DÉFENSE DE L'OCCIDENT

Le Poujadisme

Histoire du mouvement Poujade. — Description du mouvement Poujade. — Etat-major, statuts, fonctionnement. — Ses idées et son programme. — Son action au Parlement. — Les Unions parallèles. — L'idée des Etats Généraux. — L'antipoujadisme. — Poujade et le régime. — Poujade et le communisme. — L'avenir du mouvement Poujade. — Le Poujadisme est-il exportable ? Exemple de la Belgique.

Les Sept couleurs

Numéro spécial

N° 33 - Mai 1956

DÉFENSE DE L'OCCIDENT

(Directeur : Maurice BARDÈCHE)

•

RÉDACTION - ADMINISTRATION :

28, Rue Serpente

Paris (6e)

•

PRIX DE L'ABONNEMENT (12 numéros par an) :

France et Colonies : 1.000 francs

Etranger : 1.300 francs

Adresser tous paiements à : « Les Sept Couleurs », 35, rue Cortambert, Paris (16e). C.C.P. : 21.8219, Paris.

Le Poujadisme

Les Sept couleurs

35, Rue Cortambert - PARIS-16e

Numéro spécial

No 33 - Mai 1956

Histoire du Mouvement Poujade

En 1953, Pierre Poujade, papetier et représentant à Saint-Céré, est élu conseiller municipal. Il se spécialise dans les questions qui concernent les intérêts et le développement du commerce local. Pas de passé politique ; son père d'Action Française, lui, inscrit aux jeunesses du P.P.F. à 17 ans, passe en Espagne à 22 ans, s'engage dans les troupes d'Alger, démobilisé à 25 ans, marié, s'installe à Saint-Céré avec un petit commerce que fait marcher sa femme, et, en plus fait de la représentation dans le département avec une vieille camionnette pour arriver à gagner sa vie : quatre enfants. Pas d'ambitions politiques particulières. Mais représentant d'une commune pauvre où les petits commerçants végètent, où les impôts sont plus lourdement ressentis qu'ailleurs et déjà préoccupé de ce qu'on pourrait faire pour ranimer la vie locale.

Le 20 juillet 1953, on annonce un contrôle fiscal à Saint-Céré, et cette nouvelle provoque une vive émotion. Une réunion est convoquée le soir même pour savoir ce qu'on va faire. Elle est dominée par deux hommes qui entrainent le Conseil municipal à s'opposer au contrôle, Poujade et un communiste, le forgeron Frégeac. On désigne au cours de cette réunion un comité provisoire inter partis, sorte de délégation municipale qui prend l'affaire en mains. Le lendemain, la population de Saint-Céré s'oppose avec succès à la vérification des contrôleurs et Poujade est élu président du comité.

C'est un incident local grave. On fait intervenir le préfet les conseillers généraux. Sans succès. Mais les révoltés de Saint-Céré sentent qu'ils ont besoin d'appui dans le département. Avec sa camionnette, Poujade se fait le commis voyageur des protestataires, visite tous les commerçants du département, fait du porte à porte et au cours du mois de juillet et août parvient à intéresser la plupart des cantons du département à l'action du comité de Saint-Céré et à leur faire admettre le principe du refus des contrôles.

Le 17 septembre 1953, une visite d'Edgar Faure et Monnerville à Vayrac, permet à une délégation conduite par le comité provisoire de faire connaitre ses doléances. La délégation parvient à pénétrer de force auprès des deux personnages consulaires avec lesquels elle a une explication orageuse.

Un mois plus tard, le 19 octobre 1953, Poujade estime avoir assez poussé son action dans le département pour provoquer à Gramat, une réunion constitutive du « Syndicat indépendant de défense professionnelle des commerçants et artisans du Lot ». Cette assemblée constitutive nomme un bureau qui sera en fonction jusqu'au premier Congrès et Poujade est naturellement président de ce bureau. Elle approuve en outre un programme en huit points dont voici le résumé :

1° Egalité devant l'impôt avec les grosses sociétés, c'est à dire faculté pour les commerçants et artisans, de déduire de leur bénéfice, comme le font les grosses sociétés, leurs investissements et leurs propres salaires.

2° Egalité devant l'impôt avec les magasins à succursales multiples qui ne paient qu'une patente double pour un nombre indéterminé de rayons et de spécialités, tandis que le petit commerçant avec sa patente n'a droit qu'à un seul commerce spécifique.

3° Imposition unique à la base, évitant la fraude, les contrôles fiscaux, la paperasserie.

4° En attendant la réforme fiscale, abattement à la base égal au salaire d'un employé ou d'un ouvrier qualifié.

5° Suppression des privilèges fiscaux des coopératives.

6° Suppression du contrôle fiscal.

7° Amnistie fiscale et abrogation des amendes.

8° Egalité avec les salariés pour la Sécurité Sociale, les allocations familiales et les retraites.

Un mois après l'assemblée constitutive, le 29 novembre 1953, un premier Congrès du Syndicat a lieu à Cahors. C'est l'acte de naissance véritable du « Mouvement Poujade ». Les principes de Gramat sont approuvés. L'organisation prend le nom d'U.D.C.A. (Union de Défense des Commerçants et Artisans). Une cotisation annuelle de 300 fr. est décidée ainsi que la création d'un hebdomadaire local « L'Union » à l'abonnement duquel est affecté automatiquement une part des cotisations. Dès ce premier Congrès se manifeste une hostilité très marquée à l'égard de la Chambre des Métiers et des formations professionnelles classiques auxquelles les adhérents de l'UDCA reprochent leur immobilisme et leurs compromissions. Et quelques jours plus tard, le 5 décembre 1953, l'UDCA remporte précisément contre eux sa première victoire électorale en faisant passer toute sa liste à l'élection à la Chambre de Commerce du Lot contre les hommes en place.

Arrêtons-nous un instant à cette date qui clôt la première phase qu'on pourrait appeler départementale, du Mouvement de Saint-Céré.

Les caractéristiques de la manière de Poujade dans cette première phase sont déjà très lisibles.

D'abord étranger à toute idéologie, ce qu'il propose c'est essentiellement de l'action, une action immédiate au service de la communauté. Il ne s'occupe pas de politique. Il rend service. Il fait quelque chose. Pendant deux mois, il a vu tous les commerçants du département, non pour leur vendre une théorie, mais pour leur dire « unissons-nous, empêchons les contrôles ». Et en fait, en deux mois, son action simple, directe, son intervention partout ont empêché tout contrôle fiscal dans le Lot. Il s'est proposé un but simple, concret, limité, facile à voir, intéressant pour *tout le monde*, et il a atteint ce but.

Ce premier caractère de la méthode de Poujade est très important. Il correspond à un élément majeur de la psychologie actuelle du Français. Il est remarquable que les deux grands succès publicitaires des cinq dernières années aient été atteints par deux hommes qui avaient tous les deux hors de toute idéologie *fait quelque chose au service de la communauté,* l'abbé Pierre et Poujade. Le Français est trop « baratiné ». Les idées, les discours ne l'intéressent plus. Il lui faut des *faits* quand il s'agit de presse, *des actes* quand il s'agit de politique. Le Français fatigué de la politique et des phrases ne suit que les hommes qui apportent des résultats.

Un autre caractère propre à Poujade est son extrême rapidité d'action et ce qu'on pourrait appeler son ubiquité. Sans argent (il est à peine soutenu au début par quelques associations professionnelles) sans autre outil que sa camionnette pour ses tournées et sa ronéo pour sa propagande, il réussit à être partout, à toucher tout le monde, à être présent avec ses hommes partout où le fisc offre une rencontre. Mais aussi, il lui arrive de ne dormir que quatre ou cinq heures par nuit. Il se donne à fond à son action re-

vendicatrice. Tout repose sur lui : mais il a un extraordinaire tempérament d'activiste et dans sa vie, aussi bien que dans la vie de ceux qu'il entraîne avec lui, plus rien ne compte que leur combat.

Ajoutez à ce tempérament d'animateur une préférence caractéristique pour ce qu'on appelle en technique politique, le *porte à porte*. Le parti communiste est à peu près le seul à avoir reconnu l'importance de cette méthode. Son emploi systématique est remarquable dans la manière de Poujade. Il préfère à tout les réunions d'hommes de la base à cinq ou dix dans l'arrière salle d'un bistrot. Cela lui permet de sentir directement les réactions populaires et aussi de contrôler la valeur de son argumentation. Cela donne également plus de portée à son passage et lui attache personnellement ceux qu'il a ainsi rencontrés. Enfin, c'est surtout un moyen d'éliminer la politique et en particulier la méfiance politique que font naître instinctivement le journal ou l'atmosphère de réunion publique dans lesquels l'intention de propagande est avouée : au contraire, la discussion d'homme à homme permet très souvent l'entente en dépit d'apparentes divergences au départ, comme elle permet aussi la souplesse dans l'intention, la sympathie personnelle, la confiance. L'efficacité de cette méthode a été souvent soulignée par le parti communiste italien. Togliatti dit souvent qu'il obtiendrait d'étonnants résultats s'il avait le temps de faire constamment du porte à porte, et il n'est pas douteux que Poujade a dû à son emploi systématique une partie de son succès. Il était rare, nous confient ses biographes, qu'en faisant une réunion locale, il ne tînt pas sur son chemin ou au retour quatre ou cinq de ces réunions improvisées.

En outre, il faut sans doute aussi mentionner parmi les causes qui expliquent le départ très rapide de Poujade sur le plan local, l'audience qu'il trouva très vite auprès des adhérents de l'ancienne Confédération Générale du Commerce et de l'Industrie (C.G.C.I.), organisation d'obédience communiste fondée après la libération, et assez vite abandonnée, mais dont il restait des cadres, des sympathisants qui facilitaient d'autant plus volontiers le travail de Poujade que son action professionnelle était alors apolitique et qu'elle était observée sans hostilité par les communistes locaux. Poujade a reconnu lui-même dans ses interviews à *Paris-Presse* l'importance du noyautage communiste dans son mouvement pendant les deux premières années de son action.

Cette naissance rapide du mouvement de Saint-Céré a enfin une cause locale fondamentale : c'est celle qui explique, au fond, toute la première phase de l'histoire du poujadisme, pendant tout le temps où il reste un mouvement propre au sud de la Loire. Il est lié aux difficultés dramatiques propres au petit commerce dans les régions sous-développées et gagnées peu à peu par la nécrose économique.

C'est le cas du Lot et des départements voisins où la propagande de Poujade va « prendre » si rapidement pendant les mois suivants. Pas de régions industrielles, pas de grandes routes commerciales, pas de culture typique constituant une cause de richesse. Une densité de population peu élevée. Des cantons qui vivent encore comme on vivait en 1925, c'est-à-dire pas bien loin de la manière dont on vivait en 1914. Des bourgs endormis, peu de constructions neuves, des commerçants établis dans la rue principale et s'observant parce que les affaires sont difficiles. Ces petites villes sont des asiles de paix et de silence. Elles ont des rues antiques qui vous transportent dans un roman de Balzac. Elles sont usées comme un vieux sou et gracieuses comme un objet d'autrefois. Mais naturellement il y a longtemps que les commerçants n'y font plus fortune. Comme la vie n'y est pas chère et que chacun a un bout de jardin, la plupart de ces philosophes méconnus se contenteraient sans doute de cette existence si l'évolution des temps modernes ne s'y était pas lourdement fait sentir, transformant la placide médiocrité qui avait suffi aux parents en bonne misère pour leur fils. Car la vie moderne, si elle n'a pas apporté de courant commercial dans la petite ville endormie, a cependant importé les Monoprix, Docks ou Economats, quand ce ne sont pas de ces brillants Prix Uniques qui s'installent partout et imposent la présence des grandes affaires à succursales multiples qui ont d'écrasants moyens de concurrence. Si elle n'a pas implanté de grandes usines qui apportent la prospérité à toute la région, elle a flanqué la moindre entreprise d'une coopérative qui fait directement ses achats aux grossistes et qui fauche des sections entières de clientèle. Enfin les campagnes se dépeuplent, les bourgs perdent de leur importance, la sous-préfecture est morte, le raccourcissement des distances a enlevé tout intérêt aux foires locales qui disparaissent les unes après les autres au profit du chef-lieu, et la concentration de la vie moderne se traduit finalement dans les petites villes par une hémorragie de toute clientèle, par un marasme qui s'étend de proche en proche et n'épargne même pas les spécialités les

plus favorisées. Alors le petit commerçant qui réussissait il y a vingt-cinq ans, à passer philosophiquement ses jours, en compensant les mauvaises années par les bonnes, est atteint directement par cet étiolement économique de la province française, il voit ses moyens d'existence diminuer inexorablement, son capital se déprécier et son avenir lui paraître de plus en plus incertain.

Là dessus apparaît le fisc. Les brutalités, la maladresse et l'aveuglement du fisc furent à l'origine du mouvement Poujade et elles suffisent à le justifier. Le fisc s'obstina à considérer tous les commerçants comme des fraudeurs sans se rendre compte que la situation du commerce avait profondément changé de 1945 à 1953. Il ne comprit pas le drame économique des régions sous-développées. Il ne s'aperçut pas de la paupérisation des commerçants dans la moitié de la France. Mauvais économiste, le fisc fut en outre un despote inhumain. Il appela bénéfice tout ce que gagnait le commerçant ; il refusa de considérer que tout homme qui travaille mérite un salaire, que ce salaire doit être taxé modérément et également dans toutes les activités et que le bénéfice d'une exploitation, c'est ce qui reste quand les salaires sont payés. Enfin, après avoir méprisé ces évidences, il fut un percepteur brutal. L'invention des polyvalents, la multitude et la fantaisie des amendes transformèrent en catastrophes la visite des inspecteurs, les retards furent effroyablement pénalisés. Certaines administrations fiscales devinrent des mécaniques sadiques, d'ailleurs aussi serviles devant les entreprises puissantes qu'implacables pour les petits. Pas de recours. Le bon plaisir. Amendes, triples droits, confirmation ; seulement, avec un peu d'attention on s'apercevait assez vite que ces mécaniques rigides sont en même temps des organismes destinés à faciliter le travail politique. Les puissants du jour et les privilégiés du régime se constituent une clientèle grâce aux compérages qui s'établissent entre eux et ces machines à broyer le public : avec telles opinions politiques convenables, les amendes s'effacent et tout le monde y trouve son compte, le Système, les privilégiés et les fripouilles de tout poil. Un énorme circuit de la corruption s'installe dans le pays au profit des caïds du régime auxquels il suffit de graisser la patte.

Poujade rapporte dans son livre *J'ai choisi le combat,* un exemple significatif. L'administration fait saisir une vieille femme de 80 ans qui exploite depuis soixante ans une minuscule épicerie dans le Loir-et-Cher. Cette femme devait

50.000 francs de trop perçu aux Allocations Familiales et ne pouvait pas les payer. Voici ce que l'huissier trouva chez elle et qui constituait tout le stock de son « exploitation » :

« 15 morceaux de savon, 4 paquets de savon en poudre, 25 boites de conserves diverses, 9 paquets de lessive, 6 litres d'huile, 14 paquets de pâtes, 3 paquets de chicorée, 2 paquets de café, 4 kilos de sucre, 2 kilos et demi de chocolat, 12 autres paquets de pâtes, 2 boites de bougies, 6 paquets de tapioca, 4 balais, 4 kilos de sel, 4 autres paquets de café, 1 kilo de riz, 2 paquets de poivre, 6 pots de moutarde, 4 boites de cirage, 1 comptoir caisse, 1 moulin à café, 1 balance et ses poids. » Le tout avait une valeur de 15.000 francs.

C'est cela qui a fait la force de Poujade et qui a donné à son mouvement son caractère originel, son caractère essentiel qui est d'être un mouvement populaire et un mouvement civique. Le poujadisme, c'est la défense des petits.

Cette base « démocratique » combinée avec une action *réelle* de défense et d'obstruction est la particularité qui a assuré la naissance et le développement rapide du mouvement de Saint-Céré. Ce fait contient une leçon pour tous les mouvements qui ont voulu prendre comme point d'appui une attitude politique. Il ne signifie pas que l'opinion en France soit dégoûtée de la politique ou qu'elle soit devenue indifférente ou méfiante lorsqu'il s'agit de politique, bien que cette disposition soit incontestable en de nombreux cas : cette explication serait insuffisante car nous verrons plus loin le poujadisme prendre un nouvel essor et toucher une nouvelle clientèle précisément quand il aboutira à définir une tendance politique. Mais au départ, nous devons retenir de cette expérience qu'un mouvement politique n'est vivace que s'il s'appuie sur un malaise réel et se traduit par une action réelle. C'est parce qu'il a trouvé un large secteur social opprimé que le poujadisme a pu démarrer. En ce sens c'est une analyse marxiste de la situation économique dans un secteur donné qui explique les succès initiaux du poujadisme. Mais nous allons voir par la suite de l'histoire du mouvement Poujade que cette explication est insuffisante et que d'autres facteurs, l'énergie, le désintéressement, la valeur des militants sont rapidement intervenus.

La première partie de l'année 1954 fut consacrée à étendre l'influence du mouvement dans les départements voi-

sins. Pendant toute cette période Poujade va mener ensemble l'action antifiscale, la propagande, le recrutement de ses lieutenants.

La méthode de Poujade pendant cette période reste celle de ses débuts. Il répond à des urgences. On l'appelle comme les pompiers. Là où il y a un contrôle fiscal, il fonce et organise l'opposition. Puis il laisse sur place un comité local. De préférence, il commence par les petites villes et les gros bourgs : le chef-lieu de canton est le théâtre typique de son action. Puis les différents comités locaux s'unissent en une union départementale sous l'impulsion d'un responsable. Cette union départementale adopte les statuts et les méthodes de l'Union de Saint-Céré, et elle est unie à Saint-Céré « par le sommet », c'est-à-dire au fond que les liens organiques ne sont pas toujours très précis, mais que l'essentiel est d'appliquer les directives de Poujade et de travailler selon l'esprit qu'il donne au mouvement.

Les premier mois, le développement se fait vers le nord du Lot, sur la Corrèze où Poujade commence par Capdenac, recrutant d'abord le quincailler Dournes, puis Rozières qui restera un de ses plus intimes collaborateurs et l'organisateur de sa presse, enfin le transporteur Condamine qui mettra sur pied une des premières grandes réunions du mouvement à Tulle ; sur le Cantal où tout sera pris en main par un des meilleurs hommes de Poujade à ses débuts, le carrossier Bos.

C'est une nouvelle période d'action fiévreuse et aussi d'improvisation qui commence. Il faut être partout à la fois, comme dans le Lot, mais la surface à couvrir est trois fois plus grande. Il faut être partout où sont les contrôleurs, il faut parler, animer, diriger partout à la fois, passer des heures au volant de la voiture, allant d'une réunion à une autre et souvent d'une bataille à une autre. Il arrive parfois à Poujade de faire vingt sept réunions en une seule semaine. Souvent il en improvise une en quelques heures ; à maintes reprises dans ses souvenirs ou dans ceux de ses camarades, on voit se répéter un scénario typique : il faut présenter un camarade à Poujade, un bon camarade qui fera un militant solide, on a justement rendez-vous avec lui au café voisin, mais cinquante auditeurs sont venus au rendez-vous avec lui au café voisin, ce n'est plus une poignée de mains, c'est une réunion : on repart pour dîner, un autre camarade, encore un bon militant qui sait travailler, tient absolument à ce qu'on dîne chez lui, mais dans une grange

ou dans le fond du restaurant se pressent encore trente, quarante sympathisants, nouveau discours. Et la-dessus le téléphone résonne pour annoncer une descente du contrôle pour le lendemain matin à quatre-vingt kilomètres de là : il faudra être sur place à huit heures, pas de discussion.

Il faut l'extraordinaire vitalité de Poujade pour soutenir ce rythme. Mais aussi, ses camarades le valent. On commence à faire la chaîne. C'est un groupe de ses partisans qui réunit de l'argent pour remplacer par une voiture neuve sa guimbarde préhistorique. C'est une chaîne de camarades qui remplit son réservoir d'essence. Bientôt, c'est un camarade à Marseille qui lui donnera le complet qu'il porte, un autre, à Niort, ses chaussures, un autre à Orléans sa robe de chambre, un autre à Alger son manteau. Le civisme est passé dans leur sang à tous. Poujade assure une sorte de service public pour la défense de la communauté ; en revanche, la communauté prend Poujade en charge. Chacun donne son temps, chacun fait la chaîne. Il y a une prodigieuse vitalité dans ce noyau initial, l'U.D.C.A. est un mouvement champignon que le dévouement et l'action alimentent.

Alors le mouvement fait tache d'huile avec une rapidité extraordinaire. Saint-Céré devient le centre d'une toile d'araignée foisonnante. Dès qu'un homme surgit, et la chance de Poujade fut de voir se lever presque tout de suite ses meilleurs lieutenants, on lui donne sa fournée de départements. Bos déborde de son Cantal, reçoit l'ordre d'attaquer le Puy-de-Dôme, la Haute-Loire, l'Aveyron. Un groupe d'épiciers de Limoges se présente : on les jette sur la Vienne, ils vont pousser jusqu'à Royan. Un fromagier d'Aubusson, nommé Grant anime la Creuse. Très vite de ce côté, on va pousser l'action à travers le Cher, jusqu'à Vierzon, Sancoins, tout près de la Loire. Un opticien de Saint-Affrique, David, va partir à la conquête de l'Aveyron, puis de là, déborder tout de suite sur le Languedoc. Par là, il sera relayé à partir du mois de juin par le porcelainier Bressac et par Bonnaud qui va devenir administrateur du mouvement. Bos, appuyé par le restaurateur Thinières est orienté à présent sur l'Ardèche et la Lozère. Au centre, Poujade agit lui-même sur le Puy-de-Dôme et il culbute à Clermont-Ferrand son principal adversaire du moment, le P.M.E. de Gingembre. A Royan apparaît Bouvier, en Dordogne Labarre, enfin au début de l'été Poujade rencontre à Poitiers Maurice Nicolas qui va être par la suite avec David, Rozières et Thinières, un des principaux animateurs de son mouvement.

Au printemps ont eu lieu les premières grandes réunions : Aurillac avec 3.000 assistants enthousiates, Tulle avec 5.000, Rodez avec 8.000, Brive, Le Puy. La puissante *Vie des Métiers* qui apporte 600.000 lecteurs se range du côté de Poujade. *La République du Sud-Ouest* consacre à Poujade son premier grand article. En juin, 60 départements ont été contactés et les forces de Poujade sont déjà assez puissantes à cette date pour qu'un ordre de grève ait été suivi dans 18 départements et accompagné de manifestations à La Rochelle, Poitiers, Thouars et Clermont-Ferrand.

L'athmosphère de cette époque héroïque du poujadisme est celle de l'apostolat. Voici comment Henri Bonnaud fait connaissance avec l'action de Poujade. On vient lui dire un jour : « Il n'y a plus de contrôles fiscaux, si vous avez la visite d'un contrôleur, téléphonez-moi et nos serons des centaines à venir nous opposer au contrôle ». L'homme qui transmet cette bonne nouvelle est un apôtre de style moderne. Il s'appelle Bressac et parcourt les routes du Gard dans une roulotte de camping avec sa femme et sa fille qui lui servent de secrétaires. Il mène de front la propagande du mouvement Poujade et le placement de sa marchandise de porcelainier qui l'accompagne dans son camion. Poujade aimait beaucoup ce genre de propagandiste et il s'entourait volontiers alors de fromagers, de quincaillers, de commerçants qui font les foires et peuvent ainsi contacter de nombreux points tout en continuant leurs affaires. Quelques jours plus tard, un miracle dessille les yeux de notre catéchumène. Il y a en effet un contrôle en un lieu appelé Sommières, proche de chez lui, Bressac paraît et empêche le contrôle. Bonnaud fut aussi enthousiasmé par cet exploit que s'il avait vu marcher un paralytique. Il se lève, ceint ses reins et parcourt lui aussi les campagnes en annonçant la bonne nouvelle, promenant avec lui comme une Bible un numéro de *Constellation* dans lequel Poujade est appelé le Robin des Bois de l'impôt.

Pendant toute cette année 1954, c'est ce genre de prédication qui va faire courir les foules au devant de Poujade. Il n'est pas seulement un grand tribun, il est un thaumaturge. Il est l'homme *qui fait quelque chose.* Il est l'audacieux qui a osé porter la main sur l'arche sainte du fisc et qui le culbute à tous les coups. Il prouve le mouvement en marchant ; cela frappe plus que toute argumentation. Il livre des batailles et les gagne. Il fait reculer le monstre. Comme cela avait frappé Bonnaud, pour des milliers d'hommes comme Bonnaud, il est l'homme de l'efficacité.

Aussi cette atmosphère de lutte, cette activité napoléonienne qui transporte notre Poujade de champ de bataille en champ de bataille, c'est le climat caractéristique de son mouvement pendant cette année 1954. Capdenac, Riom-ès-Montagne, Argentat, Mauriac, ces premiers noms de la campagne d'Italie poujadiste, c'est aussi le nom d'autant de batailles fiscales, de contrôles empêchés. A Riom, ils ont fourré les têtes des contrôleurs dans les sacs de farine du boulanger, à Murat, ils ont poursuivi un contrôleur jusqu'au viaduc de Garabit. Des journalistes viennent voir Poujade : coup de téléphone, on fonce sur La Bourboule, contrôle, 2.000 opposants, C.R.S., les villages alertés en passant, le soir, réunion à Aubusson, le lendemain discours à Royan, nouveau coup de téléphone, intervention à chaud à Châtellerault, etc... C'est cela aussi qui assure la publicité. Pour *France-Soir,* pour *Radar,* pour *Constellation,* Poujade est l'homme qui arrête les contrôles, le Robin des Bois qui surgit de la nuit avec son arc, sa bande, son grand rire et disperse les archers du roi.

On a mis au point la méthode de combat. Au commencement pour empêcher un contrôle, on réunissait quelques centaines de personnes autour du domicile du justiciable et on s'opposait à l'arrivée des exécutants. Mais bientôt, ceux-ci se firent accompagner de C.R.S. qui barraient les rues et mettaient le quartier en état de siège. Alors on inventa la grève. Les commerçants ayant le droit de se mettre en grève comme tout le monde, dès l'arrivée des contrôleurs, on baissait les rideaux de fer, on proclamait la grève et on vidait les maisons pour aller au meeting de Poujade sous la protection de toutes les autos de l'arrondissement. Quand le contrôle prétendait agir par surprise, il était annoncé par le tocsin de l'église ou la sirène des pompiers. C'était les réflexes de la Jacquerie. « Au sud de la Loire, disait un rapport du Ministère des Finances au milieu de l'année 1954, nous ne sommes plus maîtres de la situation ».

Les choses allaient empirer encore à la fin de l'année. Le gouvernement avait réagi et s'était fait donner des moyens d'action spéciaux par l'amendement Ulver-Dorey. Au mois de novembre eurent lieu des contrôles dramatiques, véritables épreuves de force entre le poujadisme et la répression. A Castelsarrazin, le 16 novembre, on décide de faire un exemple en contrôlant sévèrement Farkas, membre du bureau local. Une manifestation de protestation groupe 3.000 personnes. Le préfet riposte par l'arrestation de Farkas et

de sa femme qui sont transférés à Montauban. Le soir même comme un feu de poudre, la colère populaire se propage à Montauban, le Palais de Justice est assiégé et le préfet doit remettre ses prisonniers en liberté à 9 heures du soir. A Rodez, le 18 novembre, rues barrées, deux bataillons de C.R.S., 4.000 manifestants pour empêcher un contrôle chez Salsan. La foule est chargée trois fois de suite. Il y a des blessés, mais le contrôle est impossible. A Marseille, on essaie de la provocation : un espion de la police tente d'entraîner la foule vers un Prix Unique qui s'est refusé à s'associer à la grève pour le piller et l'incendier, il est démasqué et arrêté par les responsables poujadistes qui calment leurs camarades. A Montreuil-Bellay, en Touraine, Coiffard et Lapray responsables du mouvement sont arrêtés pour opposition à un contrôle et le préfet les expédie directement à la Centrale de Fontevrault, prison de force des droits commune. Il faut deux jours de bataille à Angers, une manifestation populaire devant la préfecture pour obtenir leur libération.

Le mouvement de Saint-Céré est devenu une force . Sa victoire contre la tendance opportuniste et conciliatrice de Gingembre en a fait le porte-parole du petit commerce. Le 5 juillet 1954, sa première réunion à Paris au Vélodrome d'Hiver réunit 35.000 assistants. C'est le premier triomphe au dehors du Midi, c'est la consécration de l'U.D.C.A. Dès lors, le mouvement de Saint-Céré fait son entrée dans la politique nationale ; c'est une force revendicative avec laquelle il faut compter.

Force revendicative et non encore force politique. Le mouvement Poujade, à cette date, n'est pas antiparlementaire. Poujade ne discute pas les institutions, au contraire, il a confiance en elles. On a oublié les commerçants, les commerçants se sont défendus. Mais les défenseurs du petit commerce n'ont nullement l'intention de se dresser contre le régime. Ils veulent au contraire s'adresser à leurs députés comme à des intercesseurs naturels et ils considèrent comme normal que la démocratie entende la voix du peuple et fasse droit à ses revendications. En juin 1954, à la veille de la grande réunion du Vélodrome d'Hiver, c'est encore les députés, *quel que soit leur parti,* que Poujade compte intéresser à son action. Il leur adresse à cette date l'appel suivant :

« Vous n'ignorez pas le mouvement de protestation et de défense des commerçants et artisans qui, parti l'an passé de

Saint-Céré, dans le Lot, s'étend actuellement sur 67 départements français et l'Algérie. Respectueux d'un régime qu'ils ont dû si souvent défendre, ces Français veulent seulement faire aboutir des revendications honnêtes et légitimes et tout particulièrement, une égalité devant l'impôt qui leur permette de vivre dignement en travaillant... Organisés en Union de Défense des Commerçants et Artisans, libres de toute attache et compromission, ils s'adressent à vous à titre individuel et en dehors de votre appartenance politique. Avant le grand rassemblement national du Vélodrome d'Hiver, ils demandent solennellement à l'homme comme au député de bien vouloir se pencher sur leur misère... »

Cet appel n'est pas entendu. Tout au contraire, le gouvernement Edgar Faure réplique par des mesures de rigueur. Il voit dans l'agitation anti-fiscale un danger d'anarchie qu'un renforcement des lois répressives doit permettre de briser et il dépose alors l'amendement Ulver-Dorey qui, dans son premier paragraphe accorde une mesure de détente en augmentant l'abattement de base applicable au commerçant, mais qui dans son second paragraphe prévoit des peines de prison pour tous ceux qui s'opposeront aux contrôles fiscaux. Cet amendement Ulver-Dorey voté le 14 août 1954, est la déclaration de guerre du régime au poujadisme. La démocratie refuse d'appliquer la règle majeure de la démocratie qui est d'entendre la volonté du peuple ; elle répond en s'en remettant à ses tribunaux et à ses C.R.S. et en repoussant à coups de crosse des hommes qui venaient lui demander son appui. Cette déclaration de guerre est capitale dans l'histoire du poujadisme. C'est elle qui va changer la vocation et la signification du mouvement.

En même temps, par d'autres moyens plus subtils, le gouvernement va essayer de s'attaquer au progrès du mouvement lui-même. Comme dans toutes les organisations d'une croissance improvisée et rapide, les pouvoirs n'étaient pas clairement répartis. Poujade avait eu autre chose à faire au cours de cette année qu'à édifier une belle structure administrative. Amené à prendre des décisions sur le champ, à agir vite, à multiplier dès que l'occasion s'était présentée, il avait presque toujours agi seul. Dès lors, il n'était pas difficile de l'accuser d'autoritarisme comme récemment on l'avait accusé de communisme. Déjà autour de la réunion du Vélodrome d'Hiver s'étaient nouées un certain nombre d'intrigues. Une atmosphère de suspicions, de complots, de défiances réciproques s'installe à l'état major. Pou-

jade, dans son livre *J'ai choisi le combat,* désigne Blanc Launay, Bourreau, comme les chefs de cette conspiration dont l'intention semble avoir été, sous des prétextes divers, d'instaurer à la place de Poujade, une direction collective. Henri Bonnaud, ancien administrateur du mouvement, dans un livre hostile à Poujade, ajoute à ces noms ceux de Faure et de Maës. « Poujade se prend pour un dictateur... Poujade ne rend pas compte de la trésorerie... Poujade est le propriétaire du journal du mouvement ». Il est évident que toutes ces accusations ne sont pas très solides si l'on pense à la rapidité de croissance du mouvement qui ne laissait guère de temps pour jouer au bureaucrate. Le complot fut rapidement déjoué. Poujade intervint lui-même dans un pré-congrès qui eut lieu dans l'été 1954 à Saint-Céré et où il fut facilement plébiscité. Le pré-congrès jeta la base d'une réorganisation administrative en approuvant des statuts présentés par Bonnaud, à cette date, défenseur de Poujade. Le journal *l'Union,* loué au mouvement pour une redevance symbolique devenait la propriété de l'U.D.C.A. La situation personnelle de Poujade était réglée à cette même session par le vote d'une indemnité de 200.000 francs par mois, à laquelle s'ajoutèrent ses frais extraordinaires de déplacement. Des traitements furent également prévus pour quelques permanents qui consacraient tout leur temps au Mouvement. Cette victoire de Poujade fut consacrée par un vote unanime au congrès d'Alger qui eut lieu en octobre 1954. Une nouvelle équipe allait apparaître à la tête de l'U.D.C.A. à la suite de cette crise, formée de David, Thinières, Rozières, puis Maurice Nicolas qui sont encore aujourd'hui les principaux lieutenants de Poujade.

En tout cas, à partir de l'automne 1954, le ton du mouvement Poujade change sensiblement. Jusqu'à cette date, le mouvement de Saint-Céré était un mouvement populaire, un mouvement revendicatif faisant confiance au régime. « Le propre du Mouvement, dit Poujade, sa raison d'être et son avenir c'est l'honnêteté, le peuple et l'action ». Puisque ceci n'a pas été entendu, c'est en lui-même que ce mouvement cherchera sa force. Alors commencent les références caractéristiques à la révolution de 1789 : « Le sang qui coule dans nos veines, s'écrie Poujade après le Vélodrome d'Hiver, est aussi rouge que jadis. Les fils seront dignes de leurs pères. Le souffle généreux, sacré, de 1789, passe sur la nation qui se retrouve et qui se dresse. Les états-majors sont débordés : place aux généraux imberbes ! » Et c'est le moment où, en effet, l'esprit de 1789 ou plus exactement l'esprit de 1792, celui des sections, des volontaires, va passer sur le Mouvement de Saint-Céré. C'est le moment où l'action devient plus violente, où les manifestants de Rodez, de Montauban, d'Angers tiennent tête à la loi et la font plier. C'est le moment où le civisme, se rendant compte que le régime ne lui offre pas d'issue, deviendra révolutionnaire.

Un événement de la politique intérieure va servir d'accélérateur. En cours d'année, Mendès était devenu Président du Conseil. Or Mendès arrivait au pouvoir avec des idées. Une des grandes idées de Mendès était notamment la concentration industrielle et la rationalisation des circuits commerciaux. Ces belles formules contenaient la condamnation à mort du petit commerce individuel et de l'artisanat et leur remplacement par l'appareil d'un petit nombre de grandes firmes supérieurement organisées. « Autour des régions riches, dit Poujade, on concentrera l'industrie qui progressivement sera tenue par un minimum de personnes. Songez aux 26.000 meuniers qui, pour pas cher, nous faisaient manger du pain blanc. Ils ne sont plus que 4.500 à 5.000 et le plan consistait à les ramener à quelques unités qui tiendraient le marché du blé... Les commerçants et artisans, eux, devront laisser leur place aux succursales des super-marchés, Les vieux à la retraite, et les autres dans les centres de formation accélérées ou écoles de rééducation : pendant six mois, les épouses pourront toucher l'allocation chômage en attendant le reclassement dans l'industrie concentrée ». Pour cet « épouillage » des circuits commerciaux, la faillite devait être l'instrument technique naturel et la fiscalité servirait d'accélérateur des faillites. Au reste, un plan pilote était déjà tout prêt ; une expérience de super-marché devait être instituée en Corse en novembre 1954 pour mesurer dans un secteur facile à contrôler les résultats « psychologiques » de cette reconversion.

L'apparition du plan Mendès ouvrit les yeux à Poujade. Elle lui fit comprendre qu'il n'existe pas d'action revendicatrice pure, mais que toute revendication ou même simplement toute défense d'une classe sociale touche à la politique ou y aboutit. A cette date, et *sous la pression des événements,* la politique fit son apparition dans le mouvement de Saint-Céré. Il était impossible de faire confiance aux députés pour protéger leurs électeurs ; telle était la révélation de l'été 1954 avec l'amendement Ulver-Dorey. Mais il était impossible aussi de défendre les petits commerçants sans s'attaquer aux technocrates qui voulaient faire de la

distribution en France, l'exclusivité des grands trusts. Ainsi éclataient deux grandes vérités qui avaient été révélées dans l'action et sous la pression des faits et qui n'étaient issues d'aucune doctrine : 1° la démocratie, telle qu'elle fonctionne actuellement ne protège pas le peuple et on peut même se demander si elle le représente. 2° Une certaine tendance politique aboutit à constituer la toute puissance de quelques « féodalités » et on peut même se demander si elle n'aboutit pas à déposséder la nation. « Il fallait que le peuple de France tout entier, dit Poujade, se rende compte qu'il n'y avait plus aucune autorité et qu'il en était le responsable... le Parlement n'est que le représentant et l'esclave de quelques féodalités. Toutes nos misères viennent de là... Après la libération de la France, il fallait entreprendre la libération des Français.

***

Telle est l'évolution qui conduit le mouvement Poujade au seuil de l'année 1955, à se *charger* de politique. C'est *qu'il ne peut pas faire autrement.* Poujade n'a aucune envie, au fond, de faire de la politique. Il n'a aucun préjugé politique : pas même le préjugé anti-communiste si fréquent dans la bourgeoisie française. Il n'est *contre* rien. Il ne participe pas à nos refus, à nos haines. Il ne préfère pas un régime à un autre. Sa vocation, c'est le civisme. Son instinct le conduit vers l'action pour l'intérêt général. Mais c'est l'expérience qui lui apprend que son action ne peut aboutir que si un certain nombre de conditions préalables sont remplies. Il fait de la politique malgré lui parce que s'il n'accepte pas la politique, personne ne sera jamais sérieusement défendu. Il fait de la politique parce que l'action civique aboutit nécessairement à l'action politique si l'on veut qu'elle soit complète et efficace.

Cette évolution ne se fera pas d'un coup, du reste, et Poujade semble hésiter à abandonner le terrain professionnel, il essaie jusqu'au dernier moment de faire confiance encore aux députés, de s'appuyer sur eux et de les prendre loyalement comme défenseurs. A la veille de l'épreuve de force du 24 janvier 1955 où il va jouer, à la Porte de Versailles, au Parc des Expositions, le sort de tout son travail de deux ans, malgré le danger de cette démarche qui ne sera pas comprise de ses militants, il essaie une fois encore de s'adresser aux hommes du régime et d'obtenir leur intercession. Le 21 janvier, une délégation poujadiste se rend au Palais

Bourbon pour remettre à tous les groupes un questionnaire dont les réponses seront lues au meeting du 24. Ce questionnaire demandait aux groupes de prendre position par *oui* ou par *non* sur l'amendement Dorey, l'amnistie des pénalités découlant de cet amendement, un abattement à la base de 300.000 francs, l'égalité fiscale avec les sociétés et les magasins à succursales multiples, la révision des lois sociales dans un esprit d'égalité entre tous les Français, la suppression provisoire des contrôles fiscaux, la réforme fiscale, l'amnistie fiscale. C'était la main tendue ; c'était un nouvel appel loyal aux élus, comme avant le Vélodrome d'Hiver de 1954. A l'exception des *Indépendants Paysans* et *A.B.S.*, qui répondirent affirmativement aux huit questions, tous les autres partis firent des réponses dilatoires assorties de conditions, de demi-mesures, d'atermoiements qui enlevaient toute signification à leur réponse. Une fois de plus, la preuve était faite que le régime ne permettait pas de tenir compte d'une manière claire et immédiate de la volonté populaire.

Cependant se préparait l'épreuve de force du 24. Dans la Seine, le recrutement avait commencé depuis peu de temps. D'après Bonnaud, il n'y avait que 1.400 inscrits pour le département au 1er janvier 1955. Privat, nommé délégué pour la Seine et Damasio se mirent au travail énergiquement à raison de cinq à six réunions par jour. Un chiffre fera juger des conditions de leur travail. La première réunion du 12e arrondissement rassembla 17 personnes, il y en eut 150 à la seconde et enfin 500 à la troisième. La progression fut du même ordre dans les autres secteurs. Ce n'était pas, d'ailleurs, Paris qui devait fournir le principal contingent. Paris n'était qu'un lieu de rassemblement. Il s'agissait de savoir si les militants de province « monteraient » à Paris. Le gouvernement avait bien fait les choses. La S.N.C.F. avait refusé d'accorder les réductions habituelles de voyages en groupe. Les préfets avaient refusé les autorisations aux conducteurs des cars. Les inondations devenaient dramatiques. Vingt quatre heures avant le meeting les trois quarts des rivières de France, dit Christian Guy, avaient dépassé la cote de 1910, les routes nationales sont coupées, des portions entières de la banlieue sont inondées. Le gouvernement songe un moment à mettre à la disposition des réfugiés les salles du Parc des Expositions. L'état-major du Mouvement, installé au Ferry hôtel n'est pas rassuré. « Dieu que c'est grand ! » dit Poujade, en visitant pour la première fois les deux salles qui sont mises à sa disposition. A une réunion préparatoire au café Rozès, place d'Italie, les responsables sont

flottants, ils ne comprennent pas qu'on soit allé trouver les députés, ils veulent que la démonstration de la Porte de Versailles éclate comme un défi. « Nous serons plus de 100.000, déclare Poujade à la conférence de presse tenue la veille de la réunion, ou alors nous abandonnerons la lutte. »

La réponse arriva le lendemain, dans la matinée quand au milieu d'un gigantesque déploiement de police, apparurent les plaques minéralogiques du Midi. Canalisés par le service d'ordre poujadiste, les cars et les voitures arrivent par gros paquets. « Les Charentais sont venus à 8.000 raconte Christian Guy, ceux de l'Aveyron sont cinq mille ; ceux du Puy-de-Dôme quatre mille, les départements de Bretagne ainsi que ceux du Nord sont faiblement représentés, mais leur absence est compensée par l'affluence des Alsaciens et des Lorrains sur lesquels Poujade et ses lieutenants avaient quelque inquiétude ». Mais il est venu des militants de Bône et d'autres de Sidi bel Abbès. Le Grau-du-Roi, sur 127 commerçants a envoyé 100 délégués. Du mirador où il domine la place, Poujade comprend que la partie est gagnée. Les avions de la Préfecture tournent doucement au dessus de la Porte de Versailles. Le directeur de la police municipale demande à Poujade s'il peut répondre de l'ordre. On comptera selon les appréciations de 100 à 150.000 présents. On adopte généralement le chiffre de 130.000. Les orateurs parlèrent dans deux salles. Ils demandèrent des dégrèvements, dénoncèrent le plan Mendès, les contrôles, brandirent la grève de l'impôt, la fermeture des boutiques, le retrait des fonds aux comptes postaux. Il n'y eut pas d'incident. On dit que Poujade se désespéra le lendemain parce qu'on avait oublié de distribuer des bulletins d'adhésion à la sortie. C'était sans importance : le Mouvement de Saint-Céré venait de faire son entrée triomphale dans la vie politique française, c'était là ce qui comptait.

L'époque d'expansion et d'accélération qui suivit eut surtout pour objet de répandre dans tout le pays les mots d'ordre et la propagande du mouvement. Pendant toute cette phase, le caractère professionnel et revendicatif du poujadisme est encore essentiel. Mais son attitude antiparlementaire se durcit de plus en plus et l'entraîne à faire progressivement le procès des députés, puis celui des partis, et enfin celui du régime. Bien que le recrutement poujadiste se fasse encore essentiellement parmi les commerçants, Poujade commence à parler pour d'autres catégories de

Français. En même temps apparaissent dans son mouvement des instruments nouveaux imposés par les circonstances et dans lesquels ont peut reconnaître facilement, non les instruments d'un mouvement syndical mais ceux d'un parti politique.

Au début de l'année, c'est la création de l'Ecole des Cadres, installée à Alvignac-les-Eaux, près de Rocamadour, dans un ancien hôtel désaffecté; des sessions de dix jours y sont organisées sous la direction de Chevalet, ancien responsable R.P.F., entouré de Thomas, un instituteur de l'Isère et de Quincy provenant des milieux syndicalistes de gauche. On exige des candidats qu'ils soient *apolitiques*, honnêtes et dévoués. A peu près vers le même temps est organisé un bureau d'études sous la responsabilité de Jeanneret, ancien militant du syndicat des instituteurs : ce bureau est chargé de recueillir la documentation nécessaire au Mouvement et de rédiger une circulaire hebdomadaire destinée aux cadres régionaux jusqu'aux responsables cantonaux et une lettre quotidienne destinée aux membres du bureau national. En mai, *l'Union* ne suffisant plus à la propagande, est fondé un nouvel hebdomadaire *Fraternité Française* destiné à prendre position sur tous les évènements de l'actualité et adressé à un public beaucoup plus vaste que celui des militants commerçants abonnés à *l'Union*. Enfin, en juillet, à la suite du 3e congrès de l'U.D.C.A. tenu à Paris le 5 et le 6, les pouvoirs du bureau national sont renforcés et une commission de discipline restreinte, non prévue par les statuts, est instituée pour permettre de prononcer rapidement les exclusions nécessaires sans avoir à convoquer une Assemblée générale évidemment trop difficile à réunir régulièrement depuis la vaste extension du Mouvement. De cette commission font partie David, Bouyer, Teulé, Vahé. Enfin, pour faciliter le travail de propagande auprès des diverses catégories professionnelles, Poujade fait décider la création des *Unions Parallèles* dont les premières seront celles des Travailleurs dirigée par Quincy, celle des Paysans par Dupont et celle des Professions Libérales par Me Farré. Cette réorganisation s'accompagne d'un très gros effort de propagande. L'année 1954 avait été celle de l'action antifiscale, l'année 1955 est celle des meetings. Le n° du 14 juillet 1955 de *Fraternité Française* résumait par les chiffres suivants l'activité du Mouvement Poujade depuis sa fondation en juillet 1953 : 802 réunions tenues par Poujade personnellement, 2.785 réunions organisées par l'U.D.C.A. dans toute la France, 1.155 oppositions à des contrôles, ven-

tes ou saisies. Relevant le calendrier des six premiers mois de 1955, le journal faisait état de 6 réunions de plus de 2.000 assistants pour janvier (en plus de la réunion de la Porte de Versailles) 6 pour février dont une réunion au Vélodrome d'Hiver le 15 février avec 35.000 auditeurs, 27 pour mars et avril dont les plus importantes réunissaient à Agen 8.000 manifestants, à Nîmes 12.000, à Poitiers 10.000, à Lyon 8.000, à Caen 12.000, à Grenoble 50.000, enfin des réunions très importantes en mai, juin et début de juillet, parmi lesquelles Marseille avec 25.000 auditeurs, Saint-Affrique avec 15.000, Béziers avec 20.000, la réunion de clôture du Congrès de Paris le 6 juillet sur l'esplanade du Parc des Expositions avec 30.000 assistants, Montceau-les-Mines avec 20.000, et Montreuil-Bellay en Touraine avec 10.000. Par l'importance de ses manifestations en 1955, l'U.D.C.A. se plaçait au premier rang des partis français.

A la même époque, Maurice Nicolas estime à 400.000 le nombre des adhérents inscrits en se fondant sur les estimations des Renseignements Généraux. Henri Bonnaud qui cesse d'être administrateur de l'U.D.C.A. vers cette date arrive à peu près au même chiffre en donnant le nombre des adhérents par département au moment de son départ. Dans 23 départements, le mouvement Poujade n'est pas encore installé solidement et il y a moins de 1.000 adhérents (ce qui n'empêchera pas certains départements comme le Finistère d'élire un poujadiste six mois plus tard), 8 départements comptent de 1.000 à 2.000 adhérents, 19 en comptent de 2.000 à 3.000, 5 en comptent de 3.000 à 4.000, 7 en comptent de 6.000 à 7.000, surtout des départements de Touraine et du Centre, la Vienne, le Rhône et le Puy-de-Dôme viennent ensuite avec 7.000 à 8.000 adhérents, puis l'Aveyron, la Gironde, le Gard, la Charente-Maritime avec 8.000 à 9.000 adhérents, la Saône-et-Loire en compte plus de 9.000, l'Hérault la Seine-et-Oise, l'Isère sont en tête avec plus de 10.000 inscrits, dépassés seulement par les Bouches-du-Rhône avec 12.000 et la Seine avec 25.000. Les cotisations sont encore à cette époque de 300 francs ; elle seront portées peu de temps après à 1.000 francs par inscription. A cette date Henri Bonnaud évalue les ressources de l'U.D.C.A. à 160 millions environ, compte tenu de ses liquidités, des investissements, de la valeur du journal et des immeubles.

Mais ce n'est pas celà qui est la vraie fortune de l'U.D.C.A.. Sa vraie richesse est le dévouement de ses militants,

leur énergie, leur esprit d'apostolat. L'esprit de 1954 s'est maintenu dans le Mouvement Poujade, même lorsque, la pression fiscale ayant diminué, l'action directe contre les contrôles a été remplacée par la propagande. Dans l'Yonne, un garçon de 28 ans, nommé comme Lamalle, à peine installé dans un petit commerce d'horlogerie, laisse la direction de son commerce à sa femme et malgré les menaces, les pressions de toute sorte, parcourt tout son département avec un camarade au volant d'une vieille voiture, tient quatre ou cinq réunions par jour et fait dans sa région le même travail que Poujade dans le Lot, avec la même énergie et la même pauvreté de moyens. Il fait tout cela d'abord à ses frais, soutenu tant bien que mal par quelques camarades, payant son essence, et il ne disposera d'un budget pour son action que lorsque Poujade lui aura confié la prospection de quatre ou cinq départements limitrophes. Dans la Nièvre, Machecourt ménera sa campagne électorale sans avoir à payer autre chose que ses affiches. Les garagistes de l'U.D.C.A. remplissent le réservoir de sa voiture, les restaurateurs de l'U.D.C.A. lui fournissent ses repas, les hôteliers de l'U.D.C.A. l'hébergent et quand il n'y a pas assez d'hôteliers, les commerçants lui offrent leur maison ou leur table : toute l'équipe de Machecourt passe ainsi de mains en mains et les cantons se relayent pour l'aider. L'histoire de Lamalle, celle de Machecourt se sont reproduites d'un bout de la France à l'autre. La force de l'U.D.C.A. est dans cette solidarité qui n'est pas un mot, mais un fait, dans une volonté de combat que l'on retrouve partout.

C'est cet élan de tout le pays qui explique la victoire électorale du 2 janvier 1956. Poujade n'avait pas l'intention de faire participer l'U.D.C.A. à la bataille électorale. Pendant presque toute l'année 1955, il voit encore son mouvement comme une mobilisation de l'opinion pour faire pression sur les représentants de la nation, les députés. Malgré ses attaques contre les parlementaires, il reste dans ses convictions et dans ses méthodes profondément républicain. Il attaque les députés parce qu'ils sont sourds et aveugles, parce qu'ils refusent d'entendre la plainte du peuple. Mais il est persuadé que si le peuple parle assez fort, les députés finiront par se mettre à son service et par rendre justice à ses revendications. Il ne voit pas encore à ce moment-là, ou peut-être il ne veut pas voir, il ne veut pas croire que les députés sont déjà au service de toutes sortes d'autres forces et que le régime n'écoutera pas la nation parce qu'il n'est pas fait pour cela. C'est le coup de force

de la dissolution qui lui ouvre les yeux. Il comprend alors que le système n'est pas seulement frappé de surdité, mais qu'il est profondément malhonnête, que non seulement il n'écoutera pas la volonté populaire, mais qu'il va truquer la consultation, trafiquer le calendrier pour que la volonté populaire n'ait pas les moyens de se faire entendre dans toute sa force. Alors, relevant le défi, Poujade décide de présenter des candidats aux élections. Encore une fois, ce n'est pas lui qui transforme l'U.D.C.A. en *parti politique*, c'est le régime qui le contraint à transformer en instrument politique ce qui n'était qu'un mouvement d'opinion et de revendication.

C'est la campagne électorale qui a fait du Mouvement Poujade un véritable parti de combat. En donnant pour axe à toute la campagne la lutte contre les députés sortants, Poujade en arriva très vite à attaquer non pas les députés d'une certaine législature, mais une certaine conception du parlementarisme. Ayant à s'expliquer devant des auditoires plus larges que ses auditoires habituels, il fut amené à ne plus se contenter d'exposer les maux dont souffrait le pays, mais à en dénoncer les causes. Et il retrouva nécessairement les thèmes et le vocabulaire de l'offensive R.P.F. de 1950, du moment qu'il avait en face de lui les mêmes adversaires, les partis, les prébendiers, les coalitions d'intérêts, la mainmise d'une minorité sur l'appareil de l'Etat, en un mot ce que Jean Maze avait appelé le « Système » et que Poujade avait plus de droits à dénoncer que de Gaulle qui l'avait lui-même mis en place.

Le mouvement Poujade prit donc inévitablement sur l'échiquier politique la place de l'ancien R.P.F., mais avec plus de violence et de sincérité. En même temps une énorme clientèle de mécontents dispersée et découragée, reconnaissait ces mots d'ordre et revenait en quelques semaines reprendre sa place dans une bataille qu'elle avait délaissée. Ce brusque gonflement des effectifs explique à la fois la violence de la campagne et l'étendue du triomphe. Les préfets et les pronostiqueurs du ministère de l'Intérieur n'avaient pas tort, ils connaissaient leur métier. Le poujadisme de juillet 1955 ne devait pas rassembler plus d'un million d'électeurs, et dans notre joli système d'arithmétique électorale, ce million d'électeurs professionnels lui assurait, en effet, cinq ou six sièges. Mais personne n'avait pensé à ce

puissant courant de mécontents incontrôlables, introuvables sur les statistiques, qui tout d'un coup aimanta toute une partie de l'opinion indécise et dégoûtée. Le poujadisme de juillet 1955 était encore un mouvement de mécontentement d'une classe sociale, puissant mais limité par les limites naturelles, démographiques de ce milieu lui-même : le poujadisme de décembre 1955, surtout celui des derniers jours, était un énorme mouvement de colère populaire qui se nourrissait de tout, charriait comme une avalanche les matériaux les plus hétéroclites et déferlait sur le régime comme une inondation. C'est le phénomène collectif que personne ne pouvait prévoir et qui fit du poujadisme, le matin du 3 janvier 1956, quelque chose de tout à fait différent de ce qu'il était trois mois plus tôt.

C'est peut-être là ce qu'il y a de plus original et aussi de plus énigmatique dans le poujadisme : il a été fait par les événements. Poujade n'est ni un illuminé, conducteur de masses, ni un prodigieux acteur donnant au monde la représentation quotidienne de la dictature, ni un technicien du pouvoir personnel, ni un président de junte militaire choisi par ses pairs pour restaurer l'ordre. C'est le spectacle de l'injustice qui a fait de lui un chef de file ; c'est l'action qui a fait de lui un tribun ; ce sont les événements qui ont fait de lui un chef de parti. Et du jour au lendemain, plébiscité par deux millions et demi de Français, chargé du fardeau écrasant de la confiance de deux millions et demi d'hommes porté par la logique d'une action à laquelle il ne peut plus se dérober, il est devenu *ce chef qu'il ne voulait pas être*, il est devenu le représentant de tous les sans-grades, le sergent des bataillons de l'An II él ugénéral par acclamations sur le champ de bataille, et maintenant assis sous sa tente, grave devant ses cartes, son grand sabre à côté de lui, encore tout étonné de l'étendue de son pouvoir et de la gravité de ses décisions.

Il fallut donc, au lendemain de cette victoire, tout inventer, ou plutôt tout réinventer. Une nouvelle clientèle apparaissait et avec elle de nouveaux problèmes. De nouvelles responsabilités surgissaient et elles annonçaient de nouveaux combats. Des adversaires se démasquaient, d'autres se révélaient, toute l'artillerie du système se déchaînait contre le poujadisme. Alors, il fallait trouver de nouvelles réponses, instaurer de nouvelles méthodes. Et, pendant ce temps-là, le public insatiable demandait : « Que fait Poujade ? », et tous les amateurs de sensationnel, tous les impuissants professionnels, constatant que Poujade ne mettait pas du jour

au lendemain le pays à feu et à sang allaient répétant que le poujadisme ne serait qu'un feu de paille et qu'il était déjà dépassé.

Y eut-il un temps d'arrêt dans le Poujadisme au lendemain du 2 janvier 1956 ? C'est vraiment dificile à savoir. Ne fut-ce que pour des questions matérielles d'organisation de transfert, de recensement des éléments nouveaux dont on pouvait disposer, de prise en main de ces nouveaux responsables issus des élections, il était nécessaire qu'il y eût une pause. Puis la violence des attaques surprit. Une sorte de conjuration se noua : partout Poujade fut dénoncé comme fasciste. Il aurait pu négliger l'accusation : mais ne se sentant pas « fasciste » le moins du monde, il éprouva le besoin de se défendre. Enfin le harcèlement des invalidations, la mauvaise foi du régime étaient encore un apprentissage à faire. On eut l'impression que Poujade hésitait. En vérité, il faisait surtout connaissance avec le champ de bataille et cette opération était essentielle.

Puis, il lui fallait le temps de devenir ce qu'il devait être désormais. Cela aussi était essentiel. Car jusqu'ici Poujade avait été parfaitement, simplement, le petit commerçant révolté par les abus et l'égoïsme d'une machinerie économique qui l'écrase avec indifférence. Il lui fallait « absorber » à sa manière les troupes nouvelles qui étaient venues le rejoindre, c'est-à-dire devenir lui-même ce qu'elles étaient aussi fidèlement qu'il avait été l'incarnation de ses troupes précédentes. Il fallait qu'il devienne l'indignation, la colère, non d'une classe mais de tout un peuple bafoué par ses dirigeants, dépouillé de son pouvoir sous prétexte de liberté, trahi et vendu à chaque tournant de son histoire. Il ne digérait pas seulement sa victoire, comme on dit dans le jargon politique, il devenait aussi celui qu'on l'avait chargé d'être.

L'avenir du poujadisme est peut-être au fond dominé par cette plasticité de Poujade, par sa capacité à être cette copie fidèle, ce reflet fidèle du tempérament français. C'est là où l'on voit combien il est faux et absurde de le prendre pour un « fasciste ». Cette erreur à laquelle nous pourrions être amenés par les attaques de ses adversaires ne peut nous causer que des déceptions et des malentendus. Poujade n'est ni un homme qui a prémédité son ascension politique, ni un mystique qui se croit chargé d'une mission et possédé par une vérité. Il n'est ni de la race de Cromwell ni de celle de Luther ni de celle de José-Antonio. Il est, avant tout, ce que ni les uns ni les autres n'ont été, une caisse de résonnance. Il ne pense rien : il n'est contre rien, on peut même dire qu'au départ de son action, il ne veut rien sinon des allègements et de la justice pour des hommes dont il a vu la situation dramatique. Lui, il est instinctivement, immédiatement accordé au sentiment du peuple. Ce qu'il y a de plus profond en lui, ce n'est pas son anti-démocratisme comme on l'a cru, c'est au contraire l'image naïve et enthousiaste qu'il se fait de la vraie République : c'est son attachement à ce qu'on appelait le tiers-état, c'est sa confiance dans les Etats-Généraux, c'est sa colère contre ceux qu'il démasque comme des privilégies de notre temps. Il ne combat pas la République, il la ramène à ses origines. Par son vocabulaire, par ses réactions les plus profondes, par le type même de son action, par son sens du civisme, il est l'homme qui revendique les droits de la vraie démocratie contre l'altération de la démocratie.

Cet accord fondamental contre le poujadisme et l'esprit de la révolution française est probablement avec son sens de l'action et son sentiment du civisme, une des raisons qui expliquent le mieux le succès du poujadisme. Quant à l'adaptation que devra faire le mouvement Poujade devant les responsabilités qui lui sont échues, il est trop tôt actuellement pour la définir. Finalement la forme que devra prendre le mouvement et les méthodes qu'il aura à employer dépendent sans doute largement des formes que prendra l'écroulement du régime. Il est très possible que nous entrions rapidement dans une période d'accélération de la décadence du Système. Personne ne peut esquisser dès maintenant les situations imprévues qui peuvent se créer et les ripostes qu'il faudra improviser.

Les évènements commanderont tout et il n'est pas en notre pouvoir de les faire naître ni de les prévenir. Félicitons-nous seulement qu'à cette date précisément, il existe dans notre pays un mouvement d'opinion assez puissant pour être un facteur appréciable dans toute circonstance grave où se jouerait le destin du pays.

M. B.

Description du Mouvement Poujade

L'homme, l'entourage, l'organisation

Poujade et ses bons citoyens.

Que savons-nous de Poujade ?

La presse a publié sa biographie. Elle nous apprend que sa vie, jusqu'en 1953, ne diffère pas de celle des jeunes français de sa génération. Elle traduit le désarroi de son époque.

Né à Saint-Céré, Français de vieille souche bien enracinée dans le dur sol du Massif Central, Pierre Poujade passe son enfance à Aurillac. Obligé de gagner tôt sa vie il devient apprenti typographe. Quand vient la guerre, il a dix-huit ans, il s'engage. Après la défaite il fait un stage aux Compagnons de France, puis il passe en Espagne, est arrêté, rejoint enfin Alger. Là, il rencontre celle qui sera sa femme et part pour l'Angleterre où il sert dans la R.A.F. Démobilisé, il essaye divers métiers devient représentant en librairie et, à force de travail, s'établit à son compte. En 1953, élu conseiller municipal R.P.F., Pierre Poujade qui a maintenant quatre enfants fonde l'U.D.C.A., nous savons dans quelles circonstances.

Ceci nous apprend que Poujade ne craint ni les risques, ni le travail ; il veut être un homme libre. Mais cela ne nous apprend rien d'intéressant sinon qu'il ressemble à beaucoup de jeunes Français dont le destin, en cette période, fut le même.

L'homme de la terre. ...

Quercynois, Poujade est un homme du terroir, rempli de méfiance, voire de haine provinciale pour Paris « la ville mangeuse d'hommes », la ville des intrigues, des combinaisons, des 'affaires ». Il s'en prend aux « pourris de Paris ». Il attend un an et demi avant de faire une réunion dans la capitale. Six mois de vie parisienne ne l'ont pas fait changer d'opinion : il vient de décider que la direction du mouvement et ses services administratifs seront définitivement installés à Saint-Céré « dans la saine atmosphère de province ».

Ce trait est d'une importance considérable. Poujade est l'homme des réalités contre les idéologies, du sol contre les cosmopolites. Le risque serait qu'il fût aussi le terrien contre le citadin, voire le paysan contre l'ouvrier. Mais Poujade est aussi un prolétaire : à son retour de l'armée il avait mille francs en poche, une famille à nourrir et pas de métier ; il a « bouffé de la vache enragée »,connu les emprunts aux amis et le café-crème qui tient lieu de repas. Par nature fils de la terre, la vie l'a déraciné. Par ses tendances profondes, il est de la France traditionnelle, par son expérience vécue, il est un homme des masses.

Il semble que le terrien domine en lui. Patient, opiniâtre, prudent, il a le temps devant lui, son action n'est jamais précipitée ; il ne modifie jamais ses objectifs ; il ne se confie à personne, laisse les choses mûrir. Qu'il engage une action ou qu'il épure le mouvement, il assure son coup. Cette prudence explique qu'il procède par cycles : il digère ses victoires. Il a lui-même tracé sa méthode à l'occasion d'un discours : « ...Ceux qui ont fait de la lutte savent qu'on ne doit jamais résister à une prise, on risque de se faire casser. Il faut accentuer la prise pour se dégager et pouvoir contre-attaquer ». Cette indication est précieuse ; Poujade ne créera pas une situation révolutionnaire, il est peut-être celui qui l'exploitera le mieux, si elle lui est offerte.

L'homme du peuple.

Poujade n'a pas à « aller au peuple », il en est.

Quand les journalistes parisiens ironisent sur le numéro de strip-tease qu'il fait à la tribune, ils montrent qu'ils n'ont rien compris ou rien voulu comprendre à l'homme ni au mouvement. Poujade ne parle bien qu'à son aise, en manches de chemise, sans cravate, entre copains. Ce sont les réunions de petits comités qui ont fait l'U.D.C.A. — les causeries familières au bistrot dans l'atmosphère à la bonne franquette que savait créer son commis-voyageur, Pierre Poujade. L'U.D.C.A. a le style « joueurs de pétanque » parce

que « le petit Pierrot », élève au Collège Saint-Eugène, se trouvait ridicule quand il défilait en rang avec ses camarades, dans les rues d'Aurillac. Une anecdote le dépeint : invité dans la « haute société » de Châteaudun, c'est délibérément qu'il verse un verre de vin dans son potage pour « faire chabrot » à l'étonnement horrifié des convives.

...Et ses bons citoyens. ..

Poujade et ses amis donnent l'impression d'être passé sous la même toise. Ils tirent leur fierté d'être « les petits, les obscurs, les sans-grade », ils font tous partie de la piétaille anonyme. Il existe entre la base et Poujade une confiance réciproque qui ne doit rien au prestige du « Chef » (Les Poujadistes rient encore des efforts désespérés de *L'Express* pour présenter Poujadolph comme « le Grand Chef »). Les militants font confiance à Poujade parce qu'il est « des leurs », et Poujade ne méprise pas la base parce qu'il en est. Il attend d'elle les « maréchaux de l'Empire ».

Les fidèles qui composent son entourage sont ceux qui sont restés loyaux à travers les diverses crises, qui ont déjà secoué le mouvement. Presque tous sont des méridionaux. Si Machecourt est du Loiret (presque un homme du Nord...), Vahe est de la Saône-et-Loire, David, Thinières et Rozières sont tous trois de l'Aveyron... Ce sont des hommes qui ne marchandent pas leur dévouement, unis par une véritable fraternité de combat. Ils sont arrivés à Paris pour le Vel' d'Hiv' de 1954 avec le casse-croûte dans une petite valise... Tout un monde sans prétentions, consciencieux, qui fait pour le mieux. Rien des aventuriers qu'ont connus d'autres mouvements : ils sont un peu effrayés de leurs responsabilités subites et ont plus peur de leurs succès que des échecs.

On comprend alors que le groupe parlementaire, dirigé par Vahé, ait surpris tout le monde par sa bonne tenue et le sérieux de ses interventions. Sur la foi des chroniques électorales de la presse, on attendait des trublions : ce furent de « bons citoyens », des hommes quelconques qui arrivèrent, plus respectueux du Parlement que les parlementaires professionnels. Il a fallu l'iniquité des invalidations pour les faire sortir de leurs gonds.

C'est que ces bons citoyens ont un caractère essentiel : ils sont *honnêtes*. Leur indignation fait sourire les beaux messieurs de la capitale qui n'ont pas souvent l'occasion d'être sincères, mais cette sincérité fait la force des poujadistes. Ils sont de bonne foi. Ils ne comprennent pas qu'on les accuse de fascisme... ils sont persuadés d'être bons républicains. Ils ont d'ailleurs volontiers les références des bons républicains : ils aiment Victor Hugo, le citent souvent, et cela correspond chez eux à une certaine manière de comprendre le XIX^e^ siècle et de lire l'Histoire de France.

Les Poujadistes descendent des « bleus » et non des chouans. Ils sont, au sens exact du terme, patriotes et résistants. Mais il y avait les patriotes des clubs, ceux qui votaient, légiféraient, guillotinaient, et les patriotes des camps, ceux qui luttaient contre l'envahisseur. La Résistance a connu deux catégories semblables. Les Poujadistes sont de la deuxième sorte : ce sont les patriotes des camps, ils prennent pour agent comptant les belles paroles des autres.

Les bons citoyens répondent à la « levée en masse », ils vont sur la frontière défendre la Patrie et la Liberté. Et puis, quand ils reviennent, ils constatent comme jadis « qu'une poignée de meneurs a confisqué à son profit la volonté de tous ». Ils s'indignent des excès de la Terreur et de la corruption des représentants du Peuple.

Face au système.

Devant le Régime, l'indignation des Poujadistes est à la mesure de leur sincérité qui est grande. Les poujadistes sont les républicains non-initiés, ceux qui ne savent pas que « peuple » signifie la minorité des « purs », des « républimains conséquents » ; liberté : leur dictature ; égalité : leurs privilèges ; fraternité : leurs complicités ; vérité : leur intérêt du moment.

En bref, les Poujadistes ignorent la « Machine » si merveilleusement décrite par Cochin, le « Système » selon le terme de Jean Maze. Alors ils ne comprennent pas. Ils accusent la « poignée de meneurs », les députés — qui sont les « vénérables » du système. Ils accusent la politique...

Pour les bons citoyens la politique est l'ensemble des procédés par lesquels les représentants du peuple détournent à leur profit la souveraineté de celui-ci ; elle est malpropre par nature, c'est le domaine des bas-fonds et des ratés, c'est la culture du mensonge. Poujade n'a pas lu Aristote ni Platon. Il prend le mot « politique » dans son acception populaire qui est péjorative. Ce que nous entendons par politique, c'est-à-dire par science et art de gouverner et qui

concerne les grands commis, il l'entend lui, par *civisme*, qui concerne l'honnête citoyen conscient de ses devoirs. C'est ainsi que naissent les malentendus...

Aussi Poujade est-il parfaitement sincère quand il se défend de faire de la politique : pour lui ce serait trahir la notion qu'il a de l'honnête homme. Les bons citoyens lisent leur journal, discutent des affaires publiques, votent ; ce faisant ils accomplissent leur devoir civique comme ils l'ont appris à l'école. Et pour réclamer leurs droits, ils se réunissent sur la place du village.

Ils se lèvent, mais ne s'organisent pas.

Dès lors l'absence d'organisation de l'U.D.C.A. prend toute sa signification. C'est un mouvement civique. C'est dans telle ville du Centre, le curé qui sonne le tocsin quand les polyvalents pointent à l'horizon ; c'est le maire communiste qui, pour la même raison, fait fonctionner la sirène des pompiers. Parce que vraiment, le fisc exagère... Alors les bons citoyens, le curé et le maire communiste se retrouvent sur la place.

Né dans une grande ville, le mouvement sentirait la nécessité d'avoir une hiérarchie, des sections de quartier, des services spécialisés, un appareil centralisateur. Né dans les villages et les petites villes du Massif Central, il ne sent le besoin que d'une cloche d'église ou d'une sirène d'incendie.

Et puis Poujade est un homme d'intuition, de « flair ». Il se méfie des idées, des plans, des techniques d'organisation : c'est un empirique et ses amis sont comme lui. Le mouvement est géré comme un commerce. Cela ne va pas sans inconvénients : en janvier 1955, par exemple, lorsque 200.000 personnes furent réunies et chauffées à blanc au Parc des Expositions, il fut omis de prévoir à la sortie les bulletins d'adhésion...

Mais il y a dans l'absence d'organisation des éléments recrutés plus que cet empirisme vénéré. L'on y retrouve le refus systématique opposé par les syndicats au droit de posséder, le cri des sociétés de pensée sous la Révolution. « On veut nous constituer pour nous perdre ». C'est que, pour « être » le peuple, il ne faut pas avoir d'existence hors de lui. Un parti, par le fait même qu'il cherche à le convaincre, s'oppose à lui. Une société de pensée a pour fonction de « faire parler le peuple » ; il ne faut pas qu'elle ait d'*autorité* propre — toute sa force est d'être l'expression de la volonté populaire. Il y a de cela dans le mouvement Poujade, dans son refus d'avoir des permanences, des sections organisées, réunies régulièrement. Il lui suffit d'avoir un bureau, un petit comité de responsables à l'appel desquels « le peuple se lève ». Ainsi s'explique que les comités électoraux, qui formaient l'embryon d'une organisation permanente, aient été volontairement mis en sommeil, voire dissous.

L'une des clefs de Poujade est cette phrase de Robespierre : « Apprenez que je ne suis pas le défenseur du peuple ; jamais je n'ai prétendu à ce titre fastueux. Je suis du peuple, je n'ai jamais été que cela ».

C'est Poujade disant : « La réforme fiscale ? Mais ce n'est pas à nous de l'élaborer dans ses détails. Nous avons des parlementaires dont c'est le métier. Nous les avons élus pour ça... Alors qu'ils nous en proposent une ou même plusieurs. Et ce sera à nous de juger si elles sont acceptables », ou encore « Ce n'est pas à nous de trouver des formules. Quant dans un restaurant, le patron engage un nouveau chef, il goûte aussitôt la cuisine. Il le renvoie s'il ne la juge pas bonne... »

L'U.D.C.A. n'est pas un parti : c'est le peuple qui veut exercer directement son pouvoir parce qu'il n'est pas content de ses représentants et que le Spstème l'empêche de les mettre à la porte.

Ils sont le peuple.

« Un parti se montre, s'étale et s'épuise à démontrer qu'il aime le peuple ; la machine s'efface et pose en principe qu'elle « est » le peuple » (Cochin). Le mouvement Poujade est l'union des bons citoyens pour le « bien public » et c'est pourquoi il n'a pas de programme, il ne cherche pas à faire triompher des hommes ni des idées. Le P.C. éprouve toutes les peines du monde à se confondre avec la classe ouvrière, mais l'U.D.C.A. « est » la classe des petits commerçants et artisans, et l'ambition de Poujade est que l'ensemble des Unions Parallèles soit le peuple tout entier.

Le mouvement Poujade n'est pas autre chose que la démocratie de village, la « commune » comme on disait en 89, c'est-à-dire l'ensemble des citoyens d'une ville qui se lèvent pour réclamer leurs droits. Les poujadistes ignorent tout des

sociétés de pensée et du fonctionnement des machines » politiques, mais, bons républicains, ils agissent d'instinct comme les « grands ancêtres ». Leur mouvement est la création naturelle d'hommes qui croient aux Immortels Principes. Sans l'avoir prémédité, ils retournent contre les politiciens les moyens par lesquels ceux-ci ont installé leur puissance. Les jacobins de 93 professaient que « le Souverain (le Peuple) est *immédiatement* dans les sociétés populaires ». Là où un antidémocrate ferait un parti hiérarchique et autoritaire et chercherait à persuader les Français que son programme est le meilleur, les Poujadistes pensent qu'ils sont « le Souverain » et se comportent, par le jeu de la mystique républicaine en laquelle ils communient, comme une de ces sociétés populaires qui ont fait la Révolution.

Union.

Quelle est leur conviction commune ? Elle s'exprime dans leur slogan majeur : « S'unir ou disparaître ». Et ils s'unissent, reprenant ainsi sans le savoir ce qui fut le mot d'ordre des sociétés puis des clubs révolutionnaires.

Cette union n'est pas le produit naturel « du corps social dominé, vivifié par une réalité souveraine, objet commun et terme de convergence des esprits et des volontés » (Cochin), elle est au contraire *le principe qui remplace la conviction.* Les membres de l'U.D.C.A. ne sont pas réunis par une doctrine ou un programme, ils le sont par la nécessité de l'union en soi, « comme ces guerriers barbares qui s'enchaînaient l'un à l'autre quand ils sentaient faiblir leur courage » (Cochin). Ce n'est pas l'union fondée sur la Vérité révélée ou une vérité proclamée, c'est l'union mécanique qui utilise la force d'inertie, la loi des masses.

Il n'y a pas de ferment dans la pâte ; il n'y a même pas de pâte, c'est une juxtaposition d'individus qui baignent dans le même consensus. Et cette masse est soumise à un « travail » mécanique, extérieur ; elle n'est pas orientée par la volonté d'un homme ou la force de persuasion d'une doctrine, *elle n'a pas de volonté propre* (ce serait anti-démocratique) *elle réagit aux excitations extérieures.* A titre d'exemple anecdotique, on a monté en épingle l'antisémitisme de Poujade ; sur sa route il a rencontré MM. Mendès, Ulver, Lecache, Bokanoski... Il a trouvé bien encombrées de leurs pareils les allées du pouvoir ; il l'a dit à ses auditeurs et cela les a fait rire ; et puis il s'est trouvé ensuite effrayé de devoir se justifier par une correspondance avec le Grand Rabbin...

« L'intérêt de l'Union l'exige », « La volonté générale a parlé » étaient les deux grands arguments employés dans les sociétés et les clubs contre les non-conformistes. Il est difficile de ne pas être frappé par leur emploi dans la presse poujadiste pour justifier les décisions prises à l'intérieur du mouvement.

Il se forme ainsi une *orthodoxie poujadiste,* assez semblable au « patriotisme » des jacobins et à la « conformité » des partis anglo-saxons. Cette orthodoxie n'est pas adhésion à une doctrine, mais obéissance à des mots d'ordre. On adhère à l'organisation. Poujade pense comme n'importe lequel des Poujadistes : « Tout honnête homme a les mêmes réactions que moi ». C'est cela l'orthodoxie poujadiste.

...Autour de Poujade.

« Pour que l'opinion gouverne, qu'il y ait démocratie, il faut qu'elle commande, parle de façon distincte et soutenue, qu'elle soit organisée, exprimée, fixée, centralisée... Le Peuple Souverain a besoin d'une armature sociale qui lui donne cohésion, conscience et verbe » (Cochin).

Les sociétés populaires de la Révolution, le « Système » actuel utilisent pour ce faire le procédé du « cercle intérieur », des « wire-pullers » disent les Anglais, c'est-à-dire des tireurs de ficelles. D'où l'utilité des loges maçonniques.

Rien de semblable au mouvement Poujade. Il n'utilise que les méthodes jacobines extérieures, celles qui figurent dans les manuels d'histoire ; il ignore les méthodes de gouvernement intérieur réservées aux seuls initiés. Mais pour que le peuple puisse parler, il faut qu'il soit debout et donc que quelqu'un le fasse lever. Le mouvement Poujade doit ainsi suppléer à l'absence du cercle intérieur, de la « machine ». C'est l'autorité de Poujade qui remplace le pouvoir anonyme qui est la loi des sociétés de pensée. Au risque de lui déplaire il faut bien le lui dire : la démocratie n'existe pas.

Poujade se trompait singulièrement en déclarant par boutade : « Le gouvernement détient l'autorité, moi je possède le pouvoir ». C'est le contraire qui est vrai : le gouvernement a un pouvoir usurpé et Poujade une autorité réelle. Mais ne nous y trompons pas. De quelle nature est son autorité ?

Traitant des rapports entre le chef moderne et les masses, Monnerot nous dit :

« Aux yeux de l'observateur, il arrive que les partisans paraissent *identiques* : c'est qu'ils ont subi la même *identification*. Cette identification au même modèle est aussi une identification réciproque par quoi se dégage un *type moyen*... Ce phénomène d'induction réciproque, de *résonance* ne peut se produire sans l'apparition de meneurs ; c'est alors seulement que le « circuit » est créé. »

SOCIOLOGIE DU COMMUNISME

Sans avoir lu Monnerot (c'est évident), Poujade se présente lui-même : « Moi, je ne suis pas Jeanne d'Arc, c'est d'en bas que viennent mes voix ».

L'intercesseur c'est « le petit Poujade », le « Poujade de la base » qui se refuse à avoir des idées politiques, qui se contente de de *dire tout haut ce que le peuple pense tout bas,* qui veut être en quelque sorte un vivant cahier de doléances.

Les techniciens du régime ne craignent pas grand' chose des anti-démocrates : ils peuvent toujours mobiliser le peuple contre eux. Mais ils ont tout à craindre de l'indignation du « voting cattle », du bétail à voter. *La révolte CONTRE la « machine » AU NOM des Principes est pour eux la seule menace sérieuse.*

Les derniers démocrates sincères risquent, par ignorance du Système, de le mettre en pièces... innocemment.

LES ÉTATS GÉNÉRAUX ET LES UNIONS PARALLÈLES

Cet article a été écrit avant le Congrès du 30 avril qui a décidé la création d'une Union des Producteurs *et celle d'une* Union des Fonctionnaires. *On tiendra compte de ce fait nouveau pour apprécier certaines observations présentées par l'auteur de l'article.*

Dans la grande masse du public le mouvement Poujade est encore assimilé, soit à un mouvement strictement revendicatif n'intéressant que les commerçants et artisans, soit à une nouvelle formation politique reconstituant plus ou moins les anciennes Ligues d'avant-guerre. Les moyens de propagande dont disposent les Poujadistes ne leur permettent pas de combattre efficacement ces impressions savamment entretenues par la presse du régime.

Pourtant dès le printemps 1955, dès le Congrès de Saint-Affrique qui concernait spécialement les masses paysannes, le mouvement de Saint-Céré manifestait, au-delà des objectifs de défense des commerçants, sa volonté d'associer toutes les catégories de travailleurs non-fonctionnaires à une grande manifestation des volontés économiques de la nation : les Etats Généraux. En juin 1955, sous l'égide de Pierre Poujade, Quincy appelait à l'union les travailleurs de Digoin et de Montceau-les-Mines, suscitant les réactions brutales que l'on sait de la part des syndicats politisés qui se sentaient soudain menacés. Au Congrès de juillet 1955, les Unions Parallèles étaient présentées officiellement comme les instruments nécessaires à la réalisation des Etats Généraux.

Comment sont envisagés les Etats Généraux.

Les meilleurs précisions qui aient été fournies quant à l'esprit dans lequel les Poujadistes envisagent les Etats Généraux, l'ont été dans le texte officiel présenté à l'Assemblée.

Voici quel est ce texte ,déposé à la date du 13 mars 1956 :

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

tendant à inviter le gouvernement à préparer la convocation des Etats Généraux, présentée par M. Gayrard et les membres du Groupe « Union et Fraternité Française », députés.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Il n'est pas suffisant, ni efficace de nous borner à déplorer que l'opinion française se désintéresse de plus en plus des grands problèmes de la vie nationale. Sans doute vous semble-t-il comme à nous, nécessaire de rechercher les causes de cet état de fait pour y appliquer les remèdes imposés par les circonstances.

Les citoyens ne participent plus aux affaires de la République parce qu'elles se déroulent sous une forme et dans des conditions qui échappent à leur esprit. Sans entrer ici dans la critique de nos procédures, compliquées du jargon législatif, de l'excessive prolifération des textes officiels, on peut admettre que le Français moyen recule devant les difficultés qui interdisent au profane l'entrée d'un domaine obscur réservé *aux initiés*. Rien de plus antidémocratique, rien de plus nuisible au contrôle que l'opinion doit exercer sur le pouvoir et sur la représentation populaire dans un régime *véritablement* républicain.

On dira que les consultations électorales offrent aux électeurs le libre choix entre les programmes des divers partis. Il faut bien reconnaître que *ces programmes établis pour les besoins de la cause,* ont un étrange air de parenté, que leurs propositions parallèles ne diffèrent que par le vocabulaire, et se ressemblent surtout par l'imprécision ambitieuse des promesses qu'elles formulent et où chacun peut trouver son compte.

Par ailleurs, un programme politique et même un référendum permettent bien au citoyen de se prononcer positivement ou négativement, mais ne lui donnent *aucun moyen réel d'exprimer ses vœux et ses critiques*. Ainsi, lors du référendum de 1946, les textes constitutionnels proposés furent repoussés sans que le peuple consulté puisse faire prévaloir les motifs de son refus.

En ces jours où la France se trouve devant de périlleuses options, il nous semble urgent de rechercher les moyens, d'*éclairer le gouvernement et les Assemblées* sur ce que veut et peut la nation, et d'associer celle-ci à leurs responsabilités.

C'est pourquoi nous avons toujours soutenu qu'il fallait *donner la parole au peuple* par la convocation des Etats Généraux.

Cette idée a fait sourire les uns, qui n'y ont pas compris grand'chose, et elle en a irrité d'autres, qui n'y ont rien compris du tout. Ces derniers s'imaginent en effet que notre dessein était de substituer les Etats Généraux au Parlement et nous prêtaient ainsi une position plébiscitaire qui est très éloignée de notre pensée.

On nous permettra de rappeler très brièvement, sans abuser de références historiques, l'esprit qui présidait dans l'ancienne France à la convocation des « Etats ». Il ne s'agissait certes pas de mettre en balance les prérogatives du monarque. Le seul but était d'apporter, sous la forme des « cahiers de doléances » une sorte de diagnostic de l'opinion permettant au Roi « en ses conseils » d'arrêter en toute connaissance de cause les solutions à donner aux problèmes de l'heure. L'esprit démocratique de nos institutions ne nous permet pas d'être moins libéraux en ce domaine que ne le furent des souverains disposant d'un pouvoir arbitraire, et qui ne considéraient pas comme nous *le peuple comme seul détenteur de la souveraineté.*

Le fonctionnement des Etats Généraux excluait toute notion de périodicité, bien qu'à plusieurs reprises certains délégués eussent tenté d'en imposer le principe. C'est aux heures des crises, soit financières, soit nationales qu'à l'initiative du roi, comme ils le seraient à la votre, les représentants de la nation étaient invités à faire connaître leurs sentiments. A l'origine, les « Etats » étaient liés au « devoir d'aide et de conseil » qui caractérisait les rapports de vassal à suzerain et le *fait pour les sujets d'éclairer le pouvoir se trouvait donc considéré comme un devoir.* Et c'est, il est vrai, un devoir pour les citoyens que d'apporter à ceux qui ont la responsabilité de la direction des affaires publiques leurs avis et leurs admonestations. Il est remarquable qu'à plusieurs reprises, les *Etats furent constitués défenseurs de l'inaliénabilité du royaume,* et qu'*ils se refusèrent toujours à sanctionner les cessions de territoire français* qu'une guerre malheureuse ou des intrigues princières avaient conduit le roi à consentir *illégalement.*

De même, les Etats furent l'instrument des efforts financiers consentis par le pays pour faire face aux difficultés intérieures ou extérieures.

Il semble donc que notre proposition de renouer la grande tradition nationale et populaire des Etats Généraux soit particulièrement opportune à un moment où l'accord de tous les Français est nécessaire pour arrêter cette marche vers la décadence qui s'accélère depuis quelques années.

Il ne s'agit pas de reconstituer en sa forme ancienne un organisme auquel la France a dû en 1789 l'avènement de libres institutions, mais d'en adapter l'esprit aux nécessités et aux structures de la vie moderne. Au cours de notre histoire d'ailleurs « les attributions des Etats furent toujours imprécises » (J. Deilareuil : *Histoire générale du Droit Français*), liées qu'elles étaient aux événements qui déterminaient leur réunion.

Nous pensons, Mesdames et Messieurs, que vous vous trouverez d'accord sur le principe d'une libre et vaste consultation démocratique dont les résultats soient consignés dans des « Cahiers de doléances » et puissent nous assurer de l'accord de la nation au cours des graves décisions que nous aurons à prendre.

Par le jeu des consultations successives aux échelons locaux, régionaux, nationaux, par l'élimination progressive

des motifs de désaccord entre citoyens et l'affirmation des principes et des objectifs sur lesquels il est possible de réunir la quasi-unanimité *des bons Français*, le gouvernement et le Parlement, sans rien perdre de leurs légitimes prérogatives pourront *agir en connaissance de cause* dans le sens du bien commun.

C'est pourquoi nous avons pris l'initiative de déposer la proposition de résolution suivante.

PROPOSITION DE RÉSOLUTION

« L'Assemblée Nationale invite le gouvernement à étudier et à soumettre dans un délai de trois mois à l'approbation du Parlement toutes mesures prévoyant l'organisation des Etats Généraux de la Nation Française sous une forme qui permette à toutes les catégories de citoyens d'exprimer librement leurs doléances. »

Quant à la réalisation pratique de ces Etats Généraux, on peut se référer à l'article de P. Chevallet publié dans *Fraternité Française* du 11 Février 1956.

Dans cet article : « Contre les Tricheurs, les Etats Généraux », P. Chevallet fait le parallèle entre la situation sociale de l'Ancien Régime et notre société :

« Comme chacun sait, du temps de la Monarchie, il y avait deux classes privilégiées : le Clergé et la Noblesse, et une troisième classe qui comprenait tous les citoyens dépourvus de privilèges : « le Tiers Etat ».

« Si l'on voulait s'en tenir à cette division de jadis, on pourrait dire sans paradoxe qu'en fait, les Français d'aujourd'hui sont socialement parlant encore divisés de la même façon, il existe encore deux classes privilégiées : au Clergé s'est substitué le Fonctionnariat (haut fonctionnaire, technocrate correspondant au haut clergé, petit fonctionnaire au bas clergé) ; aux nobles, se sont substitués les Administrateurs Délégués de trusts financiers ou industriels, tandis que tous les autres citoyens sont rejetés dans ce qui est aujourd'hui le Tiers-Etat ».

Mais comme il s'agit bien dans l'esprit de l'auteur de faire en 1956 les Etats Généraux de 1789, c'est-à-dire ceux qui virent le triomphe du Tiers-Etat, la consultation s'appuiera en l'absence d'un arbitre (le pouvoir royal) sur une classification des citoyens en quatre familles professionnelles : travailleurs, cultivateurs, commerçants, professions libérales, intellectuelles et artistiques qui :

« ... ayant démocratiquement exprimé leurs doléances et donc averti le Pouvoir Central, celui-ci pourrait ensuite reconstruire la Maison puis arbitrer les conflits éventuels entre copropriétaires. »

Cette consultation tiendra à l'écart les fonctionnaires et les puissances financières qui constituent en quelque sorte la réalité formelle et complexe du pouvoir central dans un Etat démocratique moderne.

On remarquera que les fonctionnaires et agents de l'Etat, au même titre que les metteurs en œuvre du potentiel économique de la nation (patrons indépendants, directeurs d'usines appartenant aux grands trusts, cadres techniques) se trouvent exclus de la consultation populaire comme faisant partie des « ordres privilégiés ». Le Tiers Etat, les citoyens encore indépendants, du moins en apparence, des pouvoirs centralisateurs de l'Administration et de la Finance défendent l'idéal démocratique contre le mécanisme qui tend à transformer la souveraineté du peuple en une dictature anonyme de l'organisation.

Malheureusement le pouvoir central qui sera saisi des doléances du Tiers, c'est justement ce « Clergé » et cette « Noblesse » moderne que sont pour Chevallet l'Administration et la Finance. Il est à craindre que ce pouvoir central se réclamant de la légitimité du Parlement, ne néglige ces doléances.

Sans s'arrêter aux difficultés que soulève son projet, Chevallet explique comment il envisage « la machine » qui permettra la consultation.

« La grande consultation préconisée devrait pouvoir se régler en deux temps, d'abord une classification par couches sociales relativement aisée (car elle existe en fait déjà dans de nombreuses statistiques officieuses ou officielles). Ensuite la rédaction des cahiers de doléances qui se ferait, si l'on peut dire, à la fois « horizontalement » et « verticalement », c'est-à-dire dans le cadre de plus en plus élargi de la commune au canton, du canton au département, à la région et enfin à la nation, étant entendu que les doléances professionnelles seraient recueillies par couche sociale et les doléances civiques par l'ensemble de chaque communauté locale à la communauté nationale.

« Des délégués primaires étant désignés pour consigner les doléances au stade communal, afin de siéger ensuite au canton, puis des délégués secondaires au département, tertiaires à la région, avant d'en arriver aux délégués quaternaires qui, sur le plan national seraient chargés de déposer

les synthèses définitives des cahiers de base, tant professionnelles que civiques ; ils auraient pour mission — comme leur nom l'indique — d'enterrer les fossiles qui bloquent actuellement le char de l'Etat et de mettre en route le véhicule neuf, construit avec les matériaux fournis par le peuple et grâce aux outils forgés par lui. »

Cet avant-projet ne tenait pas compte d'un fait nouveau : la proposition de résolution tendant à mettre « la machine » en marche, selon l'expression de Chevalet, a été déclarée irrecevable par le Conseil d'Etat : la République ne veut pas être informée de la volonté du peuple.

Si extraordinaire que cela puisse paraître, les Poujadistes ont certainement caressé l'espoir sincère que la représentation légale du pays, l'Assemblée s'associerait à leur initiative. Les républicains, pensaient-ils, ne pouvaient refuser un moyen d'améliorer notre système démocratique.

La proposition de résolution du 13 mars 1956 ayant été déclarée inconstitutionnelle, le Mouvement de Saint-Céré se trouve — pour sauver la République — dans la situation bien singulière d'opposer à la Représentation légale, à l'Assemblée, la volonté populaire s'exprimant directement par des vœux concrets. Le peuple se prononçant à travers les institutions mises en place en 1946 sera désavoué par le peuple exprimant ses volontés dans les cahiers.

Malgré eux, les Poujadistes se condamnent ainsi pour défendre la démocratie menacée par les inconséquences du régime, à ridiculiser le principe démocratique lui-même, à en faire éclater les contradictions. Si, comme il est probable, le Parlement refuse de tenir compte (1) de ce qui aura été fait sans son aveu — et si le mouvement Poujade fort de la volonté populaire veut la faire triompher (2), il sera amené à son corps défendant, par la force même des choses, à rendre « constituants » des Etats qu'il voulait rendre « consultatifs ».

Avec de tels Etats Généraux nous ne serons plus en 1788 ni en 1789, mais bien en 1792 ; Poujade voudra-t-il aller jusque-là ? voudra-t-il sortir de l'inévitable conflit entre le Régime et la volonté populaire, et à partir de celle-ci, ré-

(1) « Nous offrons par ce moyen à nos gouvernements la possibilité de connaître les vrais sentiments, les vraies revendications, les vraies aspirations du peuple français. » P. Poujade, *Fraternité Française* du 2 juillet 1955.

(2) « Il faut réunir les Etats Généraux... parce qu'enfin ils créeront un bloc uni et *légalement* représentatif ». (*Manifeste des Etats Généraux*), juillet 1955.

former celui-là ? Nul ne peut le prévoir, à commencer sans doute par Poujade lui-même bien qu'il ait avec ses députés un pied dans le Régime ; ces députés ne sont au Parlement que les délégués des Etats-Généraux : « Dès que les Etats Généraux seront convoqués, mes amis démissionneront et rentreront chez eux » (P. Poujade, conférence de presse du 16 janvier 1956).

LES UNIONS PARALLELES

En dehors du plan parlementaire, la lutte pour les Etats Généraux s'est traduite par la lutte pour le développement des Unions Parallèles.

A l'*Union de défense des paysans*, de Dupont, et à l'*Union de défense des Travailleurs Français*, de Quincy, se sont jointes depuis le Congrès de janvier 56 l'*Union de défense de la Jeunesse*, de Le Pen et l'*Union de défense des professions libérales et des intellectuels*, de M. Farré.

Le Conseil National de l'UDCA, réuni les 14 et 15 avril derniers a dû constater : « que la mise en place des Unions Parallèles n'a pas répondu à notre attente, pour des motifs divers. Peut-être certains ont-ils voulu les utiliser dans un sens qui n'est pas celui du mouvement. Peut-être y a-t-on trouvé trop de personnes désordonnées dans leurs idées, sectaires dans leurs positions, agitées dans leur action. »

Pour expliquer l'échec des Unions Parallèles il convient cependant de faire appel à des considérations qui n'ont pas été mises en évidence dans le « Bulletin hebdomadaire d'information et de documentation » d'où nous tirons cette autocritique.

1) Les conditions sociologiques qui ont assuré le succès de l'UDCA comme mouvement revendicatif ne se retrouvent pas dans les catégories sociales auxquelles s'adressent les autres unions. Il est illusoire dès lors d'espérer que les méthodes qui ont réussi avec les commerçants auront des résultats identiques avec les paysans, les ouvriers et les intellectuels.

2) La création d'un mouvement de masse suppose un climat révolutionnaire qui dépend de la situation, et qu'il n'est pas possible de créer sur commande. S'il existait chez les commerçants du fait de l'étranglement fiscal, s'il existe dans le monde paysan, il n'existe dans le monde ouvrier que canalisé par les syndicats.

3) Pour associer à la réussite de l'UDCA d'autres mouvements plus ou moins corporatifs, il faut établir de façon concrète pour les ouvriers, les paysans, les intellectuels quels sont les intérêts communs qui les rendent solidaires des travailleurs indépendants. Les intérêts économiques des diverses classes sont sans doute complémentaires sous l'angle de l'intérêt général, mais cela n'est pas toujours évident pour le simple citoyen : sont bien plus évidentes les oppositions. Le désir de surmonter ces dernières crée ce que les poujadistes appellent le « civisme », mais cette idée-force supporte mal le maintien d'une distinction entre les diverses catégories sociales, et encore moins la recommandation qui leur est faite de fonder leur action sur le plan revendicatif.

Si l'on s'en tient aux consignes qui avaient été données aux Unions parallèles, il était inévitable qu'elles piétinent. Il est même remarquable qu'elles n'aient pas fait éclater de façon plus aiguë les oppositions de classes que leur caractère revendicatif devait forcément mettre en évidence.

Le paysan qui vend pour 1.000 francs de marchandises ne comprend pas qu'elles reviennent à 3.000 francs au consommateur, il pense que la distribution gagne plus que lui tout en ne produisant rien. De son côté, l'ouvrier s'en prend à tout le monde : au paysan, le cul-terreux dont les lessiveuses sont pleines de billets ; au commerçant, le margoulin qui change de voiture tous les ans à force de l'estamper... Il est attaché aux coopératives et cantines que le commerçant dénonce, etc...

C'est sans doute pour éviter de voir se développer de telles oppositions au sein même du mouvement que le Conseil National a décidé la coordination des Unions Parallèles : « Pour répondre aux besoins nouveaux, une réorganisation interne des Unions Parallèles est envisagée, ainsi que la mise en place d'un organisme de coordination destiné à harmoniser leur action, et d'un bureau central de techniciens au service de toutes les Unions. »

Le cas de l'U.D.T.F..

L'exploitation des différences de situations sociales dans laquelle sont passés maîtres les communistes grâce à leurs organisations multiples et leurs journaux spécialisés, n'est pas possible aux Poujadistes et cela pour deux raisons : d'abord parce qu'ils sont honnêtes, ensuite parce qu'ils ont 35 ans de retard en matière d'organisation sur le P.C. Ils doivent ainsi pour assurer l'unité de leur action *prendre le contre-pied des méthodes et des positions marxistes fondées sur le dogme de la lutte des classes.*

De ce point de vue l'échec de l'UDTF mérite une analyse spéciale. On y verra l'illustration du cas général des Unions parallèles, en même temps que celle du problème de base posé par la reconstruction de la communauté nationale dans un pays gangrené par le marxisme.

A l'issue du Congrès de janvier 1955, l'UDTF se définissait dans un tract de base que nous croyons utile de reproduire intégralement

TRAVAILLEURS !

PIERRE POUJADE T'APPELLE A FORMER
L'UNION DE DÉFENSE
DES TRAVAILLEURS DE FRANCE

L'UNION DE DÉFENSE DES TRAVAILLEURS *n'est pas un nouveau syndicat :* elle n'a pas pour but la défense *professionnelle* des travailleurs, défense qui ne peut relever que des syndicats légalement représentatifs. L'adhésion à l'U.D.T.F. va donc de pair avec l'appartenance à un syndicat. Toutes les appartenances sont également respectées et l'U.D.T.F. s'interdit toute incitation à opposer les syndiqués les uns aux autres ainsi que toute prise de position favorable ou hostile à l'un plutôt qu'à l'autre des syndicats existants.

L'UNION de DEFENSE des TRAVAILLEURS *n'est pas non plus un parti politique :* elle respecte toutes les opinions et ne lance aucune exclusive contre quelque parti que ce soit.

L'UNION de DEFENSE des TRAVAILLEURS *est UN GRAND MOUVEMENT CIVIQUE* ayant pour but de créer un climat d'union et de fraternité entre tous les travailleurs de toutes appartenances syndicales et inorganisés pour aboutir à forger l'union de synthèse qui confère la puissance de transformer le régime économique pour que soient satisfaites les revendications ouvrières.

L'UNION de DEFENSE DES TRAVAILLEURS *n'a que des buts économiques et sociaux,* Son but n'est pas cependant de défendre égoïstement des intérêts ouvriers au détriment des intérêts des catégories commerçantes, artisanales ou paysannes mais d'unir ses forces aux autres forces de transformation sociale. Pour cela l'UNION de DEFENSE des TRAVAILLEURS dégagera, *à partir des tendances mêmes à la base,* les principes de synthèse sur la base des-

quels puissent être apportées des solutions pratiques aux problèmes du monde du travail dans le cadre des problèmes d'ensemble posés à la société.

L'UNION de DEFENSE des TRAVAILLEURS se situe au sein du mouvement d'ensemble d'UNION ET FRATERNITÉ FRANÇAISE présidé par Pierre POUJADE. Ce mouvement coordonne les actions des diverses unions paysanne, commerçante et artisanale, professions libérales et intellectuelles qui le composent. Mais chaque union dispose, en son sein, d'une autonomie totale en ce qui concerne l'élaboration de ses revendications propres et des bases de leur satisfaction dans le secteur qui les concerne, en dehors de toute atteinte aux intérêts particuliers des autres unions.

L'UNION de DEFENSE des TRAVAILLEURS *est avant tout un mouvement d'action* dont le but est de mobiliser toutes les forces civiques des travailleurs pour parvenir, dans une union fraternelle, à une défense efficace des intérêts de ceux-ci. Son action se situe sur le plan national.

L'UNION de DEFENSE des TRAVAILLEURS pose à la base un certain nombre de revendications fondamentales. *Son rôle n'est cependant pas d'ordre purement revendicatif :* il est avant tout de créer les conditions sociales et de faire prévaloir par elles les méthodes susceptibles de permettre la satisfaction des revendications posées en respectant la liberté sociale et la liberté individuelle de chacun. L'UNION de DEFENSE des TRAVAILLEURS n'est pas un mouvement destructif mais un mouvement de mobilisation constructive des masses et de l'opinion publique.

L'UNION de DEFENSE des TRAVAILLEURS s'adresse donc à tous ceux qui, travailleurs de base ou cadres, veulent que CELA CHANGE mais qui ne demandent pas moins à connaître les modalités et les aboutissants du changement.

Si l'UNION de DEFENSE des TRAVAILLEURS pose des revendications dont certaines ne peuvent pas être complètement satisfaites dans le régime actuel, elle affirme que ces revendications n'en peuvent pas moins l'être pourvu que l'on accepte les transformations économiques qui le permettent. Elle n'appelle donc pas les travailleurs à exiger stérilement mais à se mobiliser pour faire prévaloir des méthodes qui leur soient favorables.

Le programme minimum que propose l'UNION de DEFENSE des TRAVAILLEURS du MOUVEMENT POUJADE repose avant tout sur l'ELIMINATION de la GABEGIE et du DESORDRE qui règnent dans la société — et en particulier dans la GESTION de la production — pour redresser notre économie et nos finances et les rendre capables de satisfaire les légitimes revendications ouvrières.

Ce programme a été élaboré par le Congrès d'UNION et FRATERNITÉ FRANÇAISE (U.D.T.F.) des 14, 15 et 16 janvier 1956 :

1° *Accroître le pouvoir d'achat* des travailleurs, des vieux travailleurs retirés de la vie active et des économiquement faibles condamnés à la misère.

2° Par l'*imposition à la base*, supprimer tout impôt sur la rémunération des travailleurs.

3° *Reviser les grilles de coefficients Parodi* sur la base d'un regroupement simplificateur des multiples éléments de la rémunération actuelle.

4° Réaliser l'*égalité des droits* de tous les travailleurs en matière d'avantages sociaux, de congés payés et de retraite.

5° Assurer le plein emploi, le *droit au travail* et la protection des travailleurs contre les licenciements.

6° *Supprimer les zones de salaires.*

7° Revenir à une durée de travail normale à la faveur de la remise en ordre de l'économie et des finances sur la base de 40 *heures par semaine* comme premier but à atteindre et sur la base d'une rémunération garantie que valorise une politique appropriée de pouvoir d'achat.

8° Exiger du gouvernement actuel une politique de logements ouvriers accessibles à leur bourse.

9° Améliorer les conditions de travail et assurer une protection réelle contre les accidents du travail.

10° Elargir l'enseignement et en particulier la formation professionnelle, à tous les fils de travailleurs sans distinction de conditions.

11° Accroître les pouvoirs des comités d'entreprise pour leur conférer une part des pouvoirs de gestion que se réserve jalousement le capital et pour leur permettre d'intervenir dans les décisions de répartition des bénéfices et d'investissements.

12° Participer aux ETATS GENERAUX de la Nation, objectif fondamental d'UNION ET FRATERNITÉ FRANÇAISE de Pierre POUJADE.

Ni syndicat, *ni* parti politique mais n'ayant *que* des buts économiques et sociaux, l'UDTF, qu'elle le veuille ou non, fait double emploi avec les syndicats. Bien que le seul but qu'elle puisse affirmer vraiment soit l'unité ouvrière, elle se condamne à faire figure de concurrente des organisations ouvrières existantes.

Il est évident qu'il s'agit de mobiliser la classe ouvrière. Mais pour quoi — si l'on refuse la défense professionnelle réservée aux syndicats, si, comme l'affirme Quincy, l'on n'a aucune hostilité au régime ? Mobiliser pour mobiliser, constituer une force unitaire « pour que ça change » peut être un objectif; encore faut-il justifier par la critique du régime la nécessité du changement, par la trahison d'un certain syndicalisme l'existence même de l'action que l'on mène. Il faut préfigurer le changement par quelques idées sur la révolution à faire, si possible avoir un slogan unique

sur lequel appuyer ce que Lénine appelait la « dénonciation politique » par exemple l'unité de la classe ouvrière.

En vérité, devant la politique des syndicats représentatifs, il faut des raisons politiques pour surgir avec une formation et des méthodes nouvelles dans le monde ouvrier. Il faut montrer à celui-ci que sous prétexte de le défendre, ses organisations l'attachent à des buts politiques qui ne l'intéressent pas forcément mais compromettent sûrement la défense de son beefsteak. Mais si l'on refuse cette base politique, la défense professionnelle et l'action revendicative des syndicats étant apparemment efficaces, on risque de se donner beaucoup de peine et que rien ne se passe. Parce qu'effectivement il ne peut rien se passer. Ce qui « est avant tout un mouvement d'action », faute d'assigner un objectif précis à cette action, ne pourra jamais en mener aucune.

Un mouvement ne peut se priver des armes qui lui sont offertes par ses adversaires, ni de critiquer les organisations qu'il concurrence sans de ce fait manquer de justification. L'absence de positions politiques qui était nécessaire à l'UDCA est fatale à l'UDTF. Un objectif économique simple qui concerne tous les travailleurs indépendants,

— la lutte anti-fiscale que ne mène pas le « traître » Gingembre ;

— une situation sociologique que rend évidente à tous la pression de la nécessité ;

— des occasions d'actions spectaculaires et des résultats effectifs ;

— l'homme *ad hoc* pour exploiter cette situation et voilà un mouvement de masse.

Pas de politique bien sûr : elle est diviseuse ; elle doit même être le bouc émissaire : « tout cela c'est de la faute des pourris ».

Telles sont les conditions qu'il faudrait retrouver dans les autres classes de la société pour justifier les espoirs fondés par Poujade sur le développement des Unions parallèles, et les méthodes qu'elles ont copiées sur l'UDCA.

Un objectif économique simple qui ne soit pas l'apanage des centrales syndicales, il n'en est point pour l'UDTF. Si les syndicats ouvriers prennent souvent des accomodements avec les pouvoirs publics, les travailleurs ont pourtant le sentiment d'être bien défendus par des organisations puissantes. Et puis, il faut le dire, il n'y a pas de climat révolutionnaire, pas de pression d'une nécessité ressentie par la classe ouvrière unanime. Les résultats qu'elle obtient comme à Saint-Nazaire, par exemple sont à porter au crédit des syndicats et d'une bêtise patronale qu'il faut bien qualifier d'odieuse.

Dès lors il n'y a point d'homme ad hoc pour reconquérir le monde ouvrier sur les marxistes. Il faut de toute évidence s'y prendre autrement car, si bien exprimés qu'il soient par la base « les buts économiques et sociaux » que peut se fixer l'UDTF sont déjà exploités avec des appareils et des moyens légaux très efficaces par les centrales syndicales.

L'attention apportée par Quincy à respecter les bases d'action définies dans son tract, l'a conduit à faire de l'UDTF ce que justement il ne voulait pas qu'elle fut : un groupe limité dans son recrutement, et dominé par des factions animées de nostalgies et de volontés politiques d'un caractère justement dénoncé par l'ensemble du mouvement Poujade. A ne pas prononcer d'exclusives, à se refuser toute ligne politique on se condamne parfois à recruter des exclusivistes qui espèrent combler par leurs prétentions le vide qui leur est offert, à créer un champ clos d'influences hostiles qu'aucun principe n'affirme ni ne discipline.

Avec les consignes qui ont été appliquées, tout autre que Quincy aurait sombré sur les mêmes écueils.

Une réussite probable : l'U.D.P.F.

Pierre Poujade n'a pas caché que le problème des Unions parallèles devait être repensé. Il n'est pas douteux que celui de l'UDTF soit le plus important et le plus difficile de tous.

Le plus important parce que les Etats Généraux ne peuvent se passer d'une large participation ouvrière et qu'un échec sur ce plan donnerait au Poujadisme l'allure d'une ligue des classes moyennes et de la campagne contre les tendances ouvriéristes et citadines. Il cristalliserait ainsi les oppositions de classe qui font la fortune du P.C. en consacrant la division de la nation en deux camps de guerre civile. On retrouve à tout bout de champ ce problème politique fondamental de notre société, l'existence d'un camp étranger à la tradition du pays et le tenant sous la menace constante de la subversion marxiste.

Le plus difficile des problèmes aussi parce que sa solution implique la renaissance dans le peuple des valeurs traditionnelles qu'il n'a pas appris à connaître et que toute société moderne contredit.

Les conditions de développement de l'UDPF sont bien moins problématiques. Existent dans la classe paysanne les conditions sociologiques qui ont fait le succès de l'UDCA. De même le monde paysan peut sur des objectifs économiques simples faire abstraction de son fractionnement politique. Il a la même phobie de tout ce qui touche à la politique. La seule différence notable avec les conditions qui furent celles de l'U.D.C.A. concerne les organisations de défense préexistant à l'action poujadiste. Celles-ci défendent effectivement les agriculteurs et n'ont pas envers Poujade l'hostilité *a priori* qui fut celle de Gigembre. Normalement, le poujadisme devrait trouver dans les Fédérations agricoles des alliés sincères et décidés à adopter son style. Dorgères qui vit longtemps en Poujade un concurrent intempestif ne devrait pas s'opposer par principe à son action : les hommes sont faits pour s'entendre et conjuguer l'expérience et le dynamisme.

Le tirage de 500.000 exemplaires prévu pour le nouvel hebdomadaire « Union et Défense de la Paysannerie Française » est un indice des possibilités et des concours dont les poujadistes peuvent escompter bénéficier d'emblée.

L'U.D.J.F. et l'U.D.P.L.I.

Si le prochain bond en avant du Poujadisme doit être normalement assuré par l'action paysanne, l'Union des Jeunes et l'Union des Intellectuels sont invitées comme l'Union des Travailleurs à penser leurs méthodes et à développer leur recrutement.

Pour chacune des Unions se pose un problème différent. Quel sera le thème dominant de propagande chez les jeunes ? Il est encore trop tôt pour le dire. Ils attendent incontestablement une mystique qui réponde à la soif d'idéal dont souffrent les nouvelles générations. Quels seront les maîtres à penser de la jeunesse, quelles formes seront données à son besoin de se dévouer ? En attendant, Le Pen les invite à venir à l'UDJF se réchauffer le cœur dans la fraternité de combat dont tous les anciens combattants ont conservé la nostalgie.

Les tâches de l'UDPLI, si importantes qu'elles soient dans l'actuel désarroi des esprits, ne deviendront claires qu'autant que les élites intellectuelles consentiront à reconnaître dans le monde moderne une crise de la connaissance leur imposant un retour aux sources traditionnelles. Autrement Poujade court le risque de ne jamais trouver le ciment d'une Union qui fait appel à des individualistes auprès desquels les « boutiquiers » font figure de gent moutonnière et qui, s'ils s'écoutaient, constitueraient autant de groupements qu'ils sont d'individus.

Pour ces deux Unions parallèles tout dépend de l'indépendance d'esprit que Poujade leur accordera et des structures qu'elles se donneront.

P. Poujade qui désire légitimement contrôler le développement de l'action menée en son nom, ne peut certainement pas consacrer à chaque Union tout le temps ni tous les moyens qui seraient nécessaires. Aussi désire-t-il pour le moment consacrer tous ses efforts à l'action paysanne qui lui promet le maximum de chances de réussite.

L'avenir des Unions parallèles.

La réorganisation des Unions parallèles traduit le sentiment de Poujade d'avoir donné des responsabilités trop lourdes aux hommes qu'il avait sous la main. Comme nous l'avons montré, il est possible que les causes d'échec ne soient pas à imputer aux responsables, mais à une erreur de conception. Quoi qu'il en soit, l'avenir des Unions dépend en premier lieu des hommes que l'action révélera et qui apporteront des solutions aux multiples problèmes qui leur sont posés. C'est pourquoi se trouve réaffirmé le principe de la promotion par la base auquel Poujade semble tenir par dessus tout. La réussite dans la cellule géographique étant un test valable pour la promotion à des responsabilités régionales, les cadres nationaux devant sortir d'une émulation militante dont la pierre de touche est le recrutement.

Si l'avenir des Unions parallèles dépend des hommes qui seront capables de les animer, l'avenir de l'UFF dépend de la coordination parfaite de leur orientation et de leur action. D'où les services techniques et de documentation communs, d'où la mise en place par le dernier congrès d'une organisation verticale destinée à coordonner les diverses Unions à tous les échelons géographiques.

LE PROGRAMME ET LES IDÉES DU MOUVEMENT POUJADE

« Nous ne prétendons pas imposer un programme tout fait au peuple français. Nous voulons au contraire que chacun exprime ses revendications dans des cahiers que nous allons faire circuler. Nous lancerons un manifeste des Etats Généraux... et de l'ensemble des revendications populaires nous tirerons un programme précis que nous vous soumettions. » (Pierre Poujade, 31 juillet 1955).

Respectueux du principe démocratique, Poujade n'a pas de programme et ne veut pas en avoir. Paradoxalement, le refus de tout programme est le seul principe doctrinal de l'U.D.C.A.

On a voulu en faire une habileté politique. Il est certain que l'absence de programme a puissamment contribué au succès électoral du 2 janvier, en permettant le rassemblement d'hommes qui n'avaient en commun que des réactions élémentaires d'honnêteté et de dégoût. Mais maintenant que le mouvement est engagé, par la force des choses, sur la voie politique, il n'a toujours pas de programme. Cela suffit à détruire la thèse de « l'habileté politique ».

Ceci n'est nullement antipathique, bien au contraire. C'est un témoignage de la volonté apolitique — pour ne pas dire antipolitique — qui caractérisait le mouvement à son origine. C'est également l'expression d'une défiance légitime à l'égard des « intellectuels », des « grosses têtes », selon l'expression de Poujade, et des proclamations de foi électorales toutes identiques et toutes mensongères.

Cette position est en outre d'une stricte orthodoxie démocratique. Mussolini disait : « Notre programme est de gouverner l'Italie » ; Poujade pourrait dire : « Notre programme est de rendre la parole au peuple ».

Pour rendre la parole au peuple, Poujade veut réunir les Etats Généraux.

Les Etats Généraux sont conçus comme une représentation exceptionnelle de la nation, sur la double base professionnelle et « civique ». Les différentes « Unions parallèles » du mouvement devant en être « la préfiguration ».

Dans le manifeste publié le 6 août 1955, Poujade s'exprime ainsi :

« Il faut réunir les Etats Généraux :

Parce que seuls ils permettront de rompre la structure politique actuelle pleine de fausseté, de falsification et de haine de classes, au profit d'une structure économique et sociale représentant le vrai visage de la Nation.

Parce que seuls ils assureront la garantie des intérêts de chaque ordre spécial dans le cadre du pays.

Parce que seuls ils permettront l'établissement de rapports qui doivent fondre les intérêts particuliers dans l'intérêt général.

Parce que seuls ils contraindront les égoïsmes individuels à disparaître dans le cadre social.

Parce qu'enfin ils constitueront un bloc uni et légalement représentatif. »

Le principe même de ces Etats Généraux implique une prise de position antimarxiste. La collaboration des diverses couches sociales est une condamnation de la lutte des classes.

Il implique également une condamnation du Parlement en tant que représentation nationale ; la démocratie poujadiste est une démocratie *directe* et *organique*.

Il repose enfin sur une robuste croyance dans le dogme de la souveraineté du peuple et le postulat du « bon citoyen ». Il n'est pas difficile de trouver, dans les textes poujadistes, l'expression d'un manichéisme assez simple d'après lequel les vilains députés et les méchants partis dénaturent tout ce qui vient du Peuple, et qui est nécessairement bon, juste et naturel.

Cependant, si tout programme de réformes est reporté à l'époque de la réunion des Etats Généraux, les différentes Unions Parallèles ont à plusieurs reprises, et notamment au Congrès des 14, 15 et 16 janvier 1956, formulé un certain nombre de revendications.

Le programme revendicatif.

L'U.D.C.A. étant née d'une révolte contre le fisc, la réforme fiscale constitue l'essentiel de ses revendications.

Les poujadistes réclament l'égalité fiscale, notamment avec les coopératives et les grands magasins ; ils affirment que la liberté totale est le meilleur moyen pour le petit commerce de prouver son efficacité.

Ils réclament surtout *l'imposition à la base*, sans toutefois avoir d'opinion bien précise sur le stade auquel doit être prélevé l'impôt. Le Congrès de juillet 1955 a refusé le vote d'une motion favorable à la formule de l'impôt sur l'énergie préconisée par M. Schueller. Les commerçants entendent surtout ne plus jouer le rôle de collecteurs d'impôts pour le compte du fisc.

Un projet de « réforme des circuits de distribution » est promis depuis longtemps par l'U.D.C.A., mais n'a toujours pas vu le jour.

De son côté, le programme ouvrier de l'U.D.T.F. comporte, avec la participation aux Etats Généraux et l'imposition à la base (entraînant la suppression de tout impôt sur la rémunération des travailleurs) :

— l'accroissement des pouvoirs des comités d'entreprise pour leur conférer une part des pouvoirs de gestion et leur permettre d'intervenir dans les décisions de répartition des bénéfices et d'investissements.

— le plein emploi et le droit au travail ; l'égalité des droits entre travailleurs pour les avantages sociaux, congés payés et retraites.

— le retour aux 40 heures.

— la suppression des zones de salaires.

Sur ce dernier point, un certain flottement règne chez les Poujadistes. Le programme de l'U.D.T.F. comporte la suppression des zones de salaires. De même, « Fraternité Française » disait, le 30 juillet 1955, par exemple : « La suppression des zones de salaires, désormais inscrite sur tous les cahiers de revendications en province... Nous entendons, avec Poujade, apporter une solide contribution à la lutte engagée pour mettre fin au scandale des zones salariales... »

Mais nous pouvons lire, dans le même journal, à la date du 24 mars 1956 : « Nous avons déjà fait allusion dans ce journal aux inconvénients certains qu'une telle mesure (la suppression des zones salariales) comportait du point de vue de la décentralisation industrielle... Il n'est donc nullement impossible qu'en voulant aller trop loin on nuise aussi bien aux travailleurs provinciaux qui trouveront beaucoup

plus difficilement de l'embauche, qu'aux travailleurs des zones O, dont on n'augmentera les salaires qu'avec beaucoup de circonspection en raison de l'étendue des répercussions que cette augmentation pourra entraîner ». Ces positions contradictoires, sur un problème aussi important, trahissent un certain flottement.

Le programme paysan, élaboré le 1er mai 1955 au congrès de Saint-Affrique, demande principalement :

— l'égalité de protection pour l'agriculture et l'industrie dans le domaine douanier, et l'abaissement des droits de douane au minimum ;

— la suppression de toutes les subventions économiques et du dirigisme agricole ;

— l'interdiction des produits chimiques dits insecticides et conservateurs, les produits devant être livrés naturels.

Enfin, l'U.D.A.F. s'oppose au démantèlement des propriétés ainsi qu'à leur regroupement, le remembrement devant rester facultatif. Les ouvriers agricoles bénéficieraient d'une participation au résultat d'entreprise, quand celui-ci serait bénéficiaire.

Telles sont, très brièvement résumées, les principales revendications du Mouvement PoPujade. A partir d'elles et des autres mesures envisagées au congrès de juillet 1955, il est possible de déceler les tendances dominantes du Poujadisme quant aux réformes dont les Etats Généraux auraient à connaître.

Les tendances du poujadisme.

De son origine dans la partie la plus individualiste des classes moyennes, le Mouvement Poujade tire une nostalgie certaine pour le libéralisme. Il propose, par exemple, le retour dans le circuit privé de toutes les entreprises nationalisées déficitaires et des postes régionaux de radio. Il réclame « la séparation effective des pouvoirs » et d'une façon générale un ensemble de mesures inspirées de la démocratie libérale de jadis. Le Congrès de 1955 s'est prononcé pour la dissolution automatique de l'Assemblée s'il y a trois crises au cours de la même législature, et pour le scrutin uninominal d'arrondissement à un tour.

Le libéralisme du Mouvement semble d'ailleurs être tempéré par l'insistance mise sur l'organisation des professions. « Ce qui me paraît réellement important, c'est que la repré-

sentation économique ait pour base l'organisation professionnelle, que l'élu découle directement de l'organisation des professions » (M. Rohart, *Fraternité Française* du 30-7-55). Le principe des Etats Généraux met en lumière cette tendance qu'on pourrait appeler corporative, ainsi que la motion de 1955 : « suppression du Conseil Economique qui se transformerait en seconde Assemblée chargée de tous les problèmes économiques, et notamment du contrôle préventif des dépenses ». La démocratie suggérée par les congrès poujadistes serait libérale en politique et corporatiste en matière économique. S'il fallait absolument chercher des références étrangères au Poujadisme, c'est sans doute du côté de Salazar qu'il faudrait regarder.

Il convient de préciser que les différentes mesures ainsi examinées ne constituent pas un programme, mais un ensemble de suggestions, les Etats Généraux étant seuls habilités, dans le catéchisme poujadiste, à interpréter la voix du Peuple souverain.

« Pas de réforme de la fiscalité sans ordre dans l'économie. Pas de remise en ordre économique si l'Union Française part à la dérive dans des mains étrangères. » (Poujade au Vel' d'Hiv', 16-1-56).

Il serait injuste de ramener à ce motif les raisons qui ont fait du Poujadisme le seul mouvement décidé à défendre ce qui fut un Empire. En vérité, pour Poujade comme pour les « Français quelconques » qui le suivent, l'Empire c'est la France. Ils reconnaissent un problème indigène comme il y a un problème noir aux U.S.A., mais pas de problème africain.

Pour les Poujadistes, nous n'avons pas besoin de nous justifier pour rester partout où flotte notre drapeau, car la Patrie est à Alger et Dakar aussi bien qu'à Paris et Clermont-Ferrand ; et la Patrie ne se discute pas, ne se justifie pas. Aussi tombent-ils rarement dans l'erreur qui consiste à additionner les barrages, les écoles et les hôpitaux.

Quand Poujade déclare qu'il est prêt à se battre pour la France d'outre-mer, il ne prend pas une position politique ; il obéit à un sentiment patriotique et n'éprouve aucun besoin de se justifier. C'est un sentiment commun aux Français qui ne sont pas pervertis par l'intellectualisme, et qui ne sont pas « Français d'élection ».

Il en va de même pour les choix de politique extérieure. Les Poujadistes réorganiseraient volontiers la France en vertu du principe d'après lequel « tout ce qui est bon pour

le petit commerce l'est aussi pour la Nation ». Et leurs réactions devant les problèmes diplomatiques est celle de « charbonnier maître chez soi ». Ils ne veulent causer d'ennuis à personne, mais ne tolèrent pas que l'étranger vienne se mêler de leurs affaires. Aussi voient-ils d'un mauvais œil l'impéralisme russe aussi bien que celui des U.S.A. ou de l'Angleterre :

« (En URSS) depuis trente ans les épurations, les déportations et les exécutions se succèdent ; celui qui hier était le génial Père des Peuples n'est plus qu'un infâme importun. Pourquoi voudriez-vous que nous accordions aujourd'hui un crédit aux nouveaux oracles qui demain seront sans doute condamnés, car tel est le sort de tous les dictateurs... Depuis toujours les intérêts britanniques se sont heurtés aux nôtres à travers le monde... ils ont dû évacuer leur Empire mal acquis et aujourd'hui ils tournent leur appétit insatiable vers ces immenses territoires que la IIIe République nous a légués... Découvrant Casablanca où ils (les Américains) espéraient chasser les lions dans la rue, la vieille Europe, où ils pensaient rencontrer l'homme de Cro-Magnon, ces néophytes de la Liberté ont la prétention de l'apprendre à ceux qui l'on créée. Partis à travers le monde avec l'auréole de leur puissance industrielle et de leurs dollars, ils ont trouvé moyen de se faire détester partout, mais d'abord par ceux à qui ils ont rendu de réels services... Il est vrai que l'Oncle Sam est extrêmement sensible aux désirs des peuples, et de préférence quand il peut sentir l'or, le fer, le pétrole et même l'uranium. » (P. Poujade, *Fraternité Française*, 31-3-56).

Sur la question de la Communauté européenne, Poujade s'est toujours montré assez réservé. Il déclare dans sa conférence de presse du 16 janvier 1956 :

Q. — Que pensez-vous de la défense de l'Occident ?

R. — C'est encore un de ces problèmes où, avant de prendre des décisions qui engagent l'avenir du pays, il faut d'abord consulter directement la Nation... Cependant, en tant que citoyen et à titre personnel, je puis dire qu'il faut d'abord relever la France, son armée et son économie, pour parler utilement avec les autres nations de l'Occident. Que diriez-vous qu'un commerçant qui voudrait engager une lutte de concurrence avec son voisin avant d'avoir mis en ordre ses propres affaires ?

Vers la même époque, dans un article du 31 mars 1956, Poujade vantait les mérites de l' « Alliance Latine » : « Nous

avons à côté de nous et autour de nous les membres de la grande famille latine qui peuvent réaliser ce que les Soubises modernes cherchent en vain ». Or l'Union Latine, qui n'a guère de possibilité d'existence faute d'un bassin industriel comme celui du Nord et de la Rhénanie, a surtout été utilisée — Poujade le sait-il ? — comme une machine de guerre contre l'Europe. Il semble que, sur ce point, l'U.D.C.A. n'ait pas encore clairement fait son choix.

Enfin, mentionnons encore deux préoccupations ou constatations très importantes qui déterminent certaines prises de position du Mouvement : 1° La pression fiscale est non seulement une injustice, elle est en fait un moyen d'élimination des classes moyennes dont l'existence est au contraire indispensable à la santé de la nation ; 2° L'analyse historique marxiste est erronée et contredite par les faits et les solutions d'avenir sont dans les directions que n'avait pas prévues Marx, par exemple la déconcentration industrielle appelée à jouer un grand rôle parmi les remèdes à l'économie monstrueuse du XX[e] siècle.

Il semble, au fond, que dans le Mouvement Poujade (c'est là une de ses originalités), le programme soit beaucoup moins important que nos réaction qu'on a devant les événements à mesure qu'ils se présentent. Le Poujadisme est surtout une manière d'être et de sentir. L'élasticité de son programme vient de ce qu'il refuse les doctrines préconçues et les idéologies. Ce qui existe de son programme est né du combat lui-même et il en sera sans doute ainsi pour le développement de ce programme. Ce qu'on appelle programme de Mouvement Poujade ne peut être, dans ces conditions, que la suite des réponses qu'il donnera aux questions posées par l'actualité.

POUJADE ET LE RÉGIME

Au lendemain des dernières élections législatives, l'hebdomadaire américain *Newsweek* posait et traitait devant son public international la question que n'osaient ouvertement énoncer les augures, quelque peu déconfits, de la presse française : « La République peut-elle être sauvée ? »

En cinq pages, où l'anecdote, la photographie, la statistique, la citation philosophique et l'interprétation des faits concourent à semer dans l'esprit du lecteur les germes d'un pessimisme irrémédiable, le rédacteur de *Newsweek* instruisait le procès du régime. Une sixième page était consacrée à « l'homme de la semaine », au « rebelle de Saint-Céré qui parle d'une Bastille », à Pierre Poujade.

Une conclusion se dégageait de l'ensemble : la République était menacée d'un péril mortel.

Le problème nord-africain et l'inflation larvée exigeaient des solutions énergiques, claires, rapides. Quel gouvernement, issu de quelle majorité et disposant d'une solide confiance dans le pays, pouvait prétendre élaborer, puis faire adopter et appliquer ces solutions ?

La querelle Faure-Mendès venait de créer une division dont tous les partis dits républicains ne manqueraient pas de tirer argument pour provoquer des crises fréquentes au cours de la législature.

Au lieu de se prononcer pour l'une ou l'autre des solutions proposées par les frères ennemis du radicalisme, les Français, consultés à l'improviste, renvoyaient dos à dos mendésistes et fauristes. Le Parti communiste gagnait une cinquantaine de sièges. Hier encore considéré par nombre de ses adversaires comme un agitateur de province, à la fois candide, arriviste et dangereusement excité en raison de ses succès obtenus au détriment du fisc, Pierre Poujade devenait un leader politique. Deux millions et demi d'électeurs l'avaient pourvu du « balai à 52 crins » avec lequel, nouvel Hercule, il se chargerait de faire place nette au Parlement.

Pour les observateurs étrangers, comme pour notre grande presse d'opinion, la progression du parti communiste et le surgissement du poujadisme prenaient une tout autre signification. C'était le signe certain de la décrépitude. La nouvelle Assemblée Nationale se révèlerait vite ingouvernable. La démocratie française ne tarderait pas à s'écrouler sous les coups du communisme subversif de Duclos et du néo-fascisme anarchique de Poujade.

Ainsi, le collaborateur de *Newsweek* terminait-il son article sur le mode funèbre : « ... par la volonté souveraine de son peuple, manifestée la semaine dernière, elle (la France) ne peut plus désormais être comptée au nombre des grandes puissances mondiales ».

Le régime du silence.

La volonté souveraine de peuple français, chacun sait, au fond, ce qu'il faut en penser.

La règle du jeu a été codifiée dans la Constitution. Ce texte a reçu l'approbation d'un tiers seulement du corps électoral. Il s'est vite révélé impropre à masquer les tours de passe-passe de nos joueurs de dés politiques. Ses propres auteurs en reconnaissent les vices fondamentaux. Ils vont jusqu'à les dénoncer devant leur clientèle. Mais les intentions les plus affirmées de réforme constitutionnelle s'évanouissent au seuil du Parlement. La Constitution demeure intangible. Elle reste le pilier central d'un Etat dont un grand commis a pu déclarer récemment qu'il était « flageolant » (1).

« Le Monde », ce quotidien aux *attaches* si étroitement républicaines, vient de publier, sous la signature de Maurice Duverger, une série d'articles sur la réforme nécessaire du régime. On pouvait y relever ces lignes surprenantes :

« Notre démocratie meurt parce que le peuple en est exilé : une fois choisis ses représentants, ceux-ci s'adonnent à des jeux ésotériques, d'où les citoyens sont exclus. Le poujadisme n'aurait pas eu son ampleur actuelle s'il n'avait traduit d'une certaine façon cette frustration de citoyens privés d'action réelle sur le choix de leurs dirigeants. Qui osera soutenir que les électeurs du 2 janvier voulaient voir M. Mollet à la tête du gouvernement ? Si leur déception engendre

(1) M. André Dubois, Haut-Commissaire de France au Maroc, au procès des fuites, 17 avril 1956 (*Le Monde*, 13 avril 1956).

de nouveaux succès de M. Poujade, ceux-ci seront justifiés d'une certaine façon. Les microbes ne peuvent proliférer si le terrain ne s'y prête pas ; notre régime leur prépare un admirable terrain ». (*Le Monde*, 13-4-56).

Qui dit mieux ? Et quel est donc ce régime où les microbes menacent de proliférer au point de mettre en danger l'existence de la République ?

Entendons-nous bien sur le sens qu'attribue ici au mot microbe l'honorable M. Duverger, naguère lui-même atteint d'une bacillose de caractère vichyssois, mais aujourd'hui guéri de son mal par la vertu du bain microbicide où l'a plongé M. Beuve-Méry. Au « Monde », comme dans toute la presse issue, on reconnait le microbe anti-fasciste. Ni le capitalisme, national ou international, ni le bolchevisme ne sont microbiens. On les considère, au contraire comme des antibiotiques. L'un contribue à maintenir la démocratie en bonne santé en arrosant la presse d'une pluie d'or au moment d'une poussée de fièvre fasciste. L'autre sait opportunément appliquer son éthique concentrationnaire aux saboteurs qui affichent une tendance marquée à honorer exagérément soit leur propre personnalité, soit celle des dieux morts.

Pour ne pas encourir l'excommunication et les foudres des grands maîtres de la IV^e^, il faut savoir pratiquer le silence. Non pas tellement le silence lui-même, *qu'un certain silence ;* les adversaires du régime, les microbiens se reconnaissent en ceci : ils n'observent pas *un certain silence.* Ils disent par exemple, que Mendès a bradé l'Indochine et la Tunisie, et le Maroc. Ce sont des factieux. Ils n'ont pas été formés à la discipline du silence.

...*Ce silence de la clandestinité,* où rôdent les spectres des morts de Dien-Bien-Phu, il pèse aujourd'hui sur le procès des fuites. C'est lui qui assure la perennité du régime.

Poujade veut-il réellement « que ça change « ? Va-t-il partir en guerre, quoi qu'il dût lui en coûter, contre le syndicat des silenciers ? En d'autres termes, va-t-il refuser de participer à la partie de bonneteau qui se déroule impunément depuis douze ans sous les yeux et au détriment du peuple souverain ? Voilà ce que se demandent maintenant bon nombre de ses électeurs du 2 janvier.

Sortez les sortants.

Poujade a le sens de la formule publicitaire et, mieux, de la propagande. Il exerce sur son entourage un ascendant

indéniable. A la tribune, il ne se borne pas à une exhibition de déshabillage : il conquiert son auditoire par l'expression simple, directe, populaire d'une pensée en apparence spontanée. Prompt à préparer et à porter l'estocade, il est « bien de chez nous », dirait Nohain.

Impulsif et méfiant, éloquent mais sachant se taire à bon escient, il a l'étoffe d'un homme politique.

Reste à prendre la mesure de Poujade. Homme politique, le courage, la persuasion, le magnétisme personnel ne lui suffiraient pas, car il reste encore aux véritables hommes d'Etat le devoir d'allier l'esprit d'analyse et de synthèse à un jugement sûr, à une grande ampleur de vues.

Les problèmes que pose le redressement français sont multiples, mais peuvent, en gros se ramener à deux : restauration de l'autorité et de la hiérarchie, à l'intérieur ; politique étrangère sans complaisance à l'égard de nos alliés comme envers nos adversaires.

Pour en finir avec l'anarchie intérieure, la mise au pas du P.C., la protection stricte des intérêts des travailleurs assortie de la limitation du droit de grève, le contrôle rigoureux des capitaux et une réforme fiscale équitable figurent au premier rang des mesure à prendre. La situation extérieure s'améliorerait dans la mesure où nous saurons remettre en ordre notre économie, nos finances et notre Administration. Alors pourra-t-on parler d'un renouveau du sens social, du sens de l'Etat et de l'esprit public.

Poujade n'ignore pas que, pour y parvenir, il faut attaquer de front les syndiqués du silence, les véritables profiteurs du régime, les parvenus de la Résistance, comme les 20.000 trafiquants et industriels dont les dossiers furent trouvés en 1944 dans les caves de l'hôtel Majestic, puis escamotés.

Il l'a si bien compris, sans toutefois s'expliquer clairement là-dessus, que son mot d'ordre électoral fut : « Sortez les sortants ». Deux millions cinq cent mille électeurs répondirent à son vœu. Ils éjectèrent 52 intermédiaires agréés de la clique résistantialiste. 52 poujadistes sortirent des urnes, qui furent les premiers surpris de ce succès.

Il n'est que de se reporter à leurs déclarations au lendemain des élections. Le député Léger, crémier au Havre, interrogé par un journaliste, fit cette réponse : « J'ai rencontré Poujade au mois d'Avril. Je n'avais jamais fait de politique avant. Il m'a plu, je marche avec lui, mais je ne fais pas de politique ». Il ajoutait : « La politique, ça c'est l'affaire de Pierrot, je ferai ce qu'il dira de faire. Çà le concerne exclusivement et, faites-moi confiance, ce ne sont pas les idées qui lui manquent ».

La victoire acquise, il sembla que Poujade allait mener rondement la danse du balai dans la caverne parlementaire.

Il avait su astucieusement diriger son affaire contre l'esprit d'injustice qui se retrouve dans chaque texte fiscal, tant au moment de son élaboration que lors de son application. Devant des auditoires considérables et enthousiastes, il avait dénoncé la manœuvre savante, menée sur trois plans, par le gros capital, les partis et les syndicats progressistes, enfin par l'Etat. Cette manœuvre vise à l'élimination graduelle du petit commerce et de l'artisanat. Elle a pour fin la concentration industrielle et commerciale, première étape vers un collectivisme étatique. Poujade avait attaqué les parlementaires favorables à une augmentation des charges fiscales dont commerçants et artisans allaient faire les frais. Il ne parlait ni de taille, ni de gabelle, ni de dîme. Mais il reprenait le mot de René Mayer et de Mendès : « Nous sommes en 1788 ».

On pouvait croire qu'il se faisait le porte-parole d'une classe brimée par cette noblesse dont les titres furent usurpés à la Libération. A lire et à entendre Poujade réclamant l'ouverture des Etats-Généraux de la Nation, on évoquait le fameux pamphlet de Sieyès : « Qu'est-ce que le Tiers Etat ? ».

Il est toujours périlleux de s'identifier à un personnage historique. De Gaulle s'est longtemps pris pour Jeanne d'Arc. Daniel Mayer s'imagine être Vergennes et Mendès-France, le Premier Consul.

Poujade après sa victoire électorale déclara : « Je suis Caboche, et voilà les chefs des Jacques ». Il désignait, par là, ses élus, auxquels il promettait, en cas de défaillance, la potence.

La violence verbale dissimule, souvent, une grande indécision, un malaise ou, ce qui est plus grave, le souci d'esquiver des responsabilités trop lourdes.

Caboche, boucher de Paris, impose par la force les réformes administratives et judiciaires sanctionnées par l'Ordonnance royale de 1413. Poujade voudra-t-il aller jusqu'à l'insurrection pour imposer sa volonté de réformes ?

Les véritables Bastilles.

La première question du catéchisme républicain permet aux pontifes du régime de faire le tri entre le bon grain et l'ivraie. « Etiez-vous ou êtes-vous, à un degré quelconque, partisan de la Résistance ? », selon votre réponse, vous serez catalogué parmi les primates non évolués ou parmi les citoyens éclairés d'une démocratie progressiste.

A qui répond : « J'en étais, j'en suis, j'en serais », les portes du temple s'entrouvent. La Résistance, c'est la fraternité en trois points, sous le signe de l'étoile soviétique et la bénédiction du Gl Thierry d'Argenlieu.

L'imbécile qui feint d'ignorer jusqu'à la réalité de la Résistance, ou qui tient ce mythe pour malfaisant et dépassé, est rejeté dans les ténèbres extérieures, où se lamentent en vain les familles des 120.000 victimes de la Libération..

Poujade a rejoint, en 1943, les Forces Françaises Libres, son second, Machecourt, secrétaire général de l'U.D.C.A., est un authentique résistant. Il le rappelle dans le numéro du 1er avril de *Fraternité Française*. Sauvage, qui partage avec Machecourt la confiance de Poujade, est un ex-capitaine pilote de l'escadrille Normandie-Niemen, titulaire de quatre décorations soviétiques. Quant à Mme Poujade, elle est officier de l'armée de l'Air. A ce titre, elle a participé à la campagne d'Afrique et au débarquement en Corse.

Traité de fasciste par ses adversaires, Poujade riposte en leur opposant sa qualité de Résistant et celle de ses adjoints. C'est de bonne guerre dira-t-on. Oui, à la condition qu'un tel moyen de défense soit utilisé avec prudence et discernement dans un pays où, depuis douze ans, l'histoire officielle a été ravalée au niveau d'un moyen de propagande. Les profiteurs de la Libération en ont fait un instrument commode de leur justification. Mais il n'est personne, témoins, complices ou acteurs, pour ajouter crédit aux affabulations des serviteurs de plume dont l'esprit critique et les méthodes procèdent de l'interprétation mensongère des faits et de la haine.

Il ne serait pas inutile que Poujade, pour dissiper toute équivoque, tînt en public la balance égale et dénonçât les excès auxquels nous devons de nous voir relégués au rang de puissance secondaire. Le chef de l'U.D.C.A. avait promis de se livrer, dès après les élections à un « déballage sensationnel ». Que sont donc devenus ses projets concernant un

livre noir des scandales de la Quatrième, dont les milieux poujadistes s'entretenaient, vers le 15 janvier 1956, en lançant aux « parlementaires pourris » des regards narquois ?

« Habileté, chuchotent certains membres des hautes sphères poujadistes. Il faut agir avec prudence, ne pas bousculer les opinions établies par ceux qui, depuis douze ans, détiennent le monopole des moyens publics d'expression ». Voire.

Les petits malins du régime le savent bien, qui brûlent chaque jour en place publique un Poujadolph fabriqué à Londres et estampillé à Nuremberg. Leur maîtrise est sans égale dans le domaine du faux : n'ont-ils pas réussi à créer un Front Républicain électoral que deux mois de responsabilités gouvernementales ont suffi à disloquer ?

Pour accomplir la tâche qu'il s'est fixée, Poujade devrait donc donner l'assaut à la Bastille du Système, à celles du communisme, du capitalisme. Il pourrait alors tenter de démontrer que la prétendue légalité républicaine n'est qu'un paravent à l'abri duquel complote et tripote un monde assez réduit de ruffians et de traîtres.

A-t-il suffisamment de troupes organisées et animées du meilleur esprit civique pour se lancer dans l'aventure ? La situation actuelle des organisations poujadistes permet-elle d'engager un tel combat ?

Situation du groupe parlementaire.

Il est intéressant d'examiner les consignes données par Poujade à ses élus et comment, à l'Assemblée Nationale, les mandarins du régime tentent de s'y prendrent pour « couler les poujadistes dans le moule du parlementarisme traditionnel ».

Le 7 janvier 1956, dans une déclaration à la presse, Poujade affirmait : « Nous allons faire voir au pays ce que doivent être les véritables représentants du peuple... Nous engagerons un débat permanent avec le pays pour que celui-ci participe à l'Assemblée. Ce n'est pas faire de la politique, c'est faire du civisme... Nos députés ont pour instruction de ne rien faire qui ne soit conforme à la ligne du Mouvement. Ce n'est pas de la dictature, c'est au contraire, la vraie démocratie, qui exige un minimum de discipline démocratique ».

Il y avait là de quoi inquiéter les vieux chevaux de retour du Parlement et rassurer les démocrates sincères. Toute la vérité sur les débats de l'Assemblée allait enfin être portée à la connaissance des citoyens.

La tâche s'est vite révélée irréalisable. Dans certains cas, l'élu s'est montré peu préoccupé de renouer avec sa clientèle électorale. Dans beaucoup d'autres, le boycottage systématique des commerçants ayant assisté au compte rendu de mandat de leur député poujadiste a produit un effet certain d'intimidation.

Par contre, la discipline imposée par Poujade a été strictement observée par le groupe d'Union et Fraternité Française. Ces « hommes quelconques » font preuve d'autant de qualités que les professionnels. Leurs adversaires — à l'exception, bien entendu, des communistes — admettent qu'ils sont courtois, sérieux, que leurs interventions sont jusqu'à leur récente décision de ne plus participer au jeux du cirque, d'une bonne tenue. Ils se sont distingués par leurs assiduité aux séances. Ils n'abusent pas de la possibilité, qui reste à un parti réduit à l'opposition de déposer des propositions purement démagogiques.

Poujade a, d'autre part, indiqué à chacun d'entre eux son souci de démontrer au pays que les députés U.F.F. étaient « à la hauteur » (Discours prononcé au Palais des Sports, le 16 janvier 1956).

Ils ne l'ont en général, pas déçu. Le Pen s'est peut-être montré trop vite agressif ; Damasio a obéi par instants aux impulsions d'un tempérament bagarreur ; Dides, également. Mais, dans l'ensemble, les poujadistes ont su déjouer les manœuvres que leurs collègues se sont ingéniés à monter pour les faire apparaître comme des trublions, dépourvus de tout sens politique. Ce ne sont pas les invalidations en série qui ont pu servir les desseins des anti-poujadistes. Elles ont, au contraire, discrédité un peu plus leurs auteurs, qu'ils fussent d'effrontés républicains ou républicains populaires.

Quant à la tentative de couler dans le moule du parlementarisme traditionnel ces béjaunes de la politique, elle a jusqu'ici complètement échoué. Rien n'illustre mieux le dépit des vieilles barbes que ce bref dialogue échangé dans les couloirs de la Chambre, au cours d'une suspension de séance. A Le Troquer qui l'apostrophait en ces termes : « Vous êtes contre le régime parlementaire », Vahe, député U.F.F. de Saône-et-Loire répondit : « Non, Monsieur le Président, nous sommes contre les parlementaires du régime. Ce n'est pas la même chose ». Le Troquer resta coi, mais la répartie de Vahé ne l'a certes pas incité à faire preuve de plus d'équité envers l'opposition poujadiste.

Voyons maintenant le rôle joué par le groupe UFF depuis janvier 1956.

Rejeté dans l'opposition par la volonté expresse de MM. Mollet et Mendès-France, et par l'accord tacite du MRP, des indépendants et du RGR, il a presque toujours combattu la politique du gouvernement dit de Front Républicain.

Les élus poujadistes ont voté contre l'investiture de Guy Mollet. Lors du débat sur les pleins pouvoirs réclamés par le même Mollet, l'UFF, par la voix de Bouyer, « député de la Charente-Maritime, travailleur authentique, père de famille et résistant », a fait savoir en ces termes les raisons de son hostilité : « ...En aucun cas notre position ne sera définie en fonction d'une tactique politique, comme il arrive trop souvent dans cette assemblée... Vous demandez des pouvoirs spéciaux pour opérer des réformes sociales. Nous en serions d'accord si nous étions sûrs que les petits exploitants européens et musulmans ne verront pas venir demain leur terres remembrées au profit des grands trusts... Vous demandez des pouvoirs militaires, alors que les décisions de justice ne sont pas appliquées... Vous préférez, avez-vous dit, une opposition brutale à une abstention résignée. Nous ne sommes en rien des gens résignés: *Aussi voterons-nous contre les pouvoirs spéciaux, en attendant le jour, prochain sans doute, où un gouvernement de salut public nous trouvera à ses côtés pour le meilleur et pour le pire.* »

La vigueur de cette opposition est tempérée par le souci, évident, de rester dans les limites du jeu parlementaire. Et Bouyer de conclure : « Si l'honneur vous est accordé de présider un tel gouvernement, il ne vous manquera pas une seule de nos voix. Mais, pour obtenir les sacrifices que vous demandez aujourd'hui, il vous aurait fallu donner l'exemple en abandonnant tout sectarisme et tout préjugé. »

Cette longue citation contient, en somme, toutes les doléances d'une catégorie de citoyens trop longtemps dupés par les élus d'antan. Il n'y manque ni l'allusion au seul civisme (notre position ne sera pas définie en fonction d'une tactique politique), ni la défiance à l'égard des grands trusts,

(ces ogres décidés à croquer vif le petit commerçant, le petit artisan, le petit propriétaire terrien qui se reconnaissent dans le « petit Poujade »), ni le rappel d'une justice paralytique. Enfin, ressource suprême du Tiers : le gouvernement de Salut Public. Par l'organe de Bouyer, la République, une et indivisible, fille des Jacobins, s'adressait aux fils de Jacob, travestis en sans culotte et débarqués du dernier express.

Du point de vue législatif, l'UFF a présenté sept propositions importantes de loi.

La première vise à l'amnistie fiscale et pénale des contribuables délinquants. Elle a été rédigée conformément aux promesses faites par Poujade au cours de la campagne électorale. Il semble qu'elle ne sera pas examinée avant que le gouvernement n'ait déposé son projet de réforme fiscale. Cela pourra demander du temps.

La deuxième, du 5 mars 1956, est relative à la radiodiffusion et à la télévision des débats à l'Assemblée Nationale. Elle fait suite à la déclaration de Poujade citée plus haut.

Habilement motivée en se référant à un précédent de la Convention Nationale (Décret du 14 mai 1793) et à une interpellation de Jacques Duclos en date du 6 juin 1936, la troisième vise à faire adopter une loi « tendant à protéger la représentation nationale contre les campagnes antiparlementaires par la publication des revenus et de l'état de fortune des députés de l'Assemblée Nationale, des membres du Conseil de la République, de l'Assemblée de l'Union Française et du Conseil Economique ». Joli pavé dans la mare parlementaire, mais qui manquera son but, les élus du régime, les durs-à-cuire, auront vite fait un sort à ce texte. Les socialistes eux-mêmes se refuseront à le voter. Gageons qu'il sera enterré ou que, dans la meilleure hypothèse, il ne recueillera pas plus de 200 voix.

La quatrième proposition tend à amener l'Assemblée Nationale à fixer son siège à Alger pour la discussion des projets et propositions relatifs à l'Algérie, ceci, dans le but de permettre aux parlementaires de recueillir sur place « tous éléments utiles d'information et d'appréciation ».

La cinquième traduit la préoccupation essentielle de Poujade — du moins peut-on le supposer : elle tend « à inviter le gouvernement à préjarer la convocation des Etats-Généraux ». Au cours de sa conférence de presse du 16 janvier 1956, Pierre Poujade déclarait : « Dès que les Etats-Généraux seront convoqués, mes amis démissionneront et rentreront chez eux ». Il paraît dès maintenant que ce n'était pas là paroles en l'air.

Sixième proposition, celle « tendant à interdire la création de nouveaux magasins à succursales multiples et des grands magasins à Prix uniques » Elle a attiré l'attention d'un certain capitalisme qui touche de très près les organismes économiques officiels. Nous tenons de bonne source que la contre-offensive sera vigoureuse. L'UFF peut préparer ses meilleures armes si elle désire ne point voir certains de ses membres mis à mal.

Enfin, septième proposition de loi « tendant à rendre sa dignité au mandat des Membres des Assemblées Constitutionnelles par l'interdiction des recommandations, interventions ou sollicitations concernant des intérêts privés, et à rehausser ainsi le prestige des institutions parlementaires. » Elle a déclanché une crise mal contenue d'hilarité chez les initiés — et ils sont une majorité à la Chambre. Priver le citoyen électeur de ce recours quotidien au piston parlementaire, mais c'est vouer le système à la ruine ! Bien sûr, il n'est efficace, ce coup de piston, que dans des cas précis, lorsqu'il s'agit de puissants intérêts économiques ou financiers. Mais il y a des exceptions. Supprimer le piston serait aussi grave que de supprimer la loterie Nationale. Ce sont là deux institutions indispensables au bon équilibre de l'esprit public.

Aucun des textes proposés par l'UFF n'a donc de grandes chances d'être adopté. On peut même prévoir qu'ils seront tous repoussés. Et c'est là qu'apparaît le vice essentiel du régime : ce refus constant de heurter les puissances financières ou économiques qui gouvernent à l'abri du paravent parlementaire et dont certaines ont partie liée avec le communisme.

Cependant, Poujade ayant sans doute mesuré son impuissance partielle dans le « cirque du Parlement », n'en a pas moins utilisé la tribune pour s'adresser aux agriculteurs. Et c'est dans ce domaine qu'il peut espérer recueillir des résultats substantiels.

A la Chambre, les orateurs de l'UFF ont mis à profit leur qualité de membres de l'opposition, dépourvus de toute responsabilité gouvernementale. Les ravages causés par le gel ont alarmé les agriculteurs et viticulteurs français, particulièrement ceux du Midi.

Les Poujadistes se sont faits, au cours du premier débat agricole de la législature les interprètes du mécontentement des populations rurales. Ils ont successivement préconisé : des solutions pratiques pour résoudre le problème de la mévente du vin ; des prêts à long terme à 1 %, consentis aux agriculteurs pour permettre à ceux-ci d'aborder le marché mondial ; le développement de la formation professionnelle agricole et celui de l'équipement rural ; la protection douanière effective de nos produits agricoles. Ils ont insisté sur ce dernier point en soulignant le fait que d'autres producteurs « mieux placés », bénéficient, à l'abri de véritables murailles douanières, de relatifs privilège ».

Voilà qui va permettre à Poujade de porter son front de combat dans les campagnes de France. Action conjuguée au Parlement, sur les routes, dans la presse, qui doit amener en cas d'élections partielles ou générales, de nouveaux Jacques au groupe poujadiste.

« *Non, je commence* ».

Dans son récent article, intitulé « L'heure de vérité », Pierre Poujade rappelait sa réponse à ceux qui, après le 2 janvier, le félicitaient de son « arrivée ». « Non, je commence », leur lançait-il.

Depuis lors, il n'a cessé de s'affirmer bon démocrate, républicain, citoyen dévoué au bien public.

Pourquoi donc les hommes du régime persistent-ils à le tenir pour un adversaire déterminé des institutions parlementaires et à le traiter comme tel ? La presse se fait l'écho d'instructions officielles. transmises aux préfets, et visant à disloquer par tous les moyens le mouvement Poujade. Un journal n'a pas hésité à annoncer que, bientôt, Poujade serait contraint d'entrer dans la semi-clandestinité. Simultanément, l'obstruction aux réunions poujadistes se fait plus violente, plus organisée : socialistes, radicaux, mandésistes et communistes se groupent, dans une sorte de Front populaire préfiguré, pour imposer silence à Poujade par la force. Ils prétendent ainsi défendre la République menacée, cette République où toute mesure d'autorité est obligatoirement fasciste et où l'anarchie devient la règle.

L'opinion d'un député venu à la politique par la Résistance nous paraît résumer l'ensemble du sujet de cet article. La voici: « Ou Poujade est un ambitieux, résolu à forcer les portes du Parlement pour participer au pouvoir : il faut alors user de tous les moyens pour lui faire échec et le

discréditer; ou bien Poujade est sincère, c'est un illuminé, et sa peau ne vaut pas cher, laissons-le s'agiter sur l'estrade. Dans cinq ans, qui se souviendra de lui ? »

Les prochains mois nous apprendrons si Poujade en est à ses débuts ou si le régime est capable de mettre fin à une carrière commencée avec éclat.

P. MAREUIL.

LE MOUVEMENT POUJADE ET LE COMMUNISME

En 1953, au moment de sa naissance, en quelque sorte spontanée, le petit mouvement de Saint-Céré n'avait ni couleur ni préoccupations politiques. Il était normal qu'il en fût ainsi.

Pierre Poujade, sans le vouloir sans doute à l'origine, s'est trouvé en quelques mois par la force des choses, à la tête d'un Mouvement dont le caractère était essentiellement uniquement antifiscal. Ce n'était certes par une originalité. Dans l'histoire de notre pays il y eut bien avant Poujade des révoltés contre les abus de l'impôt, ne serait-ce que Caboche à qui Poujade aime paraît-il se comparer. Dans un passé plus récent nous avons connu plus d'une « Ligue de Contribuables ». Mais ce qui fut remarquable dans le Mouvement de Saint-Céré, ce fut cette sorte de génération spontanée ne se nourissant que d'action, ne se référant ni à quelque doctrine, manifeste, ou déclaration que ce fût

Dans de telles conditions il était normal que Poujade ne se soucie pas de savoir si Frejeac était communiste, lorsqu'il s'agissait de faire échec à un contrôle jugé abusif. Il était aussi normal que Frejeac ne se préoccupât point de savoir quelles étaient les opinions politiques de Poujade, ni même si celui-ci en avait.

Il est probable que la politique (quel que soit le sens que l'on donne à ce mot) n'était pas pour Poujade un sujet de préoccupation. Il semble même qu'aujourd'hui encore, il ne considère la chose politique qu'avec une certaine aversion, encore qu'il ait pu se rendre compte au cours de ses trois années de combat qu'il était difficile de lui échapper, du moins complètement.

En 1953 cependant, la politique est bannie de l'esprit de Poujade comme du Mouvement de Saint-Céré, non point par principe, mais tout naturellement.

Mais bientôt, très rapidement, car une des caractéristiques du Mouvement Poujade est ce phénomène d'accélération. ce dynamisme extraordinaire qui l'entraîne, les problèmes politiques vont se poser.

Si Monsieur Le Trouhadec fut un jour saisi par la débauche, le Mouvement Poujade se vit, lui, investir par la politique.

La chose était fatale, nul n'ignore que dans notre pays (et dans beaucoup d'autres aussi ailleurs) nul groupement, à politique.

Le Mouvement de Saint-Céré ne pouvait faire exception, et de divers côtés de « l'horizon politique », on s'intéressera à lui. Ce Poujade qui commençait à faire figure d'agitateur écouté par des foules de plus en plus nombreuses, et qui plus est dynamique, ça devait être bon à prendre pensait-on de divers côtés, et en particulier du côté du Parti Communiste,

Que d'autres partis, d'autres hommes politiques, aient regardé Poujade avec plus ou moins d'intérêt, celà est certain. Que des amis de Pinay, des socialistes de la tendance Naegelen, des radicaux, des M.R.P. peut-être, aient songé à utiliser ou à s'annexer l'homme et son Mouvement, la chose est probable.

Si nous n'en faisons pas ici notre propos, c'est, qu'en dehors du fait que ces tentatives n'ont connu aucun succès il nous paraît depuis longtemps établi que les faits et gestes de ces Messieurs sont de peu d'importance en comparaison de ceux du Parti Communiste. C'est peut-être faire encore une fois un usage immodéré de cet « anti-communiste systématique » dont se moquent si facilement les intellectuels de gauche et que désapprouvent tant les bien pensants modérés. Mais nous tenons que depuis vingt ans au moins les heurs et les malheurs de notre pays (pour ne s'en tenir qu'à lui) sont fonction des hauts et des bas de l'influence directe ou indirecte du Parti Communiste dans ses affaires. C'est pourquoi il nous importe plus de connaître et d'étudier les positions du Mouvement de Saint-Céré à l'égard du Parti Communiste, et vice et versa les positions du Parti Communiste à son égard, que de connaître les résultats des contacts de Pierre Poujade avec Monsieur Naegelen ou avec Monsieur

Pinay, et celà parce que si nous savons qu'une influence socialiste ou modérée sur un Mouvement tel que celui de Poujade ne pourrait avoir d'autre effet que de le neutraliser — ce qui serait tout de même dommage aujourd'hui surtout étant donné l'importance qu'a prise ce Mouvement et la somme d'espoir qu'il représente — nous savons aussi qu'une influence communiste sur un tel Mouvement en aurait fait un instrument de combat et de démolition de la Patrie d'une efficacité puissante s'ajoutant aux nombreux instruments que le Parti Communiste possède déjà.

Et disons encore que si notre « anti-communisme systématique » nous fait attacher tant d'importance aux positions réciproques du Parti Communiste et du Poujadisme, c'est aussi en considération de ce fait que Poujade lui-même semble trop placer sur un même plan (et il faut bien le dire dans un même mépris) les Communistes et les autres hommes politiques, et que ce faisant il se trompe à notre avis, car si la plupart des politiciens sont néfastes et méprisables, les dirigeants du Parti Communiste, eux, sont plus que néfastes mais surtout pas à mépriser.

Mettons tout de suite à l'actif de Poujade qu'il ne s'est pas laissé séduire par les sirènes du Communisme qui furent pourtant bien plus entreprenantes que les sirènes socialistes ou modérées. Peut-être le furent-elles trop, et pour une fois l'habileté communiste fut trop grosse et prise en défaut. Le bon sens auvergnat semble l'avoir emporté sur la roublardise moscovite.

Très vite le Parti Communiste, avant les autres partis, vit l'intérêt que représentait le Mouvement de Saint-Céré. Aussi très vite il conseilla à ses adhérents commerçants et artisans, car il y en a, aussi extraordinaire que celà puisse paraître, d'adhérer au Mouvement et d'y briguer des postes. Certains d'entre eux y occupèrent à certains moments des fonctions importantes. Sur le plan de l'action et même du soutien par sa presse, de l'automne 1953 à l'été 1955, le Parti Communiste fut nettement favorable au Mouvement de Saint-Céré.

En juin 1954, l' « Humanité » écrit : « Après les nombreuses manifestations qui, sous des formes diverses, se sont déroulées en province ces derniers mois, la fermeture des boutiques à Paris, de 13 à 18 heures, et la belle manifestation de la salle Wagram, le 23 juin dernier, la grande manifestation nationale des Artisans et des Commerçants contre l'injustice fiscale qui se déroule cet après-midi au Vélodrome

d'Hiver est d'une importance première. A l'appel de l'Union de Défense des Artisans et Commerçants (Mouvement de Saint-Céré), par milliers et milliers les représentants des patentés de toute la France sont venus affirmer leur volonté de lutter contre l'inquisition et l'oppression, pour une justice fiscale et une répartition équitable des charges.

« Les artisans et petits commerçants peuvent être sûrs de l'appui du Parti Communiste Français, de ses organisations, de ses élus, car la défense de leurs revendications n'est aucunement en contradiction avec les intérêts de la classe ouvrière. L'action de notre Parti pour faire aboutir ces revendications est connue. Nous la rappelons brièvement par ailleurs. Tout récemment encore, lors du vote à l'Assemblée Nationale sur le « contrôle polyvalent », seul le Groupe Communiste a maintenu son amendement demandant la suppression des brigades polyvalentes. »

En juillet de la même année, rendant compte du meeting du Vel d'Hiv, l'organe central du Parti Communiste écrit : « Halte à la Gestapo fiscale... Tous unis contre les brigades polyvalentes... Messieurs les parlementaires, attention !

« Ces quelques slogans donnent l'atmosphère du Vélodrome d'Hiver où près de 25.000 commerçants et artisans venus des quatre coins de la France s'étaient rassemblés hier pour acclamer M. Poujade, président de leur Union de Défense. A l'extérieur, un important service d'ordre — 8.000 hommes environs — veillait au grain. Il n'eut pas à intervenir, les fidèles de M. Poujade étant par profession, des gens raisonnables qui ne gaspillent pas à tort et à travers leurs forces revendicatrices ».

En février 1955 encore, au lendemain de la réunion du Parc des Expositions, le journal « Libération » dont on connaît les attaches avec le Parti Communiste écrit : « Une foule énorme de petits commerçants et artisans a manifesté contre les charges fiscales et approuvé le principe de l'impôt à la base.

« On n'avait évidemment jamais vu un tel rassemblement de petits commerçants et artisans, et l'impression la plus immédiate était que l'oppression fiscale avait réellement dépassé la cote d'alerte. Un autre enseignement de ce meeting monstre, et les orateurs l'ont souligné fréquemment, est que les boutiquiers savent à présent s'unir : sans doute les gouvernements qui s'efforcent depuis plusieurs années d'étouffer le petit commerce et l'artisanat, au profit des grandes entreprises commerciales, ont-ils un peu trop compté sur le traditionnel individualisme de cette catégorie sociale. »

Il est inutile d'insister sur le ton chaleureux de ces quelques citations prises parmi tant d'autres. Durant cette période la position du Parti Communiste est caractérisée par une sympathie extrêmement agissante à l'égard du Mouvement de Saint-Céré, sympathie qui n'a rien de gratuit ni de désintéressé, du moins dans l'esprit des dirigeants du P.C. Car le P.C. ne fait jamais rien sans arrière-pensée.

Ces arrières-pensées sont à peine dissimulées. Le Communisme a depuis longtemps considéré le cynisme comme une des formes de l'habileté ; les gogos de tout acabit se laissent si facilement prendre qu'il est inutile de se donner trop de peine. Les buts du Parti Communiste sont donc clairs : noyauter le Mouvement de Saint-Céré, l'engluer en même temps sous un déluge de dithyrambes et en fin de compte en faire une de ses organisations satellites, comme les « Amis de l'U.R.S.S. » ou la « C.G.T. »

En face de cette manœuvre nullement camouflée, quelles sont les réactions de Poujade ? Elles sont nulles, du moins en apparence. Si l'on excepte un refus de prendre la parole aux côtés de Duclos à Strasbourg (fait cité par un de ses historiographes), il garde à l'égard du Parti Communiste la plus stricte neutralité. Il n'attaque ni le Parti, ni ses hommes, alors qu'il ne ménage pas cependant les hommes politiques des autres partis. Disons que ce faisant il est dans la logique de son action des années 1953 à 1955. Il ne fait pas de politique, il est à la tête d'un mouvement corporatif anti-fisc, un point c'est tout. S'il attaque Monsieur X ou Monsieur Y, homme politique, s'il s'en prend à telle ou telle formation politique, c'est que Monsieur X ou Monsieur Y, en tant que ministre ou député, ont voté ou fait voter telle loi, ou pris telle mesure nuisible aux intérêts des commerçants et artisans. Le Parti Communiste, depuis 1947 ne participe plus au Gouvernement. Son groupe parlementaire a pris soin de ne pas voter les projets de loi les plus défavorables aux commerçants et artisans. Il est vrai que sa doctrine et ses buts finaux, aussi bien que ceux des Socialistes, et bien plus évidemment que ceux des radicaux et des modérés sont nettement hostiles aux couches sociales dont Pierre Poujade s'est fait le défenseur. Mais celà c'est de la doctrine et attaquer le P.C. sur ce plan ce serait faire de la politique, or, Poujade veut s'en tenir au plan pratique de l'action.

A ce moment là, il a sans doute raison.

Il semble cependant que le danger de l'investissement communiste ne lui ait pas échappé. Il évite habilement de se

compromettre avec le P.C., malgré les appels du pied incessants de celui-ci. Il se livre non moins habilement à une série d'épurations intérieures, qui ont pour but d'éliminer ou de diminuer l'influence des hommes du Parti Communiste dans les organismes de direction de l'U.D.C.A. à ses divers échelons.

A partir de l'automne 1955, le ton de la presse communiste à l'égard de Poujade change sérieusement. Le P.C. est mécontent du fait que Poujade contrairement à tant d'autres ne répond pas à ses avances, de plus un certain nombre d'hommes dont l'anticommunisme est certain viennent travailler auprès de Poujade. Enfin, l'U.D.C.A., courant sur sa lancée, qu'elle le veuille ou non, se politise de plus en plus. Le P.C. change de tactique, il ne critique pas tellement l'U.D.C.A. ni son action, mais il attaque de plus en plus nettement Poujade et ses hommes. Un article d'une page entière publié dans « l'Humanité-Dimanche » du 11 décembre 1955 est carastéristique de cette nouvelle tactique. On regrette que Poujade anti-fisc et Poujade Robin des Bois, soit en train de devenir « Poujade factieux ». — On regrette la bonne U.D.C.A. pour condamner violemment le Mouvement Poujade. On relève avec soin les arguments anti-Poujade des membres exclus du Mouvement, et enfin l'on met en lumière les noms des « fascistes hitlériens » ou même simples « renégats » qui se groupent autour de Poujade, parmi lesquels nous citons au hasard d'après ce même article : Barbe, Tixier-Vignancourt, Dorgères, Quincy... In cauda venenum, l'article de « l'Huma-Dimanche » se termine par cette phrase : « c'est sans doute pour celà enfin, qne la marche de l'U.D.C.A. a pour auteur celui de « Maréchal nous voilà ».

Durant la campagne électorale de décembre 1955, le Parti Communiste, s'il n'attaque pas trop ouvertement les candidats d'Union et Fraternité Française, les combat avec acharnement en sous main. Il ne semble d'ailleurs pas plus que d'autres croire à un très grand succès poujadiste.

Du côté Poujade pendant ce même temps on ne prend pas nettement position contre le Parti Communiste. Demeurant sur sa position qu'il veut apolitique, Poujade ne fait pas de différence entre les sortants. Dans une interview qu'il donne à *Paris-Presse* au lendemain des élections, Poujade définit ainsi son attitude à l'égard des militants communistes : « Moi, je ne faisais pas de politique. Je ne leur ai jamais demandé de prendre une position ou de contrer leur parti. C'est leur parti maintenant qui leur demande de contrer

Poujade. Ce n'est plus moi qui brise l'union, c'est le parti ; alors ils choisissent, c'est tout ». Et un peu plus loin, dans le même interview, Poujade signale deux points essentiels qui le séparent des communistes. Ce ne sont pas des points de doctrine, ce ne sont pas des objection de politique générale comme l'inféodation du Parti à la Russie Soviétique ou l'aide qu'il apporte à l'ennemi en Indochine ou en Algérie. Non, Poujade se borne à exprimer à ce moment-là, une réaction apolitique d'organisation purement professionnelle : « Lorsque le parti communiste a pris position, il a pris position contre l'impôt à la base et pour les coopératives, autant de choses qui font que toute discussion est rompue. Ils sont d'accord avec nous, mais il sont contre l'impôt à la base et pour les coopératives. »

Ces déclarations, encore très réservées, datent, répétons-le, de la première semaine de janvier 1956, Toutefois les candidats de l' U.D.C.A., dans la mesure où ils avaient un passé politique étaient déjà dès ce moment étrangers au parti communiste et aux tendances cryptocommunistes et ils semblaient plutôt recrutés soit parmi des éléments politiquement neutres, soit parmi d'anciens RPF. De même, depuis quelque temps dans les journaux du Mouvement, dans « l'Union » et surtout dans « Fraternité Française », les prises de position contre le Communisme se font plus nettes.

Puis vient le succès extraordinaire, peut-être même inespéré du 2 janvier 1956.

Poujade fait contre lui l'unanimité de toutes les forces du régime, dont il apparaît comme l'ennemi Numéro Un. Le Parti Communiste lui ne s'identifie pas au régime, mais tout adversaire du régime devient ipso facto l'ennemi du Parti Communiste, car ce dernier n'admet qu'un seul successeur au régime actuel, c'est-à-dire lui-même.

C'est alors la grande orchestration antifasciste. La musique en est bien connue et depuis fort longtemps : tout homme, tout mouvement d'idée ou d'action, qui dans un pays quelconque prétend s'opposer et éventuellement remplacer le système démocratique, est réputé « fasciste », et il est d'autant plus « fasciste » qu'il est plus important et partant plus dangereux pour le régime démocratique. Tout celà bien entendu lorsqu'il s'agit d'un régime démocratique en état de déliquescence. Même si le but de l'opposant qualifié de fasciste n'est pas tellement de détruire le régime que de le modifier. Le Parti Communiste n'admet pas que l'on puisse amender la Démocratie, il n'admet pour une Démocratie que

le glissement, qui, de scandales en dévaluations, de trahisons en abandons, conduit ladite démocratie, inéluctablement au Communisme. C'est pourquoi, dès le lendemain du 2 janvier 1956, Poujade de par la volonté du Bureau Politique du Parti Communiste est sacré « fasciste ».

Poujade n'a cependant pas fait d' « anti-communisme systématique », bien au contraire. Il n'est pas anti-démocrate, il l'affirme à longueur de journée et sur toutes les tribunes de France et de Navarre. Mais les forces qu'il représente et qui viennent de s'affirmer le 2 janvier, utilisées par tout autre que le Parti Communiste et singulièrement par Poujade lui-même pourraient polariser autour d'elles toutes les forces saines du pays, et qui sait... aboutir à une réaction salvatrice, et celà il ne le faut à aucun prix.

D'autre part, ce succès de Poujade est une véritable bénédiction pour favoriser le développement de la tactique actuelle du Parti Communiste. Le Communisme veut en France un Front Populaire, avoué ou non, et à tout Front Populaire qui se respecte il faut un Fascisme (vrai ou faux) tant il est vrai que l'on unit plus facilement contre quelque chose ou quelqu'un, des partis aussi différents que le P.C., la S.F.I.O. et les Radicaux, qu'on ne les unit pour construire.

Depuis le 2 janvier donc, le P.C. se rendant désormais compte que Poujade ne sera jamais son homme, et ayant trouvé en lui son « fasciste », l'attaque sans ménagement. Il lui fait même l'honneur d'étudier tout spécialement et sous la signature d'un de ses responsables de confiance, une brochure où sous le titre « Poujade sans masque », Fernand Grenier à grand renfort d'insinuations et de contre vérités prétend démontrer que Poujade n'est qu'un aventurier fasciste, empressé de chausser les bottes des La Rocque, Doriot, et Compagnie. — Il est même amusant de lire à la page 11 de ladite brochure qu' « au Congrès de l'U.D.C.A. tenu à Paris les 5 et 6 juillet 1955, le programme présenté par Poujade est déjà bien loin de... la défense des commerçants contre l'inquisition fiscale ».

« On retrouve dans son programme — dit Grenier — des emprunts faits à ceux de Hitler, de Mussolini, de Franco et de Pétain. Programme donc nettement fasciste... ».

Tous les arguments solidement éprouvés de l'anti-fascisme de presse et de tribune, vont être désormais employés contre Poujade, contre son état-major, mais en ce qui concerne le Mouvement proprement dit, ou plutôt les membres de l'U.D.C.A., le Parti Communiste continuera à être très prudent. On pourra même constater qu'à l'occasion des contre-manifestations destinées à saboter les réunions Poujadistes au cours de ces derniers mois, à Toulouse, Brive, le Mans, Coutances, Guinguamp, etc... le Parti Communiste prend bien soin de laisser l'initiative des manifestations violentes aux Socialistes et aux Syndicalistes F.O. Ainsi le Parti Communiste se réserve toujours la possibilité d'une action à la base auprès des militants de l'U.D.C.A.

Durant cette dernière période, il ne semble pas que la position de Poujade ait varié, du moins en son principe. Fidèle à son postulat d' « apolitisme », il n'attaque pas le Parti Communiste en tant que tel. Certes sur les tribunes et dans la presse du Mouvement les attaques contre le communisme sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus dures, mais encore dans la plupart des cas, ces attaques ne visent que telle ou telle action du Communisme considéré hors de son contexte doctrinal, et stratégique. Par exemple, la trahison de l'aspirant Maillot en Algérie, est considérée comme un acte hautement répréhensible et blâmée comme tel, mais elle n'est pas reliée, ou du moins pas suffisamment, à toute l'action désagrégatrice du Parti Communiste.

Il serait temps cependant que Poujade et son Mouvement prennent nettement position, et disent enfn ce que depuis longtemps personne ne veut plus ou ne peut plus dire concernant le Communisme.

Les mots et les formules ne suffisent plus (ils n'ont jamais suffi d'ailleurs) contre un ennemi de la civilisation occidentale tel que le Communisme. Depuis « l'homme au couteau entre les dents » de Kerillis, de lointaine mémoire, jusqu'à « le Parti Communiste n'est ni de droite ni de gauche, il est de l'Est » de Monsieur Guy Mollet, en passant par les « Séparatistes » du Général de Gaulle, par « Le Communisme voilà l'ennemi » d'Albert Sarraut à Constantine, et par des centaines ou des milliers de formules du même tonneau, le Communisme n'a fait que progresser.

Pierre Poujade et son Mouvement bénéficient de cette chance historique d'être nés de rien, de n'être frappés d'aucune compromission, et par conséquent, de pouvoir tout faire et tout dire. Convient-il encore de ne pas faire de fautes et de ne pas dire de bêtises. Jusqu'à ce jour, il semble que Poujade et son Mouvement n'en aient pas fait et n'en aient pas dit, du moins qui soient graves. Mais convient-il encore de dire des choses importantes, juste, au bon moment, et d'accomplir des actes réfléchis et efficaces. Le temps nous semble venu pour Poujade et son Mouvement de dire ce que les Français doivent penser du Communisme,

de dire que ce Parti n'est pas un Parti comme les autres, qu'il est non seulement un parti étranger, comme le définissait Léon Blum, mais un Parti dont la vocation avouée dans ses textes fondamentaux, si elle est voilée dans ses déclarations tactiques, est de tout faire en employant tous les moyens, pour conduire notre Pays à l'abîme, pour en quelque sorte le désintégrer, afin de pouvoir s'en rendre maître et d'en faire un instrument de la politique internationale du Kremlin.

Qu'il n'écoute pas certains mauvais conseilleurs qui paraphrasant un mot célèbre lui diront que « qui mange du communiste en meurt », celà est faux. S'il est vrai que beaucoup d'hommes et de Mouvements dont le but essentiel a été de lutter contre le Communisme ont disparu, il n'est pas moins vrai que le Communisme est un mal, qu'il est « intrinsèquement pervers » et qu'il doit être combattu sous toutes ses formes et par tous les moyens. Peu importe si dans ce combat beaucoup d'autres ont déjà été vaincus, il faut continuer à le combattre ou bien il sera définitivement vainqueur. Il importe peu que le Communisme ait gagné jusqu'ici beaucoup de batailles, il n'a pas encore définitivement gagné la guerre.

Mais dans notre Pays il est bien près de remporter ce succès. Devant la démission de toutes les forces politiques traditionnelles à l'égard du péril communiste, c'est le devoir d'un Mouvement comme celui de Pierre Poujade de relever le défi. Il le peut d'autant plus facilement que non seulement, comme nous le disions plus haut, il est armé pour ce combat de par la connaissance qu'en ont beaucoup d'hommes qui entourent Poujade, mais encore parce que les masses que Poujade a jusqu'ici rassemblées autour de lui sont, par définition et leur structure même, celles qui tout naturellement sont les plus réfractaires au Communisme et tout naturellement aussi les plus hostiles, étant donné qu'elles savent bien qu'elles en seraient les premières et les principales victimes.

Ce ne sont pas les grands Capitalistes qui sont les premières victimes désignées du Communisme, mais les hommes et les femmes de ces classes moyennes qui se pressent aujourd'hui autour de Poujade. Ces classes moyennes issues de la classe ouvrière et de la paysannerie, et qui alliées aux ouvriers et aux paysans, peuvent seules, lutter efficacement contre les formes de plus en plus inhumaines du capitalisme aux abois.

Peut-être Poujade et les hommes de son Mouvement seront-ils dignes de ce destin.

J. C.

L'ANTIPOUJADISME

Nombre de poujadistes sont fort étonnés de se découvrir tant d'ennemis, dont la haine n'a d'égale que la mauvaise foi. Il n'en fut pas toujours ainsi et l'une des chances de Poujade fut sans doute que personne, au début ne le prit au sérieux. S'il n'avait passé pour un « petit rigolo », son mouvement aurait été brisé avant d'avoir grandi.

Mais qui donc, en 1953, pouvait s'imaginer qu'une obscure agitation antifiscale, née dans les marches de l'Auvergne, pourrait un jour faire trembler les colonnes du Temple? Qui, hormis les postiers, connait le chef-lieu du Lot ? Et quel homme politique pouvait concevoir l'idée saugrenue de boutiquiers tenant bon contre les C.R.S. ?

Les premières attaques contre l'U.D.C.A. sont le fait de ceux que menace directement son action : P.M.E. de Gingembre, caciques des Chambres de Commerce, politiciens locaux... Ce sont là petits carnassiers, plus retors que méchants, et c'est en guerroyant contre eux que Poujade apprend à se défendre...

Les adversaires manœuvrent à ras terre : guerre de communiqués dans les journaux locaux, questions de personnes montées en épingle, « explications » méridionales en public... Les gens « en place » reprochent à Poujade d'être un ambitieux et surtout d'être entouré de communistes ; et il est vrai que le P.C. soutient l'U.D.C.A. Dès l'origine du mouvement apparaît l'accusation de « déviationnisme politique » qui ne cessera d'être proférée par la suite, Poujade devant être accusé successivement de communisme, de pactiser avec le gouvernement, puis de fascisme...

Pendant un an et demi, jusqu'à la fin 1954, l'U.D.C.A. demeure ignorée de la Presse et sous-estimée du gouvernement. Ce sont les P.M.E. qui réagissent le plus. Gingembre essaye de porter à son crédit les succès du mouvement Poujade, c'est-à-dire « de prendre le rôle de Chef des Eunuques désireux d'enlever le harem du Sultan » (A. Rozières, L'Union, juin 1954).

L'épouvantail communiste donne même lieu à une sorte de conspiration au moment où, le 5 juillet 1954, Poujade remplit pour la première fois le Vel d'Hiv. Cette conspiration est brisée sans peine, et le 30 août 1954, à Tulle, Poujade reçoit de l'U.D.C.A. un pouvoir incontesté.

Deux mois plus tard, en octobre, alors que l'équipe nationale est en congrès à Alger, une opposition se manifeste, reprochant au leader du mouvement sa « dictature » et les libertés qu'il prendrait avec la trésorerie, opposition du reste brisée par les délégués de province.

Cependant, depuis le 18 juin, Mendès est au pouvoir et, par une coïncidence, a partir de cette date les accusations d'antisémisme commencent à pleuvoir dru sur l'U.D.C.A. et son chef. Bernard Lecache et « Le Droit de Vivre » dénoncent le racisme, l'antirépublicanisme et le fascisme de Poujade.

De plus, entre juillet et décembre 1954, la ligne du P.C. décrit une des boucles dont elle est coutumière : Poujade était dans le sens de l'histoire quand il créait des difficultés au ministère Laniel ; il devient un gêneur quant il combat un Mendès qui fait échouer la C. E. D. ; il se transforme en un affreux fasciste quand le Kremlin adopte la tactique du Front Populaire. Il n'y a pas d'antifascisme possible sans fascisme à dénoncer, c'est l'évidence même.

Aussi, dès le début de 1955, syndicats et partis « de gauche » prennent possession contre le « péril fasciste ». Quelques mois plus tard, à Montceau-les-Mines (28 juin) Quincy se fera assommer par les syndicalistes qui réalisent contre lui l'unité à la base.

En ce début de 1955, l'U.D.C.A. vient de montrer sa force, notamment au meeting du Parc des Expositions. Le gouvernement Faure, né le 23 février, doit faire quelques concessions au Poujadisme lequel, en contre-partie, suspend la grève de l'impôt. Au congrès de juillet 1955, Poujade « relance l'action » sur le thème des Etats Généraux et des Unions Parallèles. Ce faisant, il commet le crime majeur :

les tenants du Système ne tolèrent pas que l'on mette en doute leur légitimité démocratique. La démocratie parlementaire ne souffre pas que des Luther, après avoir critiqué la vente des indulgences, en appellent au principe de la démocratie directe. La réaction du gouvernement Faure est brutale : un mois plus tard, une scission éclate à l'U.D.C.A. en même temps que l'appareil judiciaire et policier est mis en branle.

L'opération de division intérieure, bien orchestrée par la grande presse, réalise une touchante unité d'action entre les agents du P. C. et ceux du Patronat. Le leader de l'opposition est Bos, du Cantal, grand électeur de Laurens, et soutenu par les délégués P. M. E. (Séches, Hostier...) ; les fonds seraient fournis par la caisse patronale de la Place de la Madeleine. Mais le département de tête est l'Oise avec Macé, communiste, appuyé par ses camarades Bessac, Blanc, Leyge et d'autres.

Une grande réunion devait avoir lieu à Aurillac, le 28 août, vingt-huit départements devaient entrer en dissidence. Les meneurs critiquaient la politisation du mouvement les façons dictatoriale de Poujade et ses prélèvements dans la caisse. En fait, l'opération est un fiasco à peu près complet : les adhérents ne suivent pas. Quelques centaines de personnes se réunissent à Aurillac, et ce sont les militants fidèles à Poujade qui sont applaudis à la tribune.

Bos forme un comité de réorganisation ; son exemple sera suivi souvent, et la presse ne leur marchandera pas la place pour leurs communiqués. Mais quand il y a une réunion contradictoire, comme à Cahors le 26 novembre, ou à Aurillac le lendemain, Poujade n'a aucune peine à confondre ses détracteurs.

D'autre part, pendant que certains syndicalistes brisent quelques vitrines, l'offensive judiciaire bat son plein. Poujade est poursuivi pour incitation à la grève de l'impôt et atteinte au crédit de l'Etat. Sur plainte en abus de confiance contre lui, déposée par des membres du bureau de l'Oise — exclus du mouvement — C.R.S. et policiers mettent Saint-Céré en état de siège, perquisitionnent partout, enlèvent les fichiers, bloquent les comptes (novembre 1955). La répression se fait à tous les échelons. Requérant à Châlon-sur-Saône contre le vice-président local de l'U.D.C.A., le substitut Lévy parle de « commandos de gangsters » et, l'assistance protestant, déclare : « oui, parfaitement, vous êtes tous des gangsters. »

Il semble que le gouvernement ait voulu aller plus loin. Dans un article de « L'Union » (octobre 1955) Rozières déclare que Faure et quelques ministres auraient voulu dissoudre l'U.D.C.A. mais que la dissolution de l'Union, pour être validée, requérait la signature du Président de la République et M. Coty avait fait savoir qu'il ne tenait pas à compromettre son nom et sa fonction sur cette affaire ».

Les choses en sont là quand, après un mois de valse-hésitation, la Chambre des députés prononce sa dissolution le 29 novembre. Depuis plusieurs semaines, le Congrès de l'U.D.C.A. estimant — déclare-t-il — que les élections anticipées avaient pour objectif principal d'enrayer la campagne pour les Etats Généraux, a décidé de présenter des candidats.

Pendant la campagne électorale, la presse relate en les ampliflant à plaisir, les « excès » poujadistes. Les modérés clament « votez utile » et dénoncent vertueusement des « ménagements » entre communistes et Poujadistes. Le Front Républicain traite l'U.D.C.A. par le mépris. Les lecteurs de *L'Express* se souviennent encore des remarquables prévisions de l'I.F.O.P. (Institut Français d'Opinion Publique). A la question « quel est le parti ou le groupement politique qui vous paraît le plus capable de réaliser ce que vous souhaitez ? » le mouvement Poujade recueille 1 % des opinions. (Sondage cité par *L'Express* du 26-12). On ne sait ce qu'il faut admirer le plus : ou bien l'aptitude des statisticiens de l'I.F.O.P. à se mettre le doigt dans l'œil, ou bien leur docilité aux consignes gouvernementales. Car les rapports des préfets sont dans le même sens — du moins à ce qu'en dit la presse —. Le 22 décembre, par exemple, sur la foi de ces rapports, *Paris-Presse* prédit de trois à cinq sièges pour les poujadistes avec un million de voix. Mais la déclaration qui mérite le mieux d'être tirée de l'oubli est celle de Monsieur Guy Mollet lui-même, dans sa conférence de presse du 14 décembre : « Il m'est très difficile de prendre le mouvement Poujade au sérieux. Je pense que Poujade constitue une tentative de regroupement des forces du césarisme. Mais il ne représente pas grand chose. »

Le matin du 3 janvier voit la confusion des augures. La présence de 53 députés poujadistes rend quasi insoluble le problème que pose aux tacticiens la géométrie parlementaire. Les tentatives de débauchage individuel — où les promesses de sous-secrétariats alternent avec les menaces de dossiers de police — ainsi que les invalidations auront

pour but d'améliorer un peu les données de ce problème. Mais, pendant que la Droite compte ses cadavres, le Front Républicain fait succéder au bluff électoral le chantage : Donnez-nous le pouvoir, sinon ce sera le communisme ou le fascisme.

Pour cela il faut un fascisme. Aussi le journal officiel de l'opération, *L'Express,* entreprend de *surestimer systématiquement* le péril poujadiste. Malgré sa superficie chichement mesurée, *L'Express* trouve moyen, entre le 3 janvier et sa disparition, de consacrer une page quotidienne à « Poujadolph ».

La casserole fasciste est solidement attachée. Au point que le 16 janvier, au Vel d'Hiv, Poujade dit à ses députés : « Ne levez pas le bras pour saluer la foule, on va croire que vous saluez à l'hitlérienne. » Boutade ? Est-ce bien sûr ?

Il y a, dans le journal « Fraternité Française » quelques journalistes ayant écrit sous l'occupation. Ils sont noyés au milieu des anciens résistants et des apolitiques. Mais qu'importe ! On les dénonce, et, pour faire le compte, on en rajoute : Barbé, Albertini, ou bien, on tente des confusions, par exemple celle de Lesueur, du P.P.F., etc...

Toute l'artillerie lourde de la « Gauche » tonne contre le fascisme. Le P.C. confie à Grenier le soin d'écrire une brochure contre Poujade. A l'appel de Monsieur Lecache, la Conscience Universelle est mobilisée contre le racisme et le colonialisme. Les journaux accumulent les annonces de démissions et de scissions. Les « comités de réorganisation » sont rappelés au service ; de multiples organisations fantômes sont suscitées pour « dénoncer le tort fait au commerce et à l'artisanat par la déviation politique de l'U.D.C.A. » Après les hommes de plume, les hommes de main. Le 17 janvier, Monsieur Bokanowski, seul élu républicain social de la Seine, crée le groupement « Défense de la République », s'adressant à tous les républicains « assez courageux pour descendre eux aussi dans la rue si les circonstances l'exigent ».

La défense de la République semble être surtout un prétexte pour de fructueux appels de fonds, et quand Monsieur Bokanowski tient une réunion aux Sociétés Savantes, il est mis en déroute par les jeunes militants du mouvement Poujade. Bien plus sérieuse est l'offensive menée par F.O., à laquelle les communistes prennent grand soin de laisser l'initiative.

Dès le 21 janvier 1956, à Limoges, une réunion antipoujadiste est tenue par Force Ouvrière, avec René Richard, membre du bureau confédéral et vice-président du Conseil Economique. Au début de février, Monsieur Dardel, maire S. F. I. O. de Puteaux organise le boycott des commerçants susceptibles d'être poujadistes, à grand renfort d'affiches. Le 22 février, le sieur Abramovitz fait un rapport devant les Jeunesses socialistes de la Seine sur les formes de la lutte à engager contre le poujadisme : il est notamment prévu de « procéder à des expéditions punitives contre les Poujadistes (goudronnage des vitrines avec apposition de papillons socialistes; voire davantage...). ». Enfin, le lundi 5 mars, socialistes et communistes, avec les inévitables chrétiens de service, remportent la victoire de Toulouse à coups de matraques, sous l'œil bienveillant de la police municipale (le maire S.F.I.O. étant à l'origine de la contre-manifestation) et des C.R.S. Toulouse est l'exemple le plus connu, mais à Brive, au Mans, à Rochefort et autres lieux le processus est identique. Récemment encore, à Colombes, les membres de l'U.D.T.F. n'ont pu tenir leur réunion qu'au prix de plusieurs blessés.

L'antipoujadisme est aujourd'hui essentiellement le fait du Front Populaire. Après l'échec de son opération politique *L'Express,* redevenu hebdomadaire, se désintéresse à peu près du « péril poujadiste » ; le flambeau est repris par la S.F.I.O. Dans « L'Union » du 1er avril. Rozières cite les instructions données aux préfets par le Ministère de l'Intérieur :

« Dans les municipalités socialistes ou communistes on a donné aux commissaires de police les instructions suivantes : ne pas empêcher les contacts entre participants et contre-manifestants, entraver par fouilles, vérifications de papiers etc... l'arrivée de véhicules étrangers à la localité ; n'intervenir au cours de la réunion que sur demande écrite de l'organisateur ou du président (ce qui est généralement oublié dans la bagarre). éviter que les bagarres prennent un tour tragique (éventuellement fouiller des deux côtés pour éviter armes à feu).

« Dans les municipalités modérées faire démarches auprès des municipalités pour interdiction de la réunion, au besoin susciter une menace de contre-manifestation mais sans forcer. Il ne faut pas risquer dans ce cas, de rendre les poujadistes sympathiques grâce aux violences des autres. Action en profondeur. Surveiller les principaux militants sur le plan privé, commercial, fiscal, particulièrement commercial par enquête dans les banques, chez les fournisseurs, etc... Il s'agit de les attaquer dans leur position professionnelle et si l'occasion s'en présente de les déconsidérer (reports de traites, etc) Rechercher, pour le faire, collaboration avec les agents du fisc, syndicat F.O. des banques, etc..., intervenir auprès des percepteurs et agents de poursuite en faveur des commerçants UDCA hésitants, désignés par les dissidents pour aider au travail de ces derniers, établir un fichier aussi complet que possible sur les antécédents politiques des membres des bureaux départementaux et cantonaux, sélectionner les inspecteurs chargés de ces travaux pour éviter toute indiscrétion au profit des poujadistes, s'appuyer pour ce faire sur les sociétés philosophiques et les syndicats, surveiller attentivement les dirigeants locaux de la F.N.S.E.A. (Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) et ne pas hésiter à faire pression s'ils semblent manifester quelque sympathie pour le poujadisme.

« Provocation : n'en usez qu'à coup sûr et dans la mesure où l'affaire peut « faire gros » : détention d'armes, expédition à main armée, etc... ».

On appréciera notamment le rôle dévolu aux « sociétés philosophiques »... Ce texte est corroboré par les difficultés qu'éprouvent les poujadistes à trouver des salles de réunion, surtout dans la banlieue. Il en va de même en province. Voici par exemple, une lettre de Monsieur Cancade, maire-adjoint de Givors (Rhône) au responsable de l'UDCA. en date du 17 mars :

« Les organisations suivantes : Parti communiste, parti socialiste, Union locale C.G.T.-F.O., Syndicat national des Instituteurs, Comité local de défense laïque, Union de la Jeunesse Républicaine de France, section locale de l'A.R.A.C., l'Association nationale d'anciens combattants de la Résistance... profondément inquiètes et indignées des menées factieuses des dirigeants du mouvement Poujade... Conformément à leur désir, la municipalité a pris la décision de vous refuser l'utilisation de la salle municipale.»

Dans le domaine de l'action directe, nous avons déjà noté que F.O. était en flèche. Les communistes apportent à cette action le renfort de leurs troupes et lui donnent son efficacité, mais il est visible que l'antipoujadisme est essentiellement pour eux un moyen de cimenter le front populaire naissant. Il dépend d'une ligne politique déterminée par des considérations de stratégie internationale. L'anti-

poujadisme des gens du régime est bien plus misérable dans son origine : c'est l'instinct de défense des parties prenantes, menacées à haute et intelligible voix de ne pas avoir de *Massilia* à leur disposition.

Depuis les membres du comité Bos, financé par le syndicaliste américain Irving Brown (si l'on en croit *Fraternité Française* du 31 mars dernier), jusqu'aux journaux qui reçoivent des subsides des caisses antipoujadistes, en passant par tous les « démissionnaires » provoqués, il existe toute une faune qui vit et prospère sur l'antipoujadisme et qui tente de se constituer une puissante trésorerie en semant la panique par une série de calomnies et de mythes. En témoigne cette « circulaire confidentielle » de Monsieur Bernard Lecache, directeur du « Droit de Vivre » :

« Le résultat des élections brusquées du 2 janvier était prévisible pour tous. Le « Droit de Vivre », depuis dix-huit mois, a signalé le caractère provocant raciste et antijuif du Mouvement Poujade, dénoncé ses visées antirépublicaines et fascistes. Maintenant le danger est devant nous. Ce danger est immédiat.

« Notre riposte doit être foudroyante. Poujade et ses amis ont d'énormes moyens financiers à leur disposition. Pour y faire face, nous devons, vous et nous, ensemble, recruter un véritable trésor de guerre.

« Ne permettez aucune dérobade. Expliquez autour de vous que s'abstenir c'est retourner au camp de concentration.

« Nous sommes en mesure de vous révéler trois objectifs du Poujadisme :

a) Imposer des mesures xénophobes et antijuives dans le commerce et l'industrie, imposer le *numerus clausus* économique au détriment des industriels et commerçants qui ne seraient pas de nationalité française depuis trois générations au moins ;

b) Créer, au Parlement ou par affiches, journaux, etc... un climat de haine à l'égard des « apatrides » et de suspicion à l'égard des vrais Républicains ;

c) Etendre à toute la métropole et à l'Algérie les commandos de choc chargés d'expéditions punitives et de la « police supplétive » du pays.

« Les autres objectifs vous seront précisés en temps voulu. Derrière Poujade, les ex-miliciens, Waffen S. S., collabos amnistiés veulent leur revanche. S'appuyant sur les 2.600.000 voix obtenues par les poujadistes, ils veulent, à la manière de Hitler, grignoter le régime avec les mêmes mots d'ordre.

« Nous n'avons pas de temps à perdre et nous ne devons compter que sur nous-mêmes.

« Faites-nous confiance pour l'action à mener, mais donnez-nous les moyens de la mener.

« Premières consignes à suivre :

1°) Envoyez et faites envoyer directement les fonds recueillis par chèque barré, chèque postal au C. 1922-82 Paris, ou par mandat à la L.I.C.A., 40, rue de Paradis, Paris X°.

2°) Adhérez aux comités de consommateurs républicains déjà formés dans votre quartier. Constituez-les s'ils n'existent pas encore.

3°) Appuyez-vous sur les syndicats ouvriers, sections de la Ligue des Droits de l'Homme, de la Ligue de l'Enseignement, et sur les associations amies pour créer des Comités de vigilance républicaine.

4°) Envoyez-nous toutes les informations que vous pourrez recueillir sur les agissements locaux de l'UDCA et de ses filiales.

5°) Entrez en contact avec les poujadistes sincères déjà troublés par l'attitude de leurs dirigeants.

6°) Reformez partout des groupes d'Amis de la L.I.C.A., et placez à leur tête des hommes de confiance, ayant le sens des responsabilités et du commandement. »

Mis à part les communistes, l'antipoujadisme du régime est du même niveau moral que celui de Monsieur Lecache. Sur ce point, il n'est aucune espèce de différence entre la Droite et la Gauche. Le C.N.P.F. et C.G.T.-F.O., Edgar Faure et Mendès-France sont d'accord pour crier haro sur ceux qui refusent d'entrer dans le jeu. Le M.R.P. a voté allègrement les invalidations des députés poujadistes, et tous les groupes parlementaires ont manifesté leur unanimité en rejetant les élus poujadistes dans les ténèbres de l'extrême-droite, quand ceux-ci eurent émis l'extravagante intention de siéger à la Montagne.

Tout bien pesé, les plus violentes attaques contre l'U.D.C.A. ne sont venues ni de Monsieur Mendès, ni de Monsieur Mollet, mais d'Edgar Faure et Gingembre. Poujade voit ressuscitée contre lui « la ténébreuse alliance du capitalisme et du socialisme international ». S'il devient jamais fasciste, ce sera vraiment par la volonté de ses ennemis.

L'attitude de la Franc-Maçonnerie à l'égard du Poujadisme est mal connue. Nombre de poujadistes sont franc-maçons, mais l'origine professionnelle du mouvement et le barrage opposé après le 2 janvier à tous ceux qui volaient au

secours de la victoire, enlèvent à ce fait la plus grande partie de sa signification.

Il semble bien que la Franc-Maçonnerie soit intervenue pour freiner les invalidations, mais rien ne prouve que ce soit par affection pour les « factieux » : il était évident pour tout observateur politique non-député que ces invalidations donnaient au Poujadisme une occasion magnifique de se poser en martyr de la démocratie.

Enfin, la revue de l'antipoujadisme serait incomplète si l'on omettait les amitiés encombrantes : ceux qui crient victoire devant le succès de Poujade, mais attendent avec impatience qu'il « se casse la g... » pour en recueillir l'héritage.

Au terme de cette étude, la question importante qui se pose est de savoir si l'on veut ***détruire*** ou simplement ***réduire*** le Poujadisme.

Si l'on excepte les oies du Capitole qui hurlent au fascisme pour justifier leurs émoluments — et d'une façon plus générale « l'antipoujadisme alimentaire » considéré comme un moyen astucieux de soutirer des subsides, d'ailleurs considérables, au Patronat français autant qu'aux financiers juifs — l'opposition au mouvement Poujade apparaît très relative.

Elle est fonction des objectifs politiques poursuivis par ceux qui en sont tour à tour les champions : les communistes, les conservateurs et les P.M.E. sous Laniel, les juifs sous Mendès, le système en bloc sous Edgar Faure, ***L'Express*** sous le Front Républicain, F.O. sous Guy Mollet... Particulièrement symbolique est la façon dont ***L'Express***, cessant de soutenir Guy Mollet, cesse aussi de crier au croquemitaine Poujade.

Les Poujadistes risquent d'être victimes de « l'intoxication » (comme l'on dit en jargon policier) à laquelle se livrent les antipoujadistes en surestimant « le péril fasciste ». L'évocation de ce péril a surtout pour but de favoriser « l'unité à la base », prélude au Front Populaire, ou bien de donner aux militants socialistes un prétexte pour oublier la répression en Algérie en faisant de l'antifascisme à peu de frais.

L'antipoujadisme est, en réalité, le fait de ceux qui ont basé leur situation personnelle sur la malhonnêteté fondamentale du régime et qui craignent avant tout l'appel à la volonté populaire et une véritable démocratie qui mettrait fin à leur privilège. Il est symptomatique que Poujade ait contre lui tous ceux qui vivent de notre décadence, depuis les communistes jusqu'aux grandes formations gouvernementales et aux syndicats d'intérêts qui les soutiennent. P. V.

L'avenir du poujadisme

I. — ELEMENTS D'UN JUGEMENT

Dire ce que sera l'avenir du Poujadisme dans la société française est d'autant plus difficile que l'observation extérieure du mouvement fournit peu d'éléments d'appréciation sur la volonté de Poujade. On a l'impression à la fois d'une réaction de santé et d'honnêteté sortie des couches profondes de la nation, et d'une réaction de défense et de protectionnisme d'une classe sociale qui se sent condamnée.

Poujade parle constamment « de la conscience de nos devoirs, mieux *de nos intérêts* ». S'il fallait le prendre à la lettre, l'avenir de son mouvement pourrait être déduite d'une analyse marxiste. Il résulterait du rapport de forces entre la classe sociale qu'il représente et l'appareil étatique qui tend à la broyer.

Mais il y a plus dans le Poujadisme que cette défense des intérêts et nul ne sait encore comment se définira la volonté des poujadistes au delà des quelques thèses développées jusqu'à maintenant.

C'est moins le secret des Poujadistes que la substance française elle-même, des ressources de vitalité et de génie créateur qu'elle recèle encore.

Nous préférons pécher par optimisme que par pessimisme. Aussi nous supposons dans les analyses suivantes que notre peuple peut retrouver toutes ses vertus traditionnelles, simplement endormies. Car sans elles il n'y a pas davantage d'avenir pour le Poujadisme que pour un quelconque mouvement de renaissance nationale. Il n'y a plus de destin pour la France.

Perplexité et piétinement.

Le 3 janvier, chez la plupart de nos amis qui avaient prévu le succès de Poujade le contentement le disputait à la perplexité. Contents nous l'étions parce que deux millions et demi de Français (quatre ou cinq, si la presse du Régime ne nous avait refait le coup du « votez utile ») avaient répondu « çà suffit comme çà » à la consultation brusquée d'Edgar. Mais nous étions aussi perplexes : Qu'allait faire de son succès politique ce mouvement revendicatif de classe ? Et si Poujade, dont l'instinct paraît assez sûr engageait ses troupes dans une campagne d'agitation contre la pourriture du régime, s'il les faisait passer de l'action antifiscale à une action contre les causes politiques de leur prolétarisation, s'il s'engageait résolument dans la politique qu'allaient faire ces troupes, en général dénuées de culture politique et n'ayant pas toujours conscience d'être délibérément sacrifiées par les politiciens de tout poil ? Prendraient-elles vraiment au sérieux la menace d'étranglement que fait peser sur elles toute l'évolution du monde moderne ? Comprendraient-elles que leur sort ne dépend pas seulement du régime fiscal mais qu'elles sont condamnées par la cristallisation des structures politico-financières de la démocratie capitaliste ? Comprendraient-elles enfin que la victoire de la liberté, la sauvegarde de leur liberté exigeait une révolution en profondeur, un changement de régime et qu'il fallait disposer pour cela d'un instrument plus puissant et plus perfectionné que l'U.D.C.A. ?

Certes le lancement des Unions Parallèles, la campagne pour les Etats-Généraux et le Congrès de Novembre indiquaient nettement que Poujade visait les causes profondes du mal français. L'action de défendre des petits travailleurs indépendants apparaissait, après le 2 janvier, comme le point d'appui d'un dessein plus vaste. Et pour nous, il faut le dire, c'est la perspective d'un tel dessein qui nourrissait notre espoir.

Sous ses diverses manifestations, le Poujadisme se présentait comme un grand *mouvement civique* au sein duquel la conscience des devoirs allait progressivement l'emporter sur la conscience des intérêts. Ayant vu l'U.D.C.A. amorcer pendant toute l'année 1955 le virage nécessaire, nous mettions dans le Poujadisme un espoir politique qui intéressait tout le pays. Tout le pays devait s'y associer.

Mais comment ne pas rester perplexes devant les difficultés de la tâche offerte ? Et comment ne pas être inquiets devant cette peur des mots et des attitudes nécessaires qui caractérisa au sortir du scrutin l'état-major de l'U.D.C.A. ?

On ne fait pas de politique mais du civisme ; on n'est pas contre le régime des partis mais contre les partis du régime ; on est contre le parti communiste s'il trahit, autrement il a droit à sa place... Qu'est-ce que tout cela veut dire ? Pris à la lettre, pour nous, cela ne veut rien dire, mais nous sentons très bien que cela traduit chez Poujade un sens de l'opinion qu'il veut ménager et un manque d'assurance devant les conséquences insoupçonnées du combat engagé.

C'est là, dans ses attitudes offusquées devant les accusations de fascisme et d'antisémitisme, dans le ménagement de ses adversaires qui, eux, ne le ménagent pas, dans ses hésitations à dénoncer les scandales — à pousser à fond son avantage contre la pourriture par une agitation croissante — à s'attaquer résolument à la trahison communiste, que nous voyons pointer les difficultés éprouvées par le Poujadisme pour définir lui-même son avenir.

Pour n'avoir pas voulu dénoncer le communisme tel qu'il est, le communisme l'a dénoncé à la classe ouvrière comme fasciste et réactionnaire ; pour avoir voulu ménager après le 2 janvier les hommes du régime dont la dénonciation avait assuré son succès électoral, il a récolté la campagne d'invalidations à la Chambre et la campagne de presse qui l'a présenté sous le jour le plus faux.

Pierre Poujade n'a pas cherché à cacher le malaise qui a fait suite au succès électoral de l'Union et Fraternité Française. Il a même expliqué par là le piétinement de son action depuis quatre mois.

Le succès électoral de janvier a posé en effet des problèmes qui ne pouvaient être résolus sans réflexion. Il fallait, si l'on peut dire, « *digérer* » *l'événement*. Des responsabilités accrues se présentaient, à tous les échelons, aux dirigeants de l'U.D.C.A. Ni les dispositions statuaires, ni les organismes existants ne suffisaient à faire face à ces responsabilités. Par ailleurs, les élus à l'Assemblée Nationale se sentaient engagés, d'une part à l'égard des revendications propres aux commerçants et artisans, d'autres part, à l'égard des électeurs appartenant à toutes les catégories sociales qui leur avaient fait confiance. Il ne pouvait être question de négliger les idées et les principes d'action qui avaient per-

mis la constitution de l'U.D.C.A. Il ne pouvait non plus être question de s'y limiter, et ce déséquilibre entre l'origine de ses élus et les nécessités auxquelles ils avaient à faire face est une des raisons de ce qu'on appelle le « malaise » du mouvement.

Cette analyse du « malaise », publiée par le Bulletin Hebdomadaire d'informations et de documentation du mouvement de Saint-Céré montre bien comment l'absence d'une volonté politique délibérée a conduit les poujadistes, alors même qu'ils étaient devenus une force politique par le seul fait de leurs représentants parlementaires, à hésiter entre l'« action revendicative qu'ils ne pouvaient abandonner » et l'action civique qui les contraignaient à dépasser les objectifs initiaux de l'U.D.C.A.

L'avenir du Poujadisme est désormais politique.

Il est exact qu'un certain nombre des premiers adhérents de l'U.D.C.A. ont reproché à Pierre Poujade d'être passé du plan syndical au plan politique. Poujade qui s'est longtemps défendu contre toute évidence de vouloir faire de la politique, est amené à en faire l'aveu.

Il ne peut plus faire machine arrière et doit amener ses troupes de la conscience de classe à une véritable conscience politique des impératifs généraux que comporte la défense de leurs intérêts et de leur liberté. C'est la pierre de touche de son avenir *désormais politique*.

Dans le cas actuel des petits commerçants et artisans, la revendication n'est pas seulement une défense d'intérêts, c'est très exactement une défense vitale. Leur classe est condamnée à mort. Elle l'est par les politiciens dont les déclarations officielles sur ce sujet n'autorisent pas la moindre illusion. Léon Blum écrivait dans « Le Populaire » du 20/12/32 : « Les petits commerçants sont incapables, ils constituent une plaie sociale. Ils sont appelés à disparaître et il est heureux qu'ils disparaissent ». Elle l'est encore bien plus par l'évolution économique vers la spécialisation et la concentration.

Dès lors, les boutiquiers de Poujade n'ont pas le choix des moyens. L'organisation syndicale de Gingembre et d'autres, incorporée au régime, participe à cette évolution. Elle soutient le petit commerce comme la corde soutient le pendu. L'action insurrectionnelle antifiscale donne une bouffée d'air, mais ne détruit pas les causes profondes d'une évolution politico-économique fatale aux classes moyennes. Pour survivre, elles doivent s'attaquer aux doctrines et aux structures du monde moderne qui les condamnent. En posant le problème de leur existence, les classes moyennes posent un problème plus général qui est celui de la liberté dans une société en voie de collectivisation.

Capitalisme et communisme œuvrent dans le même sens : suppression des classes intermédiaires entre la haute technocratie et le prolétariat.

Devant l'action conjointe de ces deux monstres qui tissent la trame de notre destin, il est bien évident que la volonté de survivre des petits travailleurs indépendants telle qu'elle se manifeste dans l'action revendicative n'est plus suffisante.

Du point de vue des maîtres de l'heure, grands capitalistes et techniciens de la révolution bolcheviste, le refus des classes moyennes de se laisser exécuter apparait comme une défense folklorique : on veut conserver le petit boutiquier de nos campagnes comme on veut conserver la bourrée auvergnate. Et ils n'auraient pas à craindre d'un tel mouvement qu'il infléchisse ce qu'ils appellent l'évolution dialectique de l'Histoire, si ce mouvement devait s'en tenir à la lutte antifiscale, à une protestation qui demeure platonique contre les grands magasins et les coopératives. Si la jacquerie des boutiquiers reste limitée aux conséquences, si voyant le couteau ils ne voient pas la main qui le tient — et encore moins les puissances occultes qui donnent l'ordre de frapper — ils n'ont pas la plus minime chance de se sauver.

Les épiciers ne mobiliseront pas un grand courant populaire pour soutenir leurs revendications. Ils le mobiliseront peut-être si leur combat symbolise le refus du collectivisme et de l'encasernement, la défense d'un style de vie et d'une indépendance que tous sentiront menacés, d'une liberté réelle que les Français ont dans le sang — celle d'avoir sa maison à soi, son jardin, celle d'avoir des loisirs *non* organisés, celle de « charbonnier maître chez soi ». Pour cela, le paysan, le directeur d'usine, le patron indépendant, l'ouvrier non prolétariste ou abruti par le dogme de la religion séculière qu'est le marxisme, peuvent aussi dépasser les points de vue revendicatifs qui souvent les opposent, et apporter le concours de leurs idées et de leur volonté de combat. Ils peuvent se joindre aux petits commerçants et artisans qui sont déjà dans la broyeuse parce que leur cause est la même au fond, celle de la France traditionnelle, celle du peuple comme corps vivant. Ils peuvent s'attaquer avec

eux aux monstres matérialistes qui menacent toute une civilisation, un mode de vie français. Mais pour que cette union se fasse et que les Français apportent ainsi une solution aux problèmes politiques et même philosophiques du monde moderne, le côté revendicatif du combat doit être dépassé par une conscience commune de ces problèmes.

Non seulement la revendication de classe ne suffit pas pour parer au péril de socialisation et de mécanisation de la vie, mais elle est la plaie sociale de ce pays, la raison de l'absence d'esprit civique. Elle nourrit le processus marxiste de désagrégation de l'organisme national et la lutte des classes qui explique en grande partie les progrès considérables de la collectivisation.

La nature du combat engagé entre les formes encore vivantes et indépendantes de la société et les énormes puissances qui veulent les intégrer dans une organisation sans âme de l'existence collective, impose au contraire un dépassement des points de vue de classe.

L'action politique nécessaire à la réalisation des objectifs syndicaux ne peut aboutir que si elle est menée en fonction d'une ligne d'intérêt général dépassant les revendications. C'est, paradoxalement, la condition fondamentale de la satisfaction de ces revendications.

La possibilité pour le Mouvement Poujade de revenir à l'action purement revendicative, est d'ores et déjà exclue. *Le destin du Poujadisme est politique, et c'est dans ce cadre qu'il convient de supputer les formes qu'il prendra.*

II. — LE REVE POLITIQUE DE PIERRE POUJADE

Le Président de l'U.D.C.A. avait rêvé en 1954 que la volonté manifestée par la majorité des commerçants et artisans serait prise en considération par le Parlement. Il a commencé en 1955 un autre rêve ; être avec l'U.D.C.A. le réformateur du Régime.

Poujade voudrait qu'au moins pour les institutions et les grands problèmes, le pays se prononce lui-même sans déléguer ce soin à des hommes tenus par leur appartenance partisane à trahir leurs Electeurs sur un point pour les satisfaire sur un autre.

Poujade rêve d'une démocratie cantonale, à la manière suisse. Il n'appelle pas de ses vœux le référendum à tout bout de champ, il sait que cela n'est pas possible. Mais il pense qu'il y a trop de problèmes importants, comme celui de l'Empire, et quelques uns, comme celui de l'Ecole, qui empoisonnent la vie politique française. Il conviendrait sur ces points de demander une bonne fois aux Français, non plus s'ils sont M.R.P., S.F.I.O., communistes ou modérés, mais par exemple s'ils sont pour le régime des partis ou pour une représentation directe, pour la proportionnelle ou pour l'arrondissement, pour l'intégration européenne ou non, pour la socialisation des terres et la nationalisation des moyens de production ou non, pour l'égalité des écoles ou l'école publique unique, pour le maintien de la France outre-mer ou pour l'abandon de nos colonies...

En pure démocratie, Poujade a raison. Un électeur peut désirer à la fois envoyer ses enfants à l'école privée, éviter le réarmement allemand et refuser l'Europe, laisser l'Afrique aux Africains pour garder son fils à la ferme et que ses champs, son tracteur et sa maison restent à lui et rien qu'à lui... Il y a des centaines de milliers de Français comme cela et qui votent communiste ou M.R.P. selon qu'ils se déterminent en fonction de « la Paix » ou de l'opinion du Curé. Celui qui vote communiste lit « La Terre » et a mal vendu ses patates l'an dernier ; il ne croit pas à la collectivisation des terres, il ne voit pas comment cela pourrait se passer.

Poujade a ressuscité dans son imagination le vieux mythe des authentiques républicains, la démocratie directe. Il veut les Etats Généraux et que le Régime s'y associe. Après quoi la démocratie régénérée par le peuple pourrait reprendre sa carrière de nouveau vertueuse — et Pierre Poujade, ayant rendu à la France un régime digne d'elle, irait vivre à Saint-Céré le reste de son âge, entouré de la vénération de ses citoyens reconnaissants.

Du rêve à la réalité.

Notre propos n'est pas de critiquer ce rêve, mais le voir où il mène Poujade et son mouvement.

Dès maintenant, déçus par le rejet de leur Proposition de loi visant à la réunion d'Etats Généraux et que le Parlement a jugé irrecevable, les Poujadistes doivent se résoudre à affronter le régime qu'ils voulaient associer à leur projet de rénovation.

Voici donc Pierre Poujade devant le problème des institutions, face aux puissances du Régime.

Qu'il s'en défende ou qu'il l'admette, la levée en masse à laquelle Poujade procède dans le pays le conduit à opposer la nation au Système qui la pille et la déshonore. Il peut tempérer l'ardeur de ses troupes, la sainte colère du peuple « prêt à prendre la trique », il ne peut éluder son problème : gagner la guerre d'un peuple qui veut vivre contre les puissances de mort du régime et du bolchevisme.

Quand il dit « Le jour où les délégués des cantons, des communes et des départements se trouveront réunis à Paris, appuyés par quatre ou cinq mille Français, la légalité républicaine ne se trouvera plus au Palais-Bourbon mais à la Porte de Versailles », il ne peut ignorer que les tenants de cette légalité mobiliseront toutes les forces du régime contre lui et s'allieront à l'occasion avec le communisme pour annihiler la volonté nationale.

Le dessein poujadiste de substituer à la légalité du Parlement celle des Etats Généraux survient en pleine crise du régime — une crise que l'on ne cherche même plus à dissimuler, une crise plus aigüe en France que dans les autres nations occidentales mais qui témoigne de ce que Walter Lippmann appelle « le Crépuscule des démocraties ».

Le poujadisme lui-même est la traduction dans le pays de la désagrégation du système ; il manifeste l'impuissance de nos gouvernements, la rupture entre le pays réel et les structures légales qui devraient normalement l'exprimer. Quand le peuple dit « ça suffit comme ça », le pouvoir démocratique, en vertu même de ses principes, se trouve en vacances. Il devient disponible et cette disponibilité est offerte à toutes les forces, à toutes les factions capables de le saisir.

Normalement, il devrait revenir au peuple. Voire. Le peuple n'est pas le mieux armé pour le reprendre. Dans nos Etats modernes, sous le règne des « Grands Principes », il est curieusement le plus démuni des moyens de le saisir et de l'exercer. Et cela pour la raison bien simple qu'il est incapable de dire « il faut faire comme cela ».

La crise libère des forces. Son issue dépend du jeu de celles-ci, de leur nature, de leurs alliances possibles. Elle est dénouée quand se trouvent réunis dans un camp les moyens de prendre le pouvoir et de le garder.

L'avenir du Poujadisme dans la conjoncture critique où nous nous trouvons ne peut se déduire autrement que de *l'analyse de la crise et du jeu des forces qu'elle libère.*

En gros c'est une partie à trois qui se trouve engagée entre les forces complexes qui s'appuient sur la légalité — La machine d'une démocratie moderne avec dans la coulisse toute la puissance des structures internationales financières et occultes qui l'ont faite et voudraient la maintenir ;

— Le communisme qui, à l'intérieur comme dans le reste du monde, s'oppose à la social-démocratie en se présentant comme son aboutissement inéluctable et sa conséquence logique ;

— La volonté populaire qui ne veut plus de l'impuissance et de la pourriture du système.

Pratiquement, à échéance plus ou moins éloignée la démocratie est condamnée. Si nous nous en tenions au fonctionnement des machines politiques nous n'aurions guère de mérite à prévoir le triomphe du communisme ; il est la pente naturelle de la démocratie. Seulement les peuples ne veulent pas toujours se laisser enchaîner ; ils refusent parfois le terme du fatalisme historique, même s'il leur est présenté comme condition du Progrès et apogée de la Civilisation. De sorte que la succession de la démocratie — du règne de l'argent — se trouve ouverte entre deux prétendants : le communisme totalitaire, c'est-à-dire le règne de l'Organisation et un régime *organique* qui s'est cherché à travers les diverses révolutions du XX^{e} siècle.

La crise actuelle nous fait apparaître le Poujadisme comme le concurrent du communisme à la succession de la IV^{e} République. Il n'est pas douteux que les forces, les partis et les factions issus ou en marge du régime tenteront d'utiliser cette force populaire comme un pion sur l'échiquier. Les décisions du Congrès de Saint-Céré nous ont un peu rassuré à ce sujet sans que nous puissions cependant en exclure l'hypothèse.

La crise du régime.

La conjonction de deux facteurs rend aigue la crise du régime. Le parlement arithmétiquement ingouvernable ne

rend possible que des ministères transitoires et minoritaires. La situation requiert une autorité indiscutée, des sacrifices considérables et la mobilisation de toutes les ressources d'énergie de la nation.

L'impasse arithmétique déjà redoutée en 1951 avait inspiré au docteur Queuille l'inoubliable loi des apparentements dont furent victimes communistes et gaullistes. Le syndicat des politiciens n'eut pas de peine ensuite à fragmenter l'opposition nationale et nous eûmes avec l'A.R.S. sous Pinay et les Républicains sociaux sous Mendès, la démonstration que le système était de taille à corrompre et digérer toutes les oppositions parlementaires possibles.

Les problèmes se posaient à l'ancienne législature dans l'apathie complète du pays. Les abandons passèrent inaperçus de lui. Cependant les premiers signes de la crise se manifestaient avec le duel Faure-Mendès, le scandale des fuites...

Aujourd'hui par la grâce des méthodes « fascistes » de M. Mendès, il n'y a plus de solution à l'impasse arithmétique. La division du centre est consommée dans le même temps où se réalise ce que voulait éviter le Dr Queuille, la pesée croissante des oppositions sur l'action gouvernementale.

M. Mollet est dans l'inconfortable situation d'être soutenu par l'amitié dévorante des communistes et l'impossibilité d'y substituer l'approbation à éclipse du centre droit. Il n'y a pas d'autre gouvernement possible si ce n'est une Union Nationale qui sans avoir l'éclat du verre en aurait la fragilité. Le régime est dans un cul-de-sac au moment où se jouent le sort de l'Afrique Française, de la monnaie, le destin de la France.

A moins d'introduire ses ennemis dans la place, le système n'a plus de solutions. Avec la S.F.I.O. il a fait donner la Garde, le dernier carré des politiciens chevronnés, blanchis sous le harnais, la réserve gardée l'arme au pied depuis cinq ans...

Dans un article paru en novembre 1955 dans la tribune des libres opinions de *Paris-Presse,* Maurice Schumann réclamait une extrême-droite qu'il estimait nécessaire au bon équilibre du jeu parlementaire. Il s'agissait évidemment d'une extrême-droite bien sage, qui accepterait de bon cœur son rôle de soupape de sûreté et éventuellement de bouc émissaire.

M. Maurice Schumann et ses collègues sont servis. Au lieu d'une extrême-droite, ils ont le pays qui se lève pour leur dire qu'il les a assez vus, que la comédie a assez duré, que le scénario est usé, qu'il n'amuse plus le public, que si cela continue il va se mettre en colère.

Et c'est là le facteur peut-être déterminant de la crise. Le pays qui s'est trop longtemps désintéressé du sort qu'on lui faisait, veut avoir maintenant voix au chapitre. C'est au moins sous la pression des évènements un facteur d'accélération avant d'être un facteur de solution.

M. Auriol peut demander à De Gaulle une audience qu'il n'obtient pas ; De Gaulle faire publier des communiqués par ses amis ; le Comte de Paris lancer des proclamations ; le syndicat des anciens Présidents du Conseil s'entretenir avec le Président Coty pour chercher une issue... il faudra maintenant tenir compte du peuple.

Cette agitation des « personnalités » n'apportera pas de solution au problème de l'introuvable majorité. Le mur des chiffres tient bon. Les solutions possibles se situent en marge du fonctionnement normal de nos institutions dont la machine est grippée par cette stupide question de chiffres. Il y a du coup d'Etat dans l'air...

Les forces du régime.

Ne nous y trompons pas : le Régime, en dehors des recours possibles dont il dispose pour se succéder à lui-même, reste maître de forces redoutables.

Il y a d'abord *l'instinct de conservation* du système et de son personnel. Certains cadavres bien élevés, pour le moment bien sages dans leurs placards, unissent tous les tenants du régime dans une même complicité. Si divisés qu'ils paraissent, une grande détermination de garder les clefs de ces placards les anime et ils feront front ensemble si elles risquent de leur échapper. Et puis il y a les réseaux d'intérêts à sauvegarder, les puissances qui les ont établis, l'argent... Si petits que soient les hommes du régime, ils ont toutes sortes de raisons de devenir durs et impitoyables, de ne reculer devant aucun moyen.

A cet instinct de conservation, s'ajoutent *les instruments de la conservation.* Si faibles quand on les confronte avec avec le monde extérieur, nos régimes ont concentré toute leur énergie dans l'auto-défense. Ils ont pour eux la sacro-

sainte *légalité républicaine,* l'Administration, la machine politique construite pour la sauvegarde des privilèges qu'elle dispense. Ils ont enfin *la force publique,* « la plus belle arme de prétoriens de notre histoire, énormes, carrés, bardés comme des Martiens, caparaçonnés de casques et de toile cirée, immobiles, cogneurs aveugles, rompus aux plus savantes manœuvres, pareils aux éléphants d'Hannibal, race nouvelle apparue au milieu des hommes, race de dogues humains dressés à mordre et à tuer, ses gardes expriment avec une naïveté éclatante ce que le règne de notre oligarchie doit à la force » (M. Bardèche « *Les Temps Modernes* »).

La coordination occulte de ces forces, la direction de la machine par les puissances financières et les initiés représentent derrière la comédie des partis destinée au public, la véritable puissance d'un régime capable à tout moment, devant le danger, de reconstituer son unité.

La crise ne serait pas aussi évidente et profonde si la maçonnerie elle-même n'était profondément divisée entre une droite libérale accrochée désespérément aux Eternels Principes et une gauche qui accepte les conséquences de ces principes. Le retentissement au sein des loges du conflit entre la démocratie selon les Principes et la démocratie conséquente obère singulièrement la politique américaine (conflit Alan-Foster Dulles). Nous lui connaissons en France des formes extrêmes : division des partis démocratiques en deux tendances ennemies, Guy Mollet contre René Mayer à la S.F.I.O., Martinaud-Desplats puis E. Faure contre Mendès au parti radical...

Les tendances gauchistes sont largement encouragées par l'évolution politique de Moscou. Elles correspondent aux progrès de la concentration des pouvoirs et de la finance dans les démocraties occidentales qui se rapprochent ainsi des structures soviétiques. Celles-ci de leur côté s'assouplissent et renforcent une classe privilégiée de technocrates. Ces tendances sont celles de la consolidation des pouvoirs financiers en Occident et de l'administration tentaculaire en U.R.S.S. Elles sont enfin le vieux rêve juif de domination mondiale réalisable par *l'argent, l'organisation, le double monopole . du .conditionnement .psychologique .par .la presse et du contrôle de l'énergie nucléaire* (l'O.N.U., les Banques Mondiales, le pool atomique, etc...).

Cette analyse était nécessaire pour comprendre comment nos régimes tirent leur force des puissances internationales dont ils dépendent. C'est là un facteur essentiel. Nous pouvons nous demander si un dénouement de la crise politique française congédiant ces puissances ne provoquerait pas leur réaction immédiate.

Enfin le régime, grâce aux moyens d'expression contrôlés par l'argent et l'administration, peut encore mobiliser *une grande partie de l'opinion.*

Les forces du Communisme.

En face du régime, le communisme, directement issu de lui, oppose un ensemble de forces redoutables :

— A leurs hommes fatigués, des *religionnaires,* une *doctrine,* carapace dans laquelle s'est coulée une véritable foi, un messianisme qui en fait « l'Islam du XX[e] siècle ».

— A leurs principes éculés que contredisent les réalités économiques et sociales, *la logique des conséquences de ces principes.* Cette logique ne s'arrête pas au formalisme démocratique, elle opère d'emblée la subversion des moyens et des fins.

— A leur empirisme tâtonnant, une *ligne politique* d'une rectitude remarquable dès qu'on l'envisage du point de vue du dessein impérialiste mondial, des nécessités de la diplomatie soviétique.

Le communisme ne représente pas seulement la puissance d'une religion dans un monde sensible à toutes les sollicitations. Il bénéficie de complicités nombreuses dans le régime lui-même ; il contrôle une partie de l'administration et fait faire sa politique par des hommes du régime. Il est la tentation des démocrates, il les gratte au bon endroit. Sa force d'attraction est d'autant plus grande que sa doctrine est l'aboutissement de toute la pensée libérale aujourd'ui épuisée. Le vocabulaire marxiste a envahi la politique et l'on peut dire de ceux qui l'emploient ce que les républicains de jadis disaient de Léon XIII à propos du terme « démocratie » : « Il a avalé le mot, il avalera bien la chose ».

A la machine du régime qu'il noyaute, affaiblit et utilise, il convient d'ajouter la légalité républicaine dont il bénéficie en vertu du principe directeur de la démocratie : « Pas d'ennemi à gauche ». Le communisme est la seule forme d'opposition reconnue et admise par le régime ; il a le mo-

nopole de l'expression démocratique du mécontentement. Par là, il dispose d'une fraction importante de *l'opinion*.

Détournant à leur profit une partie des forces du régime, les communistes ont constitué en marge des institutions *le plus formidable appareil officiel et clandestin d'organisation*, de propagande et d'action. Le P.C. a trente-cinq ans d'avance sur tout concurrent éventuel qui voudrait lui disputer la conquête de l'opinion. Il a formé des spécialistes auxquels ne se pose plus depuis longtemps le problème des moyens financiers.

De même que le régime pèse le poids de la finance internationale, le P.C. pèse en France le poids d'un Empire russo-asiatique et d'une religion conquérante. Sa force principale est de participer à la réalisation d'un grand dessein mondial et historique.

Il est la seule volonté politique douée de dynamisme et ayant à sa disposition une machine puissante. Le régime n'est mû que par l'instinct de conservation, le communisme l'est par la *volonté de domination* ; son but est clair et ses moyens sont bien en mains.

Le communisme a tous les avantages en face de la démocratie capitaliste : il a seul l'offensive et le choix du terrain. Surtout il est le bénéficiaire de toute l'évolution du monde moderne. Il est l'héritier légitime du capitalisme et de la démocratie. Il a le temps. Il ne se bat même pas : il secoue simplement le cocotier pour en faire tomber le grand-père.

La force du Poujadisme.

Contrairement au P.C. le Mouvement Poujade n'a ni grand dessein mondial et historique, ni soutien extérieur, ni pour le moment de volonté conquérante : il nie encore vouloir exercer le pouvoir. C'est un refus de la pourriture démocratique et de l'encasernement communiste. C'est *l'instinct de conservation du peuple* s'opposant à l'instinct de conservation du régime et à la volonté de domination du communisme.

Pour l'instant il n'a pas de doctrine. Il élabore avec 35 ans de retard une technique politique, une organisation et une tactique difficiles à dégager sans critère doctrinal ou volonté historique.

A une époque où tout problème politique a une répercussion globale, où toute politique intérieure est fonction de la politique internationale, il n'a point fixé de ligne politique extérieure.

Il ne participe pas à la légalité républicaine ; il est le paria de la démocratie qui ne reconnaît *qu'en lui* un ennemi.

Un observateur superficiel pourrait croire que la force du Poujadisme est de draîner les mécontents. Les articles qui précèdent ont mis en lumière le fait que le Poujadisme était un phénomène plus profond. Ceux qui vont répétant depuis trois ans : « dans trois mois on n'entendra plus parler de Poujade » n'ont pas vu qu'il s'agissait *de plus qu'un mouvement d'opinion, d'un courant populaire.*

La force du Poujadisme est d'être, non une opinion instable et fugace mais un courant issu de la substance française, enrichi de sentiments essentiels : le patriotisme, l'honnêteté, le goût de la liberté, le sens de l'union... Il reste au Poujadisme à trouver les thèmes qui le grossiront de masses ouvrières jusqu'ici réfractaires et de l'élite intellectuelle et technique.

Mais ce courant populaire est *une force informelle*. C'est le sang d'un peuple enraciné dans son terroir, un courant qui dévale du vieux massif averne, mais sans but précis, sans volonté propre. C'est selon le mot de Victor Hugo : « une force qui va. ».

En période de crise aigüe cette force peut être déterminante. Encore faut-il qu'elle soit *dirigée* et qu'une *volonté politique* lui fixe l'objectif à atteindre et les moyens d'y parvenir. Nous touchons là à ce qui nous paraît le plus inquiétant pour le mouvement Poujade.

Dans son discours d'ouverture du Congrès de Saint-Céré, le 30 avril, Poujade a dit : « Je ne demande qu'à avancer. Mais si vous voulez que j'avance, il faut que ceux qui m'ont poussé continuent à me pousser ». Il ne faut pas rire de cette déclaration, c'est l'alpha et l'omega du poujadisme.

Le mouvement de Saint-Céré n'est pas né d'une volonté délibérée mais d'une exaspération populaire contre les exactions fiscales. En juillet 1953, Poujade n'avait dans ses cartons aucun plan de réforme de l'Etat, aucun projet de doctrine ou d'organisation. Il a créé l'U.D.C.A., *poussé* par ses camarades de lutte. Il a débordé sur les départements voisins, *appelé* par les commerçants qui avaient entendu

parler de lui. Il est monté à Paris, au Vel d'Hiv, le plus tard possible. Il a lancé les unions parallèles parce que commerçants et artisans, *seuls*, ne pouvaient se faire entendre du régime. Il a lancé l'idée des Etats Généraux parce que le régime *refusait* de l'écouter. Il a présenté des candidats aux élections parce que tous les partis avaient pris positions *contre lui*. Il a passé de la revendication professionnelle à l'action sur les masses nationales parce que le régime *trahissait* la nation. Tous ses actes ont été des *réactions* à des décisions extérieures.. C'est le régime, sa décomposition qui a *forcé la main* de cet homme du peuple qui ne voulait pas faire de politique.

Le Poujadisme est instinct et non volonté. C'est la force des choses — la décomposition du système et la lente prise de conscience par le peuple des nécessités politiques de son salut — qui a conduit Poujade de la jacquerie des boutiquiers au seuil de la révolution populaire. ***Le Poujadisme est la traduction dans le pays de la crise du régime.***

Mais cette force populaire, cette surrection des ressources enfouies au plus profond des Français, qui n'est pas encore maîtresse de sa direction parce qu'elle dépend des circonstances, des initiatives de l'ennemi, de la fermentation qui se produit en elle — cette force instinctive pourra-t-elle changer la règle du jeu ?

Devant les puissances conjuguées du régime et du communisme qui font éclater la disproportion des moyens restant à la disposition du peuple, il faudrait que cette force populaire représentât la grande majorité du pays. Il faudrait que cette force qui pousse Pierre Poujade ne donnât un organisme politique pour qu'elle puisse un jour se fixer « une nouvelle règle » et en rester maîtresse. Alors la force populaire pourrait être déterminante dans la crise.

Mais il nous faut bien émettre l'hypothèse de son insuffisance. Elle risque alors de pousser Poujade sur une route que lui ouvriront à propos ses ennemis et où chaque embranchement, chaque choix offert dissimulera un piège.

Jeux possibles des forces libérées par la crise.

La crise du régime peut prendre toutes sortes de formes et s'appuyer sur différents modes d'atermoiements. Il est probable, au bout du compte, qu'elle finisse par un pari ou une aventure.

Cette lente mais sûre descente de la politique dans la rue peut aussi bien favoriser le coup de Prague que le coup de Colombey. Dictature communiste ou dictature militaire gaulliste, voilà, toutes autres solutions étant transitoires, l'alternative à quoi nous sommes réduits si la mise en forme du peuple par le Mouvement Poujade n'est pas réussie à temps.

Le général a déclaré cet été : « Le pouvoir n'est pas à prendre, il est à ramasser ». Mais, dédaignant de se pencher, il voudrait aussi qu'on le lui apportât sur un plateau d'argent. Il ne veut pas être « le Pétain de la paix ». Tel le héron de la fable, il attend depuis des années la reddition du régime. « Il est trop tôt pour que les Français comprennent et quand ils comprendront, il sera trop tard » a-t-il gémi. Depuis des années, du haut des tours de Colombey, il attend que les divers Présidents en exercice et en disponibilité, en chemise et la corde au cou, viennent lui apporter les clefs symboliques en battant leur coulpe et en s'accusant des péchés du régime.

Mais les gens du système pensent à juste titre qu'il est l'auteur de ce régime qu'il condamne, qu'il est donc le mieux placé pour en endosser la légitimité. Ils accepteraient assez volontiers de lui rendre les cartes qu'il leur avait abandonnées, à condition qu'il en fasse une certaine redistribution. Il a pour eux l'immense avantage sur tout autre candidat d'avoir couvert leurs complicités et d'être lui-même leur complice.

L'épuration a mis en place dans l'armée, dans l'administration, des hommes qui doivent leur carrière à De Gaulle. Et puis, au stade où nous sommes, il commence à être plus utile d'être général qu'avocat...

C'est là un danger qu'il ne faut pas sous-estimer. Il reste, d'ailleurs, une arrière-garde gaulliste qui ne voit pas d'autre issue. Mais si l'on peut s'interroger sur ce que fera Poujade, il n'y a plus à s'interroger sur De Gaulle et ses méthodes. Il trahira une nouvelle fois l'Occident pour que le Kremlin lui laisse le champ libre à l'intérieur. La dictature de cet homme, marqué par le destin pour être l'homme des catastrophes, ne serait pas une Renaissance mais le dernier acte d'une farce sanglante.

De Gaulle n'a sans doute que mépris pour le Poujadisme. Il est d'ailleurs le souverain mépris. Il ne pardonnera pas facilement au militant de 2e classe Poujade de n'avoir pas désespéré des Français quand lui, « le » général, les

estimait indignes de sa grandeur et se retirait sous sa tente, les abandonnant aux hommes qu'il dénonce aujourd'hui. Seulement il ne refusera pas d'être le bénéficiaire de la renaissance civique du pays.

L'hypothèse d'une exploitation de l'agitation populaire par De Gaulle ou quelque autre homme providentiel ne peut être exclue. Elle est d'autant plus vraisemblable que les poujadistes ne s'estiment pas engagés dans la course au pouvoir. Ils ne sont pas des sauveteurs professionnels et la conquête du pouvoir s'inscrit pour eux, encore maintenant, à la suite des termes abhorrés de partis, ligues et factions.

Et pourtant, malgré eux, ils sont engagés dans cette course. C'est le régime lui-même qui les a mis en selle. Au dernier stade de leur action, au dernier embranchement qui se présentera devant eux s'ils ont su éviter les voies sans issues, ils devront se décider tout de bon à donner à la France un nouveau régime.

Ou bien ils faciliteront une nouvelle usurpation de la volonté populaire en croyant faire leur devoir de bons citoyens, ou bien ils devront instituer ce nouveau régime. A ce dernier croisement, qui n'opte pas pour le Capitole ou n'est pas capable de s'y faire porter, est bien près de la roche tarpéienne.

500.000 Français réunis au Parc des Expositions, quand bien même ils représenteraient la majorité du peuple, ne rendront la nation maîtresse de son destin que s'ils ont *aussi* l'instrument de conquête du pouvoir et s'ils se sont assurés les moyens de l'exercer. La force populaire peut être de taille à affronter toutes les forces conjuguées du régime mais seulement si elle est mise en forme, dotée d'un appareil, d'un organisme politique capable de se substituer à la machine du régime.

Ainsi seulement elle peut passer de la révolte à la révolution.

III. — DE LA REVOLTE A LA REVOLUTION

REHABILITER LA POLITIQUE EN LA REQUALIFIANT

Poujade et son état-major ont bien pris conscience que pour réveiller le pays un puissant organisme de propagande leur était nécessaire. Les décisions du dernier Congrès en témoignent.

Le mécontentement des masses est incapable par lui-même de conjurer les méfaits de la politique du régime. Il lui faut devenir une force politique. Ainsi le mouvement de Saint-Céré s'arme-t-il pour mobiliser l'opinion.

Cette mobilisation doit drainer vers lui toutes les ressources en hommes de pensée et d'action, tous les techniciens dont il a besoin. De même qu'il est arrivé au stade actuel par la force des choses, Poujade, fidèle à son empirisme dynamique, sera amené par la force des choses à constituer son mouvement en un vaste organisme politique moderne aux fonctions multiples et coordonnées.

Poujade a pu écrire et répéter constamment que son mouvement ne deviendrait ni une ligue ni un parti : « Nous avons d'autre part hautement proclamé que nous ne ferions pas de politique, c'est-à-dire que l'U.D.C.A. en aucun cas ne devait devenir un parti. Pour ma part, vous savez quelle est mon opinion à ce sujet et que je participerai pas à une telle opération. » (*Fraternité Française,* 5-11-55). Ses Etats généraux exprimeront nécessairement une volonté politique indissociable des doléances économiques de la nation. Ils représenteront le parti de la France opposé à tous les partis du régime qui la divisent.

L'absence de programme et le refus des options politiques conviennent pour rassembler les masses ; ces conditions nécessaires sont insuffisantes quand le mouvement atteint le niveau où il a des responsabilités, quand son opposition devient l'une des composantes de la conjoncture. Une doctrine et une organisation sont alors indispensables, avant et surtout au moment où doivent se réunir des Etats Généraux dont on ne peut sérieusement attendre qu'il les dégage. Il n'est pas niable non plus que cet appareil et cette pensée nécessaires sont *politiques.*

« Il est bon aussi de réhabiliter la politique parce que dans trop de milieux, et notamment dans les milieux professionnels les mieux organisés, on risque, par réaction contre la politicaillerie d'envisager une organisation de la société d'où la politique serait exclue. Je sais bien qu'une telle organisation est parfaitement impossible et que ceux qui y participeraient feraient, comme M. Jourdain de la prose, de la politique sans le savoir. Mais ils auraient toutes chances de faire de la mauvaise politique ». C'est Michel Rohart qui prend ainsi position dans sa chronique de « Fraternité Française » du 10-3-56 et il a parfaitement raison de mettre

en évidence l'obligation pour le mouvement Poujade d'appuyer ses techniques de propagande sur une volonté politique bien définie et son action sur une organisation politique.

Au fond, il s'agit à partir du moment où l'on a des députés, de fixer les priorités en fonction desquelles ils doivent voter. Fixer ces priorités c'est adopter une *ligne politique*. Si tous les problèmes sont jugés en fonction des intérêts que l'on représente — en l'espèce des travailleurs indépendants — on ne fait autre chose que les partis en place. C'est cela qui est la maladie de ce régime : n'avoir pas de politique française.

Fixer ces priorités en fonction de l'intérêt de la communauté française et dans l'ordre d'importance des grands problèmes. c'est proprement la politique, même si on lui donne le nom de civisme. Réhabiliter la politique, en la requalifiant, voilà nécessairement à quoi le Poujadisme est entraîné par les circonstances et l'esprit qui l'anime.

Une pensée politique et une organisation.

Le rassemblement même de deux millions de Français ne constitue une force que par l'unité de la pensée qui les anime, la volonté de la faire triompher et l'organisation qui leur en fournit les moyens.

Les échecs successifs des mouvements nationaux en France fournissent à Poujade un précieux capital d'expériences. Tous les exemples peuvent y être puisés depuis la belle organisation bien minutieuse qui refuse ses responsabilités jusqu'aux ligues tombant dans les provocations du régime, en passant par les grands rassemblements sans doctrine ni ligne politique ni équipe de gouvernement... Il semble que Poujade en ait fait son profit, si l'on en croit son habileté à déjouer les pièges et son refus de constituer une ligue.

Avec les Etats Généraux comme objectif principal et l'organisation du recrutement bien au point, le mouvement Poujade paraît avoir mis de sérieux atouts de son côté pour détecter dans la substance française les hommes de pensée, de connaissance et d'action dont il aura besoin pour remettre le pays en selle.

Jusqu'à ce qu'il ait atteint son objectif, il ne semble pas que Poujade doive se préoccuper de la suite : les moyens de saisir le pouvoir. Il faudra pourtant bien les réunir

pour doter de ses instruments la nouvelle légalité qu'il veut dégager des Etats Généraux.

Sans doute, trouvera-t-il des intellectuels, des techniciens économiques et sociaux, des propagandistes et des agitateurs, tout le personnel dont il a besoin. Mais nous ne pensons pas qu'il puisse attendre des Etats Généraux qu'ils complètent d'eux-mêmes ce qui lui manque encore : les principes politiques directeurs et l'appareil politique nécessaires à la prise et à l'exercice du pouvoir.

Il doit dès maintenant choisir dans les matériaux qui lui sont offerts de tous côtés ceux qu'il compte utiliser pour reconstruire la maison France. Il doit dès maintenant doubler l'organisme de propagande demandé par le dernier Congrès d'un véritable organisme politique, tel que celui par exemple dont dispose le P.C.

Encore une fois il serait dangereux d'attendre les Etats Généraux qu'ils établissent cet organisme. Il doit être conçu et mis progressivement en place avant leur réunion. Ce n'est point ici le lieu d'en préjuger ; mais il est de notre sujet d'affirmer qu'une pensée et une organisation complètes et fermes sont des conditions essentielles de la réussite finale de tout mouvement moderne.

Il ne faut pas croire que les Etats Généraux, que plusieurs milliers de Français, se poseront ces problèmes qui relèvent des responsables de l'U.F.F., encore moins qu'ils les résoudront. Dès maintenant doit commencer le recensement des meilleures têtes politiques, des meilleurs techniciens politiques, parce que la politique est un métier. Dès maintenant les divers services nécessaires à l'action doivent être mis en place et coordonnés avec ceux déjà existants et qui visent tous la propagande. Il ne suffit pas de recruter, il faut encore instruire et mettre en œuvre les militants.

Non seulement une pensée politique rigoureuse ne se dégage pas des avis de millions d'hommes, mais pour faire parler utilement le peuple il faut savoir soi-même ce que l'on veut.

Non seulement une masse inorganique est incapable de fonder une organisation mais elle attend pour les approuver qu'on lui en propose les principes directeurs, elle les réclame d'ailleurs.

Aussi cette pensée et cette organisation, s'ils ne doivent pas être attendus de la réunion des Etats Généraux, sont des conditions préalables essentielles de leur réusssite.

Nous n'en voulons pour preuve que les Etats Généraux de 1789. Ils furent les seuls dans notre histoire à instituer une légalité nouvelle mais ils furent truqués en totalité. Le fait est pieusement passé sous silence par les historiens officiels que l'orthodoxie républicaine contraint à vénérer la spontanéité populaire. Cependant les travaux historiques ne laissent aucun doute à cet égard et Michelet, républicain honnête, dut l'avouer lui-même : les cahiers de doléances furent, dans la presque totalité des cas, la transcription mot pour mot des « adresses » votées dans les sociétés de pensée et reçues la veille par le courrier de Paris. Ce fut la « machine » de la Franc Maçonnerie qui fit les élections et la grande majorité des députés, même dans la Noblesse, étaient maçons. C'est un bel exemple d'accaparement de la volonté populaire.

Poujade veut donner la parole au peuple mais le parti communiste est, dans l'état actuel des choses, le seul capable de parler pour lui. Donner la parole au peuple, cela veut dire la donner à ceux qui ont quelques choses à dire et les moyens de l'exploiter. En politique, les bonnes intentions ne suffisent pas.

Et puis, il ne faut pas exclure qu'il sera sans doute difficile de réaliser le projet des Etats Généraux lui-même et qu'il convient d'être prêt pour toutes les éventualités, jusques et y compris la dissolution du Mouvement, l'interdiction de sa presse et de ses manifestations. Dans ce cas, on ne maintiendra la capacité combattive du peuple que par une pensée politique ferme et un appareil politique comparable à celui du P.C.

Dans toutes les circonstances possibles et quelles que soient les formes sous lesquelles il se présente, le mouvement Poujade ne peut éviter de se constituer l'armature que l'hostilité et le refus du régime le contraignent à forger.

Pour finir, il convient de répéter que notre sort individuel et collectif dépend de chacun de nous. L'avenir du Poujadisme ne dépend pas seulement de Poujade ni de l'orientation qu'il donnera à son mouvement soit de son propre chef, soit sous la pression des nécessités. Il dépend d'abord des réserves de courage, de volonté et d'esprit de sacrifice qui peuvent être mobilisées dans le pays et des moyens qui peuvent être mis en œuvre pour leur donner forme tant sur le plan des idées que sur celui de l'organisation.

On enterre beaucoup Poujade ces temps-ci dans certains milieux nationaux qui auraient dû spontanément se mettre à son service. Il y a les héritiers présomptifs, les fins analystes qui ne voient jamais que les risques d'échec : critiques imbattables, esprits forts qui se complaisent dans l'attitude supérieure de Cassandres de salon. Il y a ceux qui en seraient bien encore cette fois mais attendent que cela ait pris forme : ils courront en foule au secours de la victoire. Il y a les « hommes à dadas » : pour les faire avancer il faut agiter devant eux le hochet de leur idée fixe... Le mouvement Poujade semble heureusement à l'abri de cette faune politique en bonne partie responsable de l'échec des tentatives nationales. Il s'est constitué sur un solide bon sens qui le met à l'abri des esprits tâtillons et destructeurs. Il semble immunisé contre la maladie intellectuelle d'une certaine gauche et d'une certaine droite également idéologiques, contre ce qu'il faut bien appeler la maladie intellectuelle de la France moderne.

Cependant si tous les militants qui s'usent en vain dans une multitude de chapelles, si tous les Français qui se plaignent sans cesse que le peuple soit amorphe ne prennent pas conscience de la nécessité de constituer *d'abord une force,* ils n'ont pas la plus minime chance de voir triompher la petite idée à laquelle tiennent tant les cheffaillons de leurs chapelles. Et le Mouvement Poujade restera privé du concours de bonnes volontés militantes qui lui sont nécessaires.

Si Poujade ne fait pas le plein de ses troupes dans les prochains mois, il ne le fera plus ensuite. En France plus encore qu'ailleurs, un mouvement de masse doit progresser sans cesse et atteindre très vite ses objectifs. Faute de quoi il se dégonfle et disparaît aussi vite qu'il était apparu.

Au lieu de dauber sur le Poujadisme il convient de reconnaître le grand mérite de Poujade et des militants qu'il a su trouver dans une classe sociale traditionnellement prudente et casanière. Il convient ensuite d'apporter, chacun dans la mesure de nos moyens, notre soutien à leurs efforts pour susciter un sursaut national.

Si malgré tout, l'immensité de la tâche entreprise fait échec à cette tentative, si les forces conjuguées du capitalisme et du communisme maintiennent notre peuple à genoux, du moins aurons-nous fait notre devoir.

J. LESIEUR.

Le poujadisme est-il exportable ?
La Belgique et le Poujadisme

La Belgique est un pays complexe. Un confluent de civisications. Une terre riche mais insuffisante,sur laquelle grouillent quelques millions d'habitants. Une ruche prodigieusement active, trop exiguë pour que toutes les abeilles y trouvent place sans que les plus fortes éliminent les plus faibles. Un haut lieu du monde, tendu, agité, entreprenant mais, par contre, un pays d'habitudes étroites, engourdi par l'humidité du climat, par les intérieurs confortables des maisons, par le luxe un peu lourd de la vie.

Eléments divergents ? Non. Eléments divers qui font des Belges des insatisfaits repus ou des satisfaits inquiets.

La Belgique est aussi un pays déséquilibré. Le contrepoids d'une paysannerie rude et tenace, attachée à la terre, est très faible. A travers les siècles il a fallu, pour compenser cet élément tellement important, que d'autres couches de la population jouent le rôle de frein. Ce furent d'abord les grands bourgeois catholiques et le clergé, puis les bourgeois dits libéraux et enfin, paradoxalement, les ouvriers socialistes et catholiques, les syndicats.

Si commercialement, industriellement, la Belgique n'est pas stratifiée, elle l'est politiquement.

Seule une couche relativement réduite de la population, située à mi chemin entre la bourgeoisie et le prolétariat (ce mot a peu de sens en Belgique), n'a pas encore trouvé son point de fixation. Petits boutiquiers, petits employés, artisans tenus en laisse par un clergé omnipotent et souvent néfaste.

Restent les jeunes : ceux que la politique intéresse, ceux qu'elle laisse indifférents. Parmi les premiers, les malins qui ne cherchent pas à sortir des sentiers battus et forment la cour des politiciens en place en attendant de les remplacer le plus vite possible. Il y a aussi les autres qui se font

casser la figure lors de manifestations quelquefois généreuses mais aux buts imprécis et qui servent immanquablement les intérêts des politiciens en place.

La moitié des jeunes Belges a été élevée par des prêtres satisfaits de l'ordre actuel, nantis au delà de ce qu'un pauvre curé de campagne Français peut rêver et habiles à donner à quelques jeunes idéalistes l'impression d'être d'avant-garde tout en restant prudemment dans les sentiers battus.

L'autre moitié des jeunes va à la communale. Elle se divise en deux catégories. Les fils de bourgeois libéraux... A ceux-là, la voix est tracée : ils jetteront leur gourme puis se dilueront dans la tiédeur bourgeoise. Les fils de prolétaires iront travailler jeunes et seront pris en charge par les syndicats dirigés par des bourgeois qui goûtent d'autant mieux leur nouvel état qu'ils ont lutté des décades pour y parvenir. Triturés, malaxés, enregimentés, ils défendront les résultats acquis et tenteront de toutes leurs forces, à l'exemple de leurs chefs, d'acquérir le statut de petit bourgeois qui se traduit par la petite maison, le petit jardin, la petite cuisine rutilante dans laquelle on vit, le carnet d'épargne qui gonfle et auquel on ne touche éventuellement que pour l'achat d'une auto ou d'une télévision. Tous ces éléments remplacent le frein de la paysannerie.

Ajoutez à cela des qualités de travail indéniables, la faculté de se débrouiller acquise lors des nombreuses invasions et un complexe de supériorité d'autant plus désagréable qu'il s'allie à un esprit de clocher.

Quant à la politique belge, elle est stagnante. Les partis font bloc et ne s'attaquent pas. Souvent même, ils s'interpénètrent. Les socialistes de Spaak sont plus à droite que les démocrates du parti catholique. Et l'unanimité est complète lorsqu'il s'agit de problèmes internationaux, totale quand les intérêts du régime sont en jeu.

Avant 40, il était possible de fonder des mouvements dynamiques tels le Rexisme en Wallonie et en pays Flamand, le Dinaso ou encore les partis flamingants en Flandres.

A présent, qui veut s'éloigner des sentiers battus, attaquer le système ou vivre en marge est réduit à l'impuissance. Car, l'aspect débonnaire de la démocratie Belge camoufle un système policier parfaitement organisé non seulement pour la chasse aux bandits mais aussi aux esprits indépendants qui ne croient pas que la démocratie parlementaire actuelle soit la panacée universelle.

La justice Belge possède un arsenal de lois, établies rétroactivement à la fin de la guerre pour poursuivre les collaborateurs, qui lui permet de trouver des motifs d'accusation dès que les privilégiés flairent un danger. Et, bien entendu, la séparation entre l'exécutif et le judiciaire est devenue une vue de l'esprit.

Les règlements de comptes entre gens de différents gangs sont impossibles en Belgique car les gangs y sont unifiés. Unanimité des Parlementaires, des politiciens, du clergé et des corps constitués qui redoutent l'aventure de droite et de gauche, qui imaginent que le régime dont ils sont les bénéficiaires est destiné, pour leur plus grand bien, à durer éternellement. Ils ne sentent pas que si leur bande est encore solide, tout autour d'eux l'Europe craque et bouillonne tel un cratère qui entre en éruption mais dont on ne peut encore mesurer la force et l'orientation.

Mais, si les hommes en place sont unis dans la défense de leurs gros intérêts et de leurs petites ambitions, la population est divisée. Déjà avant 40, les Belges se répartissaient entre hommes de gauche et de droite, entre catholiques et libres penseurs et surtout entre Flamands et Wallons. Actuellement, ils se divisent de plus entre civiques et inciviques. D'où l'infinité des groupuscules qui se joignent et se disjoignent selon les évènements et les intérêts.

Toutes les combinaisons sont possibles et toutes sont aussi mauvaises. Et il y a l'incivisme, ce problème né de la guerre, dont on a dit tant de choses et pour lequel on a si peu fait.

Pour certains, les inciviques sont des traitres à leur pays. Cette explication simpliste fut celle des tenants du régime. Mais l'incivisme Belge c'est autre chose, à la fois très simple et très complexe.

L'incivisme Belge puise ses racines dans l'histoire de notre pays, dans la foi de nos populations et dans les nécessités économiques.

Lorsque la Belgique fut créée par la France et l'Angleterre en 1830 après une révolution d'opérette provoquée par les agents de ces pays, il s'agissait en fait de marier Flamands et Wallons pour créer un état tampon entre deux grandes puissances qui n'avaient pas encore connu les joies de l'entente cordiale.

Ce mariage de raison n'est jamais devenu un mariage d'amour. Les Flamands qui pendant plus d'un siècle furent

les parents pauvres de la Belgique alors qu'ils étaient les plus nombreux et qu'ils avaient derrière eux l'histoire la plus brillante, ont vu se matérialiser dans cette guerre leurs espoirs de redevenir une communauté Flamande indépendante de l'Etat Belge. D'où leur collaboration et leurs espoirs hélas vite déçus.

Les jeunes chrétiens, Rexistes et autres, qui avaient été galvanisés par Léon Degrelle et par les leaders Flamands ont cru, dans ce combat contre le bolchevisme, trouver l'occasion de servir leur foi et notre civilisation occidentale.

Avec le recul du temps on se demande s'ils n'avaient pas, peut-être trop tôt, entièrement raison. En Belgique, les précurseurs ont toujours tort.

Et enfin, l'intérêt : les populations Belges sont habituées aux invasions. Le sol et l'économie Belges ne permettent pas à nos populations de vivre sans avoir de contact économiques étroits avec l'envahisseur. Ce fut encore le cas cette fois.

Il n'y eut pas d'industriels résistants, il n'y eut pas d'ouvriers résistants. Tout le monde a travaillé directement ou indirectement pour l'occupant ou avec l'occupant. Il le fallait Un peuple ne meurt pas de faim pour défendre une idée.

Mais il y eut des Belges plus malins, moins honnêtes, qui, pour cacher leur propre collaboration, s'attaquèrent aux collaborateurs ne faisant pas partie du « système » ou encore croyant au monde nouveau et l'ayant souvent suivi sans le servir. Victimes désignées de la « justice patriotique », de la répression de la bourgeoisie contre la bourgeoisie.

La marée communiste du Sud de la France n'était pas imaginable en Belgique. Il n'y eut pas des dizaines de milliers de morts. S'il n'y eut pas ces massacres en masse d'hommes courageux, ardents, idéalistes, ces charniers, il y eut les exécutions froidement préméditées, il y eut ces longues incarcérations qui détruisent les plus beaux caractères.

Il y a encore des hommes en prison qui n'ont commis qu'une seule hérésie : aller combattre le communisme. Il y a encore de pauvres légionnaires qui, après 10 ans de camp et de tortures en Russie, sont revenus au pays croyant à l'apaisement et qui croupissent dans les geôles Belges. Mais il y a surtout ces articles de loi qui interdisent aux ex prisonniers, à ceux qui ont perdu leurs droits civils, d'écrire, d'enseigner, d'avoir une vie publique et quelquefois une vie décente. L'absence de Certificat de Civisme ferme beaucoup de portes.

Voilà le climat politique, j'allais dire policier, de la Belgique qui permet aux tenants du régime de maintenir leur position, d'empêcher les mouvements nouveaux. Mais ils n'y réussiront pas toujours car une lueur d'espoir est apparue. Comme ce fut souvent le cas à travers les siècles, elle vient de France : Poujade.

Poujade est un fait purement français. La fiscalité française, légèrement plus dure aux petits que la fiscalité belge, a créé son mouvement. Mais le fait nouveau c'est le parti politique Poujade qui a pris ou prend position sur de nombreux problèmes. Ces problèmes ne sont pas seulement français, ils sont européens. Néanmoins, les Belges qui voudraient transposer tel quel le mouvement Poujade en Belgique se heurteraient à l'incompréhension ou à l'indifférence.

La situation est trop différente. Poujade est l'émanation d'un peuple ethniquement uni, des Bretons aux Alsaciens, des Provençaux aux gens du Nord. Le Poujadisme est né d'un peuple qui a dépassé le stade de la répression car les tenants du système commencent à s'entre dévorer dans un climat de décomposition. Tous les Français savent que, sauf un miracle, le régime est condamné, que sous une forme ou l'autre il disparaîtra.

En Belgique, rien de tel. Le régime tient et son arsenal juridique lui permet de se défendre. Alors, faut-il désespérer ?

Non, mais il ne faut point commettre l'erreur d'importer le Poujadisme tel quel.

L'esprit du poujadisme peut passer la frontière qui sépare nos pays mais, économiquement parlant, politiquement parlant, les bases d'un mouvement semblabe à celui de Poujade doivent être autres. Poujade veut l'union des Français contre la désunion des politiciens. Et cette union est possible en France.

En Belgique, l'union de la population paraît impossible et la désunion des politiciens est difficile. Le sauvetage des Belges — Flamands et Wallons — sera plus difficile et plus long que celui des Français.

Imiter le Poujadisme en Belgique ? Non. L'adapter ? Oui.

L'adapter en tenant compte que le Belge ne s'emballe pas, qu'il est avant tout un bourgeois, qu'il redoute l'aventure, qu'il n'est pas hostile au système parlementaire mais qu'il aimerait être représenté, dirigé, par des gens qui ont les

mêmes préoccupations que lui, par des commerçants, des artisans, des ouvriers. Il se méfie des Robins qui cachent leur médiocrité dans un brouillard de mots.

Sans doute regrette-t-il quelquefois l'aventure dont il a rêvé... avec prudence au temps de sa jeunesse. S'il n'en a pas l'étoffe, il aime avoir l'allure d'un héros. Il aime les décorations à la folie. S'il pouvait il les porterait jusque sur son pyjama. Il aime se donner, sans danger, des airs martiaux en parcourant les rues des patelins derrière une fanfare entraînante, entourant le « Drapeau ».

Il ne faut surtout pas brusquer ce peuple. Il faut le rassurer, lui faire comprendre que l'unique but poursuivi c'est l'amélioration de son bien-être. S'il est repu mais souvent inquiet il faut lui faire admettre qu'il peut encore trouver mieux. Que des biens se trouvent à sa portée — ce qui est vrai — qu'il ne peut saisir parce que la clique qui le mène n'ose pas entreprendre des réformes, parce qu'elle est étrangère à ses soucis, parce qu'elle n'est unie que par des appétits électoraux, par l'instinct de conservation. Que continuellement il est trompé par la bande qui le dirige.

Lui prouver, au bon Belge, que sans abandonner une once de sa liberté, par la vertu d'idées pratiques, de réformes de bon sens et par la voie de parlements rénovés, d'hommes pondérés mais énergiques, dévoués à son bien-être, imprégnés des mêmes soucis que lui, il peut améliorer son sort.

Surtout lui dire la vérité ! lui parler un langage direct, de commerçant à commerçant, d'artisan à artisan, de travailleur à travailleur et lui montrer tous les avantages des réformes prudentes qu'on lui soumet.

Provoquer, activer, une évolution nécessaire mais se garder avec force de toute action révolutionnaire.

Quelles sont les idées de Pierre Poujade ?

La France décline. Elle est malade. Pour établir le diagnostic il faut réunir, comme au temps de la Révolution Française, les Etats Généraux qui exprimeront les revendications, donneront l'idée exacte de l'état de la France bien mieux que le parlement qui ne représente que lui-même et n'a aucune attache avec le pays. Le peuple consulté dira les sources de sa souffrance, spécialement dans l'ordre économique.

Or, si l'économie est très importante en France elle dirige, en fait, toute la vie belge. Mais le chemin des Etats

Généraux n'est pas praticable en Belgique. Il existe dans ce pays un moyen bien plus facile de représenter la partie active du pays : transformer la Chambre des Députés en une Chambre Communautaire des Métiers ou en Chambre Economique.

Il ne s'agit pas de corporatisme. Cette doctrine ne laisse pas assez de place au libéralisme économique dont la Belgique vit et continuera à vivre.

Néanmoins, à l'heure actuelle toutes les professions sont organisées, bien ou mal, tant du côté ouvrier, syndical, que du côté patronal et il ne serait pas difficile de souder les organisations patronales et ouvrières.

Etant à égalité dans des communautés du travail, elles éliraient des représentants appelé à siéger dans des groupes économiques plus larges qui, à leur tour, éliraient deux représentants à ce parlement : un ouvrier et un patronal.

Cette Chambre Communautaire des Métiers proposerait des projets de lois économiques, organiserait, selon des vues très larges et très libérales, la vie économique du pays. Ce seraient de véritables Etats Généraux économiques appelés annuellement à voter le budget présenté par le Gouvernement. Les sessions seraient bi-annuelles et n'excéderaient pas deux mois afin que les délégués ne délaissent pas leurs métiers.

Le secteur des classes moyennes et artisanales aurait d'office un tiers de représentants dans cette Chambre et pourrait enfin faire entendre sa voix, influencer la vie économique du pays au lieu de subir la loi des trusts ou des syndicats ouvriers.

Ainsi pourrait être représenté ce que la Belgique possède de meilleur et détruit, par la même occasion, le gang qui met en coupe réglée le peuple belge.

Mais ces réformes d'ordre législatif seraient insuffisantes et, comme Pierre Poujade le préconise pour la France, il faut un autre système d'imposition et une meilleure répartition des contributions de chacun. Quelques moyens de bon sens s'imposent à ceux qui désirent résoudre ces problèmes en Belgique.

D'abord, une diminution drastique du nombre des fonctionnaires, la chasse au gaspillage, aux fromages, et la compression des dépenses. Ensuite, diminution des 4/5e de l'armée Belge. Le prestige de la Belgique n'est pas militaire mais économique et intellectuel. Enfin, une réorganisation complète de la Sécurité Sociale.

Sur le plan social, en Belgique, une union sociale totale est possible. Dans toutes les Sociétés, quelle que soit leur importance, le capital et le travail devraient être unis.

Les représentants des travailleurs eux-mêmes acéderaient au Conseil d'Administration des Sociétés et, dans de nombreux cas, une co-gestion pourrait être réalisée.

Mais mon intention n'est pas d'entrer dans les détails d'une réforme économique. Je désire simplement en indiquer les grandes lignes.

Ces réformes, au demeurant, seraient étudiées et mises en pratique par la Chambre Communautaire des Métiers. Toutefois, j'ajoute qu'une amélioration sensible des salaires et une participation des travailleurs aux bénéfices des Sociétés s'impose.

L'intensification de la construction des maisons à bon marché ainsi que l'achat des produits ménagers seraient facilités par des prêts et de larges crédits afin d'avantager les classes moyennes et les ouvriers.

Une politique de plein emploi serait poursuivie. Mais, dans le cas de chômage, le classement s'effectuerait en obligeant les chômeurs à suivre des cours d'apprentissage afin de les intégrer dans différents corps de métier.

Enfin, l'organisation de voyages à l'étranger et en Belgique pour les économiquement faibles, les classes moyennes, les ouvriers, l'augmentation du pécule de vacances, l'allongement des vacances à 3 semaines, la création de colonies de vacances pour les enfants, d'un réseau de lieux de camping pour les adolescents et des hôtels à bon marché pour les adultes, permettraient de donner des vacances saines à tous les Belges qui travaillent tout le long de l'année dans un climat très malsain.

Une politique de grands travaux, tant en Belgique qu'au Congo, s'impose. Dans le cas de la Belgique un volontariat du travail soutiendrait cette politique. Les jeunes travailleraient librement au lieu d'être soldats.

Pierre Poujade réclame aussi le maintien de la présence Française dans les colonies Françaises et Pays associés récemment.

Ce problème se pose d'une façon beaucoup moins aiguë pour la Belgique. Souvent attaquée pour sa gestion du Congo à l'ONU, il faut néanmoins souligner que les intérêts Belges

devraient avoir la primauté absolue sur les intérêts étrangers (uranium) et que les intérêts particuliers devraient céder le pas aux intérêts du pays.

Tels sont les problèmes Belges semblables aux problèmes Français. Mais il en reste d'autres, purement Belges, qui exigent aussi des réformes profondes.

Il serait inutile de les citer en détail car ils n'intéressent que fort peu l'opinion Française. Néanmoins, retenons en trois qui sont d'actualité brûlante.

— Le problème Flamand-Wallon ;
— L'incivisme ;
— La question scolaire.

Le problème Flamand-Wallon ne peut être résolu que par une décentralisation des pouvoirs. Puisque l'on a marié Wallons et Flamands et qu'il n'apparaît pas que le divorce puisse être obtenu, il existe une solution intermédiaire, la séparation de corps, qui, en politique, s'appelle le fédéralisme.

Encore une fois, en Belgique, ces réformes de bon sens pourraient être appliquées et j'en indique bien sommairement les bases.

Il est des gens qui ont besoin d'une certaine indépendance pour mieux s'entendre. J'ai la conviction que c'est le cas des Wallons et Flamands. La Fédération Belge se composerait de trois parties fédérées : les Flamands, les Wallons et les Bruxellois, représentant approxaxitivement 4 millions, 3 millions et 1 million d'habitants.

Chaque région aurait une large autonomie tant dans le domaine culturel que dans les domaines locaux.

Les Conseils culturels de chaque région enverraient des représentants au Sénat. D'autre part, pour que les différentes populations du pays se comprennent, tout Belge devrait connaître, parler et écrire à fond les deux langues nationales en y ajoutant éventuellement une troisième langue, celle des cantons rédimés.

Le problème de l'incivisme devrait être réglé par une large amnistie. Après 10 ans de répression l'amnistie pourrait être complète pour tous les inciviques politiques et économiques condamnés à moins de 25 ans de prison, à moins qu'il s'agisse de délinquants qui, sous couverture politique, ont commis des actes de droit commun. Dans les cas plus graves, une mise en liberté provisoire et surveillée serait décrétée avec révision des procès et distinction entre les cas politiques et de droit commun.

Enfin le problème scolaire. Ce problème a été soulevé par la minorité catholique parce que la majorité gouvernementale avait réduit certains crédits aux écoles chrétiennes. En réalité, cette guerre religieuse très limitée ne serait pas possible si l'on créait en Belgique l'école unique où le clergé pourrait enseigner à égalité avec les laïques. Les parents décideraient de la forme d'éducation — religieuse ou non — pour leurs enfants et leur décision serait observée scrupuleusement dans un large esprit de compréhension de part et d'autre. Aucune propagande anti religieuse ne serait admise dans ces écoles uniques et l'on y donnerait les cours d'histoire des religions, les cours de catéchisme et de morale chrétienne que désireraient les parents.

De toute manière, l'état et le gouvernement doivent se défaire de l'emprise prop profonde du clergé sur la vie du pays.

Il reste un problème que je ne puis qu'effleurer : la position de la Belgique en politique étrangère. La Belgique est un pays européen qui a compris l'importance de l'Europe unie. Il faudrait qu'elle participe à la formation de cette Europe à condition que celle-ci soit indépendante de l'Est comme de l'Ouest. Elle aiderait à la création d'une Europe alliée à une Afrique amie qui formerait cette troisième force neutre entre deux blocs dont la civilisation scientifique est très poussée mais aux quels il manque cette patine intellectuelle que seuls nos vieux pays européens possèdent.

Quant à la politique économique internationale, tel d'autres pays qui l'ont déjà compris, le destin de la Belgique est d'être strictement neutre et de commercer librement, en ce qui concerne les produits non stratégiques, avec l'Ouest comme avec l'Est.

Peut-être me suis-je, dans cet exposé, trop étendu sur les aspects Belges d'un Poujadisme nuancé et peut-être ai-je dépassé le cadre de l'adaptation en Belgique du Poujadisme. Mais il ne me paraît pas possible, comme je l'ai dit au début de cet exposé, de copier le Poujadisme Français. Le peuple Belge, si particulier, ne l'admettrait pas et les réformes nécessaires à la santé de mon pays seraient remises en question.

Qu'il y ait possibilité, malgré le régime policier Belge, de créer quelque chose de neuf à condition que ce ne soit pas quelque chose de révolutionnaire, je le crois. La lutte si on l'entreprend, sera longue, ingrate, pénible, mais ce

bout de terre tellement pétri d'histoire, qui pendant des siècles fut l'un des centres d'Europe, donc du monde, qui a derrière lui des millénaires de vie passionnante, dont les habitants ont prouvé à travers leur histoire leur vertu, leurs défauts aussi bien entendu,mais leurs énormes qualités, mérite que des gens courageux, résolus, honnêtes, lucides, se donnent entièrement à la tâche de rendre son standing à un pays qui mérite mieux que la place qu'il occupe actuellement et qui est bridé dans de nombreux domaines par l'abétissement politique de la démocratie parlementaire, par ce règne de la médiocrité dont tous les politiciens actuels semblent avoir fait une règle d'or.

L. R.

Documents

LE GROUPE PARLEMENTAIRE POUJADISTE

I. — RÉPARTITION DES DÉPUTÉS POUJADISTES PAR AGE

(Chiffres établis sur 45 députés seulement)

Jusqu'à 30 ans inclus	2 élus, soit	4,4 %
De 31 ans à 40 ans inclus	14 élus, soit	31,10 %
De 41 ans à 50 ans inclus	16 élus, soit	35,50 %
De 51 ans à 60 ans inclus	10 élus, soit	22,20 %
De 61 ans et plus	3 élus, soit	6,60 %

L'examen de l'âge des parlementaires de l'U.D.C.A. appelle quatre observations :

1° Deux députés ont moins de trente ans, MM. Le Pen et Lamalle.

2° Un tiers du groupe parlementaire a moins de quarante ans.

3° Un quart des élus poujadistes est âgé de plus de cinquante ans.

4° Le doyen du groupe, M. Juliard, est âgé de 68 ans.

II. — RÉPARTITION DES ÉLUS POUJADISTES SELON LEUR PROFESSION

Notre classification est établie selon les rubriques suivantes : activités intellectuelles, commerce de détail, artisanat, industrie, intermédiaires de commerces, agriculture.

Les parlementaires sont classés, non pas à raison de leur instruction, de leurs diplômes ou de leurs aptitudes, mais en fonction exclusivement de la dernière profession exercée avant d'entrer à l'Assemblée Nationale.

La répartition des élus poujadistes par branche professionnelle s'établit comme suit :

Répartition par profession

(résultats obtenus sur 51 élus poujadistes)

A. Activités intellectuelles	5	élus, soit	9,80 %
B. Commerce de détail	27	— —	52,96 %
C. Artisans	7	— —	13,72 %
D. Industriels	5	— —	9,80 %
E. Intermédiaires de commerces ..	6	— —	11,76 %
F. Agriculteur	1	— —	1,96 %

III. — RÉPARTITON DES ÉLUS POUJADISTES SELON LEUR ORIGINE POLITIQUE

Notre classification est établie selon les rubriques suivantes : Socialisme National (selon la terminologie empruntée à Pierre Dominique), Indépendants, R.P.F., P.S.F. et Croix de Feu, Mouvement Républicain Populaire, Parti Radical-Socialiste, Parti Socialiste.

Il convient d'accorder aux renseignements que nous publions, d'ailleurs avec les réserves d'usage, une valeur purement indicative sur les tendances idéologiques et les affinités politiques des élus de l'U.D.C.A.

A. — *Droite Nationale :* LE PEN, MARTIN.

B. — *Indépendants :* BOURET, antérieurement à l'U. D. S. R. et R.P.F. ; PRIVAT, candidat en mai 1954 aux élections municipales de la Seine (2e secteur) ; TAMARELLE, candidat aux élections législatives de juin 1951 et aux élections partielles de novembre 1952.

C. — *R.P.F. :* ALLOUIN, venue du Parti socialiste, adhéra vers 1947, candidat aux élections municipales en avril 1953 ; BONE, sympathisant et candidat aux élections municipales de 1953 ; BOYET, candidat aux élections municipales en 1953, sur une liste patronnée par Max Brusset ; BOURET ; CHARLES, candidat aux élections cantonales en octobre 1951 ; COCHET, sympathisant ; DIDES, plaça, paraît-il, six mille carte d'adhérents parmi le personnel de la police parisienne ; DEMARQUET, sympathisant actif, se signala en particulier, lors de la manifestation gaulliste de l'Etoile contre Pleven ; VAHÉ, ancien membre du P.S.F., adhéra au R.P.F. en 1947, devint chef de Service départemental (Saône-et-Loire).

D. — *P.S.F. et Croix de Feu :* BONE, TAMARELE, TEULE, VAHÉ.

E. — *M.R.P. :* BEYLAC, vice-président fédéral et président local du Parti Démocrate Populaire, candidat de ce parti aux élections législatives de 1936, conseiller municipal de Marmande, de 1935 à 1940, second de liste M.R.P. lors des élections législatives de juin et novembre 1946, candidat aux élections sénatoriales en 1946, se désista au profit du Socialiste, candidat aux élections législatives de juin 1951.

F. — *Parti Radical-Socialiste :* DUCHOUD, grand électeur radical en 1946 ; RUF, ancien militant radical-socialiste, ayant appartenu a la Commission Exécutive du Parti ; SALVETAT, militant et ancien membre de la sectio nlocale du Mouvement de Défense des Contribuables du Narbonnais.

G. — *Parti Socialiste :* ALLOUIN, quitta le Parti socialiste en 1947 pour le R.P.F. ; DAMASIO, candidat aux élections municipales en mai 1954.

H. — *Divers :* ICHER, conseiller municipal de 1945 à 1953 (Villefranche, Aveyron) ; BRETIN, conseiller municipal de Trévoux dans l'Ain, depuis 1947 ; l'étiquettte politique de ces deux conseillers ne nous est pas connue.

Il résulte du tableau ci-dessus que la répartition des élus poujadistes, en fonction de leur origine politique, s'établit comme suit :

A. — Nombre d'élus poujadistes sans origine politique connue : 30, soit 58,82 %.

B. — Nombre d'élus poujadistes ayant eu une activité politique quelconque, antérieurement à leur adhésion à l'U.D.C.A. : 21, soit 41,11 %.

Les diverses origines politiques se répartissent comme suit :

R.P.F.	9	élus, soit	17,64 %
Radicaux-Socialistes	3	—	—	5,88 %
Indépendants	2	—	—	3,92 %
Socialisme National	2	—	—	3,92 %
M.R.P.	1	—	—	1,96 %
S.F.I.O.	1	—	—	1,96 %

Certains parlementaires ayant appartenu successivement à plusieurs partis, nous n'avons tenu compte dans le tableau ci-dessus que de leur dernière appartenance.

Un certain nombre de constatations s'imposent à l'observateur :

1° Près de 59 % des députés de l'U.D.C.A. ont une origine apolitique ;

2° Corrolaire de ce qui précède, mais importante restriction à ce que nous venons d'avancer, 21 députés poujadistes ont eu des activités politiques diverses avant de faire confiance à Pierre Poujade ;

3° 9 députés ont eu des attaches avec le R.P.F., soit un peu plus de 44 % du nombre de ceux qui ont un minimum d'expérience politique.

4° Aucun parlementaire poujadiste n'a été adhérent ou militant communiste.

IV. — LES ÉLUS POUJADISTES ET LA GUERRE

A. — LUCIANI, LEGER, LAINÉ, PRIVAT, COUTURAUD sont d'anciens prisonniers de guerre ou d'anciens prisonniers de guerre évadés. MONIER, PAULIN sont décorés de la Croix de Guerre 1939-1945.

B. — NERZIC a été requis en Allemagne de 1943 à 1945 au titre du S.T.O.

C. — ALLOUIN a été Président du C.D.L. de Bron, maire en octobre 1944 ; BEYLAC, chef d'un réseau local de résistance à Marmande ; son fils a été tué au cours d'une action de résistance ; TAMARELLE, ancien résistant et maire de Bihac depuis 1945 ; VIGNAL est secrétaire d'une Association d'anciens Déportés.

D. — DEMARQUET, engagé en 1944, a fait campagne avec la 1re D.F.L. en Alsace, a servi volontairement en Extrême-Orient jusqu'en 1947, décoré ; LE PEN, pupille de la Nation, a souscrit volontairement un engagement pour les territoires d'opérations extérieurs, a servi en Indochine au 1er Régiment Etranger de Parachutistes.

V. — LES ÉLUS POUJADISTES ET LA DÉFENSE PROFESSIONNELLE

A. — *Activités syndicales à l'échelon national :* GAYRARD, président du Syndicat des Bouchers de Carmaux, secrétaire général de la Fédération du Midi et du Sud-Ouest de la Boucherie, membre du Conseil d'Administration de la Confédération Nationale de la Boucherie Française ; PELAT, vice-président de la Confédération Nationale de la Pâtisserie-Confiserie.

B. — *Activités syndicales à l'échelon départemental :* ICHER, vice-président de la Chambre des Métiers de l'Aveyron ; JULIARD, président de la Chambre Syndicale patronale du Bâtiment et des Travaux publics du Gard, membre du Comité départemental de l'Union des Commerçants, Industriels et Artisans de Nimes et du Gard.

C. — *Activités syndicales à l'échelon local :* BAYLAC, président de l'Union des Commerçants de Marmande (P.M.E.) ; BERRANG, président du Comité de la Foire de Montpellier ; BOURET, membre du Comité de la Semaine Commerciale de Dinant ; BOUYER, juge suppléant au Tribunal de Marennes depuis novembre 1954 ; CALMEL, trésorier-adjoint du Syndicat des Fleuristes de Toulouse ; DUCHOUD, président du Syndicat des Bouchers à Saint-Gingolph (Haute-Savoie) ; HELLUIN, membre de l'Union Commerciale des Marchés de France ; DAVOUST, membre de la Chambre de Commerce de

Bordeaux ; MONNIER, président de l'Union des Industriels et Commerçants de Château-Gontier, administrateur de la Caisse Rurale et Ouvrière de cette localité ; PARROT, président du Syndicat des Hôteliers-Cafetiers et Restaurateurs de Montluçon ; PRIVAT, délégué des P.M.E. jusqu'en 1954, fondateur d'un Comité de Défense des Commerçants-Artisans et Industriels du 13 Arrondissement, membre du Syndicat de l'Epicerie et de l'Alimentation ; REOYO, membre de la Chambre Syndicale des Commissionnaires en Fruits et Légumes de Bordeaux.

Il résulte de l'examen du tableau ci-dessus que :

— 76,67 % des élus n'appartiennent à aucune organisation de défense de la profession ;

— 33,33 % des élus appartiennent ou ont appartenu à des organisations de défense professionnelle ;

— 25,49 % sur le plan local, 3,92 % sur le plan départemental, et 3,92 % sur le plan national).

LISTE DES DÉPUTÉS

inscrits au Groupe d'Union et de Fraternité Française

ALLOUIN, né le 6-8-1906, à La Cayette (S.-et-L.), député du Rhône (1re circonscription).
BAREYLON Clair, né le 18-4-1923, à Arles, député des Bouches-du-Rhône.
BAYLAC Jean, né le 9-8-1898, à Balvèze, député de l'Aude.
BERRANG Henri, né le 9-2-1920 dans la Moselle, député de la Drôme.
BERTHOMMIER Jean, né le 1-10-1922 dans l'Allier, député de Seine-et-Oise (2e circonscription).
BONE Fernand, né le 6-12-1903, à Saint-Ouen-en-Belin (Sarthe), député de la Sarthe.
BOURET Roger, né le 13-3-1911, à Paris, député des Côtes-du-Nord.
BOUY Marcel, né le 1-7-1920, à Royan, député de la Charente-Maritime.
BRETIN, député de l'Ain.
CALMEL Cyprien, né le 16-8-1903, à Toulouse, député de l'Aude.
CHARLES Pierre, né le 16-7-1890, député de la Loire-Inférieure.
COCHET Edgar, né le 24-1-1908, député du Loiret.
COTTET Lionel, né le 25-3-1921, député de l'Indre-et-Loire.
COUTURAUD René, député de Seine-et-Oise (1re circonscription).
CUICCI Eustache, né le 20-9-1908, à Bône (Algérie), député des Deux-Sèvre.
DAMASIO Jean, né le 31-10-1919, à Grasse (A.-M.), député de Paris (3e circonscription).
DAVOUST Albert, né le 20-11-1916 dans la Mayenne, député de la Gironde.
DEMARQUET Jean, né en 1923, député du Finistère.
DIDES Jean, né le 5-8-1915, à Paris, député de la Seine (6e Secteur).
DUCHOUD, député de la Haute-Savoie.
GAYRARD André, né le 12-2-1923, député de Paris (2e Secteur).
GUICHARD Maurice, né le 12-8-1893, à Clichy (Seine), député de l'Ardèche.
HELLUIN Georges, né le 28-9-1901 dans la Somme, député du Nord (2e circonscription).
ICHER Jules, né le 14-12-1900, député de l'Aveyron.
JULIARD Georges, né le 8-4-1888, député du Gard.
LAMALLE Jean, né le 1-5-1927, député de l'Yonne.
LARUE Raymond, né le 22-2-1902, à Meudon (Seine), député de la Vienne.
LEGER Roger, né en 1910, député de la Seine-Maritime (2e circonscription).

LE PEN Jean-Marie, né le 20-6-1928, à La Trinité-sur-Mer (Morbihan), député de Paris (1er Secteur).
LUCIANI Emile, né le 28-10-1913, Paris, député de la Somme.
MARTIN Robert, né le 20-10-1923, à Paris, député de Seine-et-M.).
MONNIER René, né le 2-9-1910, à Château-Gontier, député de la Mayenne.
NERZIC Robert, né le 2-3-1922, à Rennes, député de l'Ile-et-Vilaine.
NICOLAS Maurice, né le 9-10-1907, à Bordeaux, député de la Seine (5e Secteur).
PARROT Jean-Pierre, né le 19-1-1911, à Gannat (Allier), député de l'Allier.
PAULIN Antoine, né le 4-3-1912, à Paris, député du Puy-de-Dôme.
PELAT Alexis, né le 31-12-1902, à Marseille, député des Bouches-du-Rhône (1re circonscription).
PRIVAT Albert, né en 1909 dans l'Aveyron, député de la Seine (4e Secteur).
POMMIER Pierre, député du Vaucluse.
REOYO Louis, né en 1917, à Toulouse, député de la Gironde.
REYNE Alfred, né le 20-6-1906 dans l'Aveyron, député du Tarn.
RUF Joannès, né le 30-5-1896, député de l'Isère.
SALVETAT Adrien, né le 23-11-1910, à Montauban, député de l'Aude.
SCHEIDER Adrien, né en 1909, député de la Loire.
TAMARELLE René, né le 31-12-1900 dans la Vienne, député de la Seine-Maritime (1re circonscription).
TEULE Mathieu, né en 1907 dans les Basses-Pyrénées, député de l'Hérault.
VAHÉ Paul, député de Saône-et-Loire.
VAUGELADE Lucien, né en 1925, député du Puy-de-Dôme.
VAVIER Marcel, député de l'Isère.
VIGNAL Joseph, né en 1922, député du Rhône (2e circonscription).

UNION DE DÉFENSE DES COMMERÇANTS ET ARTISANS

26, rue de la République - SAINT-CÉRÉ

STATUTS

déposés à la Sous-Préfecture de Figeac (Lot), le 15 Septembre 1954 sous le N° 500

Modification déposée à la Sous-Préfecture de Figeac le 25 Avril 1954

ARTICLE 1er. — Une Association est formée entre les Commerçants et Artisans sous le titre *Union de Défense des Commerçants et Artisans*. Elle a pour but de rechercher les revendications communes aux Artisans et Commerçants et à mettre en œuvre toute action chargée de les faire aboutir.

En règle générale, l'*Union* aura à charge de défendre les intérêts communs de ses ressortissants.

ARTICLE 2. — Peuvent adhérer à l'*Union*, toutes personnes immatriculées au Registre des Métiers ou du Commerce, qui s'engageront à respecter les présents statuts. L'adhésion deviendra effective après le versement de la première cotisation et acceptation du nouvel adhérent par les organismes qualifiés de l'*Union* (délégation cantonale ou Conseil d'Administration).

ARTICLE 3. — Cette Association est formée pour une durée illimitée et ne pourra être dissoute que par décision de l'Assemblée Générale. Le siège social sera au domicile du Président, sauf avis contraire de l'Assemblée Générale.

ARTICLE 4. — Le Conseil d'Administration comprend : 1 Président, 5 Vice-Présidents, 1 Secrétaire, 1 Secrétaire Adjoint, 1 Trésorier, 1 Trésorier adjoint.

ARTICLE 5. — Les membres du Conseil d'administration sont élus pour 6 ans et renouvelés par tiers tous les deux ans. Ils sont rééligibles. Nul n'est élu au premier tour du scrutin s'il n'a réuni la majorité absolue des suffrages. Au deuxième tour, l'élection a lieu à la majorité relative. Dans le cas où les candidats obtiendraient un nombre égal de suffrages, l'élection serait acquise au plus âgé.

ARTICLE 6. — Le Président assure la régularité de fonctionnement de l'Association conformément aux Statuts ; il préside aux réunions dont il assure l'ordre et la police. Il signe tous les actes de délibération et représente la Sociétéen justice et en tous les actes de la vie civile. Il peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs aux Vice-Présidents.

ARTICLE 7. — Le Trésorier effectue les recettes et les dépenses, il tient les livres de comptabilité, paie sur ordre du Président ou de l'Administrateur les sommes dues à titre quelconque par la Société, signe les cheques bancaires et postaux avec l'Administrateur. Il est responsable des fonds qui lui sont confiés.

ARTICLE 8. — Le Conseil se réunit chaque fois qu'il est convoqué par le Président et au moins une fois par trimestre. Il délibérera valablement si la majorité des membres qui le compose assistent à la réunion. Sa convocation est obligatoire quand elle est demandée par la majorité des membres. Chaque réunion donnera lieu à la rédaction d'un procès-verbal qui figurera sur le registre des délibérations coté et paraphé par le Président.

ARTICLE 9. — Les membres participants se réunissent en Assemblée Générale ordinaire une fois par an pour se prononcer sur le rapport moral et le compte rendu financier, et définir la ligne de conduite de l'Organisation.

En cas d'urgence, le Président peut faire convoquer une assemblée générale extraordinaire. L'ordre du jour des assemblées ordinaires ou extraordinaires est fixé par le Conseil.

ARTICLE 10. — Les délibérations de l'Assemblée Générale sont prises à la majorité des membres présents ou représentés.

ARTICLE 11. — Tout membre participant, valablement empêché d'assister à l'Assemblée, peut s'y faire représenter à condition que le nombre des pouvoirs réunis par un même sociétaire, n'excède pas cinq.

ARTICLE 12. — Les recettes de la Société comprennent les cotisations des membres participants, les dons et, le cas échéant, des subventions accordées par les Organismes Professionnels du Commerce et Artisanat.

ARTICLE 13. — Les dépenses comprennent les frais de gestions, impressions, déplacements, la participation éventuelle aux organismes supérieurs de Défense du Commerce et de l'Artisanat, et les achats éventuels mobiliers ou immobiliers.

ARTICLE 14. — Il est interdit à tout responsable de l'*Union* d'engager, par ses actes ou ses paroles, l'Association, sans en avoir été au préalable mandaté par les organismes réguliers de l'*Union*.

ARTICLE 15. — Seront exclus de l'*Union* :

1°. Les membres qui auraient refusé de se soumettre aux règlements du présent statut ou aux décisions de l'Assemblée Générale.

2°. Ceux qui auraient causé, par leurs actes, leurs paroles, leurs actions, ou leurs écrits, un préjudice volontaire et grave à l'*Union*. Des sanctions pourront être appliquées après enquête minutieuse effectuée par le Bureau et la Commission à tout adhérent qui causerait un préjudice volontaire ou grave à l'*Union* ou à l'un de ses Sociétaires.

ARTICLE 16. — Les statuts peuvent être modifiés sur une proposition du Conseil ou sur celle du cinquième des Sociétaires au moins. Dans ce dernier cas, la proposition est soumise au Conseil deux mois avant la séance de l'Assemblée Générale, à laquelle les sociétaires sont convoqués par lettre individuelle, indiquant l'ordre du jour. Toute modification de statut entrera automatiquement en vigueur dès son acceptation.

ARTICLE 17. — Chaque Comité départemental et cantonal sera considéré du point de vue des statuts, comme délégation de l'*Union* des Commerçants et Artisans de France, siège social : Saint-Céré (Lot).

Il sera habilité comme tel à traiter toute opération postale ou bancaire nécessaire à sa gestion.

ARTICLE 18. — L'Administrateur National est chargé d'effectuer les démarches administratives, afin que les présents statuts soient déposés et enregistrés par les autorités compétentes suivant les formules et règles d'application imposées par la loi du 1er juillet 1901, ou nouvelle, visant les Associations.

Fait à Saint-Céré, le 21 avril 1955.

L'Administrateur National : Henri BONNAUD.

STATUTS DE L'UNION DE DÉFENSE DES TRAVAILLEURS DE FRANCE

ARTICLE 1er. — Il est créé l'Association ci-après désignée, régie par la loi du 1er juillet 1907.

ARTICLE 2. — Cette Association prend pour titre : *Union de Défense des Travailleurs de France.*

ARTICLE 3. — Le siège de cette Association est fixé à Saint-Céré, et pourra être changé par décision de l'Assemblée Générale.

ARTICLE 4. — L'Association est dirigée et administrée par un Bureau composé de :

M. Pierre POUJADE, Président, Saint-Céré ;
M. Julien QUINCY, délégué à la Propagande, Paris ;
M. Jacques TAURAN, Secrétaire, Saint-Céré.

....

ARTICLE 5. — Le bureau établit son siège administratif, 7, avenue des Maquis, à Saint-Céré (Lot) et proposera ultérieurement les Délégués régionaux et les Délégués à la Propagande, qui seront élus par l'Assemblée Générale.

ARTICLE 6. — L'U.D.T.F. a pour objet, dans le cadre d'une politique de progrès social qu'elle s'engage à promouvoir et définir de défendre les intérêts particuliers des Travailleurs de France.

ARTICLE 7. — L.U.D.T.F. se réserve la possibilité de créer en son sein une section de défense des Travailleurs de l'Union Française.

ARTICLE 8. — Tout Travailleur de France, par l'adhésion aux présents statuts deviendra membre de l'Association.

ARTICLE 9. — La cotisation annuelle est fixée à 300 francs et fera l'objet d'un reçu numéroté, délivré sur un carnet à souches multiples. Les membres de l'Association recevront, dans l'année de leur adhésion, une carte d'adhérent.

ARTICLE 10. — Les membres de l'Association pourront s'abonner au journal hebdomadaire *Fraternité Française*, afin de permettre la parution d'une page consacrée au monde du travail et publiée dans le sens de l'objet de l'U.D.T.F.

ARTICLE 11. — Les membres responsables de l'U.D.T.F. ne pourront être pris parmi les personnes ayant une fonction dans un parti politique.

ARTICLE 12. — L'U.D.T.F. est formée pour une durée indéterminée.

ARTICLE 13. — Seront exclus de l'U.D.T.F. :
1° Les membres qui auraient refusé de se soumettre au règlement des présents statuts, ou aux décisions de l'Assemblée Générale ;
2° Ceux qui auraient causé par leurs actes, leurs paroles, leurs actions ou leurs écrits, un préjudice volontaire et grave à l'*Union* : l'exclusion, proposée par le Bureau de Vigilance, sera effective après décision de l'Assemblée Générale. Des sanctions pourront être appliquées après enquête minutieuse effectuée par le bureau et la commission de Vigilance, à tout adhérent qui aurait causé un préjudice volontaire ou grave à l'*Union* ou à l'un de ses sociétaires.

ARTICLE 14. — Tous pouvoirs sont donnés à l'Assemblée Nationale restreinte des Délégués régionaux.

ARTICLE 15. — L'Assemblée Générale des membres de l'Association, ou l'Assemblée restreinte des Délégués régionaux élira les membres du bureau, renouvelables par tiers tous les ans.

ARTICLE 16. — Conformément aux décisions de l'Assemblée constituante tenue à Saint-Céré, tous pouvoirs sont donnés au Président Pierre POUJADE pour nommer les délégués à tous les échelons, pendant la période d'organisation.

ARTICLE 17. — Le Président Pierre POUJADE est autorisé à signer toutes pièces à caractères administratif, financier, et tous actes de gestion en général, notamment pour les opérations bancaires et de chèques postaux.

ARTICLE 16. — Le Président Pierre POUJADE pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un délégué-adjoint.

ARTICLE 19. — Le porteur des présentes est chargé de l'accomplissement des formalités légales, en particulier de la déclaration à la Sous-Préfecture de Figeac.

Saint-Céré, le 16 septembre 1955.

STATUTS
DE L'UNION DE DEFENSE DES AGRICULTEURS DE FRANCE

ARTICLE 1er. — Il est créé l'Association ci-après désignée, régie par la loi du 1er juillet 1901.

ARTICLE 2. — Cette Association prend pour titre L'*Union de Défense des Agriculteurs de France* (*U.D.A.F.*).

ARTICLE 3. — Le siège de cette Association est fixé à Saint-Céré et pourra être changé par décision de l'Assemblée Générale.

ARTICLE 4. — L'Association est dirigée et administrée par un bureau composé de :

MM.

POUJADE Pierre, Président d'Honneur, Saint-Céré (Lot).
LEMAIRE Raoul, Président d'Honneur, 3, Parvis St-Maurice, Angers.
DUPONT Léon, Délégué à la Propagande, La Chaussée-sur-Marne.

.....

ARTICLE 5. — Le bureau établit son siège administratif, 26, rue de la République à Saint-Céré (Lot) et proposera ultérieurement les Délégués régionaux et les Délégués à la Propagande, qui seront élus par l'Assemblée Générale.

ARTICLE 6. — L'U.D.A.F. a pour objet, dans le cadre d'une politique agricole nationale qu'elle s'engage à promouvoir et définir, de défendre les intérêts particuliers des Agriculteurs et Paysans de France.

ARTICLE 7. — L'U.D.A.F. se réserve la possibilité de créer en son sein une section de défense des Agriculteurs de l'Union Française.

ARTICLE 8. — Tout agriculteur ou paysan de France, par l'adhesion aux présents statuts, deviendra membre de l'Association.

ARTICLE 9. — La cotisation annuelle est fixée à 500 francs, et fera l'objet d'un reçu numéroté, délivré sur un carnet à souches multiples. Les membres de l'Association recevront, dans l'année de leur adhésion, une carte d'adhérent.

ARTICLE 10. — Les membres de l'Association pourront s'abonner au journal hebdomadaire *Fraternité Française*, afin de permettre la parution d'une page agricole, publiée dans le sens de l'objet de l'U.D.A.F.

ARTICLE 11. — Les membres responsables de l'U.D.A.F. ne pourront être pris parmi les personnes ayant une fonction dans un parti politique.

ARTICLE 12. — L'U.D.A.F. est formée pour une durée indéterminée.

ARTICLE 13. — Seront exclus de l'U.D.A.F. :
1° Les membres qui auraient refusé de se soumettre au règlement des présents statuts, ou aux décisions de l'Assemblée Générale.
2° Ceux qui auraient causé par leurs actes, leurs paroles, leurs actions ou leurs écrits, un préjudice volontaire et grave à l'*Union* : L'exclusion, proposée par le Bureau de la Vigilance sera effective après décision de l'Assemblée générale. Des sanctions pourront être appliquées après enquête minutieuse effectuée par le Bureau et la Commission de Vigilance, à tout adhérent qui aurait causé un préjudice volontaire ou grave à l'*Union* ou à l'un de ses sociétaires.

ARTICLE 14. — Tous pouvoirs sont donnés à l'Assemblée nationale restreinte des Délégués régionaux.

ARTICLE 15. — L'Assemblée générale des membres de l'Association, ou l'Assemblée restreinte des Délégués régionaux, élira les membres du bureau, renouvelables par tiers tous les ans.

ARTICLE 16. — Conformément aux décisions de l'Assemblée constituante tenue à Saint-Afrique, tous pouvoirs sont donnés au Président Pierre POUJADE pour nommer tous les Délégués à tous les échelons, pendant la période d'organisation.

ARTICLE 17. — Le Président Pierre POUJADE est autorisé à signer toutes pièces à caractères administratif, financier, et tous actes de gestion en général, notamment pour les opérations bancaires, et de chèques postaux.

ARTICLE 18. — Le Président Pierre POUJADE pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un délégué-adjoint.

ARTICLE 19. — Le porteur des présentes est chargé de l'accomplissement des formalités légales, en particulier de la déclaration à la sous-préfecture de Figeac.

Saint-Céré, le 1er août 1955.

TABLE

PAGES

— Histoire du Mouvement Poujade 3

— Description du Mouvement Poujade 28

- L'homme, l'entourage, l'organisation 28
- Les Etats généraux et les Unions parallèles 37
- Le programme et les idées du Mouvement Poujade. 52
- Poujade et le régime 59
- Le Mouvement Poujade et le communisme 71
- L'antipoujadisme 81

— L'avenir du poujadisme 91

— Le poujadisme est-il exportable ? La Belgique et le poujadisme 114

— Documents : Le groupe parlementaire poujadiste.... 125
Statuts de l'U.D.C.A..... 129
Statuts de l'U.D.T.F. 131
Statuts de l'U.D.A.F. 132

Le Gérant : Jacques POILLOT. Imprimerie M. MIDOL, Montargis.
N° 499. - Dépôt légal : 2e trimestre 1956.

LES SEPT COULEURS

35, Rue Cortambert, PARIS - 16e

OUVRAGES DE ROBERT BRASILLACH

Poèmes de Fresnes, 14 1/2 × 19, 80 pages	295 fr.
Chénier, 14 1/2 × 19, 60 pages	150 fr.
Les Quatre Jeudis, 12 × 19, 490 p., couv. cart. rempl. cristal	690 fr.
Lettres écrites en prison, 14 1/2 × 19, 226 p., couv. cart. rempl. cristal, alfa numérotés	1080 fr.
Bérénice, 14 1/2 × 19, 180 p., couv. cart. rempl. cristal Arches numérotés	1500 fr.
» » Madagascar	5000 fr.
Journal d'un homme occupé, 12 × 19, 350 pages	540 fr.
» » » luxe, alfa numérotés	épuisé

OUVRAGES DE MAURICE BARDECHE

Nuremberg ou la Terre Promise	interdit
» » » alfa luxe	interdit
Nuremberg II ou Les Faux Monnayeurs 14 1/2 × 19, 280 pages	450 fr.
» » » luxe alfa numérotés	900 fr.
L'Œuf de Christophe Colomb ou Lettre à un Sénateur d'Amérique, 12 × 19, 224 pages	390 fr.
» » » » luxe alfa numérotés	900 fr.
Lettre à François Mauriac, 12 × 19, 200 pages	360 fr.
Les Temps Modernes, 12 × 19, 224 pages	540 fr.
» » luxe alfa numérotés	1500 fr.

PUBLICATIONS PERIODIQUES

Cahiers des Amis de Robert Brasillach, n° 1 (épuisé).	1000 fr.
» » » » nos 2 et 3 (rares).	500 fr.
» » » » nos 4 et 5	200 fr.
Défense de l'Occident : Le Souvenir de Robert Brasillach, numéro spécial	200 fr.
» » » » luxe alfa numér.	600 fr.

CHEZ VOTRE LIBRAIRE

ou

par commande à notre Compte C. P. : 218219. *Paris.*

Prix : **240 fr.**